

RAPPORT
ANNUEL
DÉCEMBRE 2023

LCL PRUDENT

OPCVM de droit français

Société de gestion

Amundi Asset Management

Sous déléataire de gestion comptable en titre

CACEIS Fund Administration France

Dépositaire

CACEIS BANK

Commissaire aux comptes

PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT

OPCVM LCL PRUDENT

Sommaire

	Pages
Compte rendu d'activité	3
Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue	18
Informations spécifiques	21
Informations réglementaires	22
Certification du Commissaire aux comptes	28
Comptes annuels	33
Bilan Actif	34
Bilan Passif	35
Hors-Bilan	36
Compte de Résultat	37
Annexes aux comptes annuels	38
Règles et méthodes comptables	39
Evolution de l'Actif net	42
Compléments d'information	43
Tableau des résultats au cours des cinq derniers exercices	50
Inventaire	51
Annexe(s)	52
Caractéristiques de l'OPC	53
Rapport annuel de l'OPC Maître	56

Compte rendu d'activité

Janvier 2023

En janvier, de nouveaux signes de ralentissement sont venus renforcer les craintes de récession aux Etats-Unis. En zone euro, au contraire, les chiffres économiques ont été meilleurs que prévu. L'économie américaine a continué de ralentir en janvier, une récession semblant de plus en plus probable. Publié en fin de mois, le chiffre de la croissance économique du T4 2022 a fait état d'une progression du PIB toujours positive (2,9% en rythme annualisé). Cependant, les indicateurs plus récents ont montré une dégradation. En particulier, l'ISM Services portant sur le mois de décembre a rejoint l'ISM Manufacturier sur des niveaux indiquant une contraction de l'activité. La production industrielle et les ventes au détail se sont également repliées au cours du même mois. En revanche, le marché du travail a continué de faire preuve d'une bonne résistance avec la création de 223 000 nouveaux emplois nets en décembre. La décélération des salaires (en hausse de 4,6% sur 12 mois), pour sa part, a atténué les craintes de boucle prix-salaires. Les chiffres économiques de la zone euro ont continué d'être meilleurs que prévu en janvier, faisant apparaître un scénario de récession comme moins certain qu'auparavant. Le net repli du prix de gros du gaz naturel a contribué à apaiser, au moins temporairement, les tensions dans certains secteurs et les craintes de crise énergétique. Alors qu'il était attendu en légère baisse, le PIB de la région a progressé de 0,1% au T4 (chiffre incluant de légères hausses en France et en Espagne et de légères baisses en Allemagne et en Italie). Les indicateurs PMI portant sur janvier ont également surpris à la hausse, les PMI Composite et Services revenant sur des niveaux indiquant une expansion alors que le PMI Manufacturier a continué de signaler une contraction. Enfin, le moral des ménages a poursuivi son amélioration tout en restant à un niveau historiquement très bas. L'activité économique de la Chine a commencé à rebondir depuis la première semaine de janvier, après le pic de contamination Covid. La réouverture de la Chine, les révisions à la hausse des perspectives de croissance en zone euro et la forte baisse du prix du gaz ont été favorables aux actifs émergents. Aux Etats-Unis, l'inflation a poursuivi son repli, l'indice général progressant de 6,5% sur 12 mois en décembre (après 7,1% en novembre), l'indice sous-jacent étant pour sa part en hausse de 5,7% (après 6,0%). En Europe, l'indice général d'inflation a décéléré, en janvier, à 8,5% sur 12 mois (après 9,2% en décembre), l'indice sous-jacent conservant toutefois un rythme de progression inchangé à 5,2% (soit le plus élevé depuis la création de l'euro). La Réserve fédérale a noté le ralentissement de l'inflation tout en soulignant les risques d'un arrêt prématuré de la hausse de ses taux directeurs. Elle a à la suite de cela procédé à une hausse de 0,25% des taux Fed Funds début février. La BCE a continué d'affirmer sa détermination à faire baisser l'inflation, et a augmenté ses taux directeurs de 0,5% début février. Le marché des actions à la hausse Le MSCI World AC a bondi de 6,4% sur le mois de janvier. L'Europe faisant mieux que le marché américain (+6,9% vs +6,5%). En Europe, la Zone Euro (+9,5%) surperforme, bien que le Royaume-Uni (+4%), la Suède (+7,9%) et la Suisse (+5,4%) se soient bien comportés ce mois-ci. En tête, les Pays Bas (+12,7%), suivis de l'Italie (+10,7%) et l'Allemagne (+10,5%). Le MSCI Japan sous-performe en Janvier (+4,7%). Les marchés émergents (+6,5%) font aussi bien que les marchés développés (+6,4%) essentiellement grâce à la bonne performance du MSCI China (+11,7%), de Taiwan (+10,1%) et du Mexique (+12,9%). Les rendements des obligations core de la zone euro marquent un léger recul en janvier. Pour les marchés, l'inflation recule et la fin du resserrement monétaire est proche pour la Fed et la BCE. Le ton des banques centrales a été perçu comme plus accommodant. Sur les marchés du crédit, l'aversion pour le risque continue de baisser. Les marchés du crédit en euros ont surperformé les rendements d'état (Euro Investment Grade : +1% et Euro High Yield : +2,6%). Ces performances ont été alimentées par des données économiques plus solides que prévues et par un recul de l'inflation. Dans ce contexte, nous avons maintenu une approche prudente, avec un niveau d'exposition aux actions stable sur le mois à 16%. Le portefeuille est majoritairement investi en actions américaines (dont le poids est à 9%), avec une diversification sur les pays émergents (avec un poids de 4%), l'Europe (avec un poids de 1,5%) et le Japon (poids à 1%). En ce qui concerne le crédit aux entreprises, le portefeuille est toujours majoritairement investit en crédit de qualité, dit Investment Grade, à hauteur de 14%. Ces obligations 'Investment Grade' sont réparties entre la zone euro et les Etats-Unis. Le portefeuille est également exposé au crédit Haut Rendement avec un poids limité à 4%. Du côté de la sensibilité aux taux d'intérêts du portefeuille, les gérants ont légèrement réduit le niveau de sensibilité, principalement au travers d'une baisse de l'exposition à la zone euro « core » pour un niveau à fin janvier à 2,8. En ce qui concerne le risque de change, le portefeuille reste majoritairement exposé à l'EUR à hauteur de 88,6%. Les gérants détiennent toutefois une exposition au JPY 4,1% et à l'USD 3,7%. Dans un contexte économique marqué par un risque élevé d'erreurs politiques et de fortes divergences régionales, nous favorisons une approche prudente sur les actifs risqués, d'autant que les marchés valorisent la perfection, laissant peu de place aux surprises négatives. Les nouvelles plus positives qu'attendu concernant les perspectives économiques européennes nous amènent toutefois à être

OPCVM LCL PRUDENT

moins pessimiste sur la région. De part et d'autre de l'Atlantique, les banques centrales ont préparé les esprits à une poursuite de la hausse des taux directeurs, quoiqu'à un rythme moindre que celui du S2 2022. Nous pensons que les banques centrales, y compris la BCE, vont évoluer sur une corde raide. Nous restons toutefois constructifs sur les obligations, en particulier les obligations d'État et le crédit de bonne qualité et nous voyons des opportunités sur les marchés émergents, car le dollar ne devrait plus être un obstacle.

Février 2023

En février, les chiffres économiques sont restés majoritairement au-dessus des attentes aux Etats-Unis et en zone euro, quoiqu'avec quelques exceptions. Les chiffres économiques publiés en février ont signalé, dans l'ensemble une activité plus forte qu'attendu aux Etats-Unis. En particulier, les créations d'emplois de janvier ont été très nombreuses (517 000) et se sont accompagnées d'une nouvelle baisse du taux de chômage à 3,4%. Par ailleurs, l'indice ISM portant sur les services est revenu en territoire positif tandis que les ventes au détail de janvier ont également dépassé les attentes. En revanche, les indicateurs industriels ont été moins bons : l'ISM Manufacturier, en particulier, s'est enfoncé davantage en territoire négatif. Les chiffres économiques de la zone euro sont restés, dans l'ensemble, meilleurs qu'attendu, continuant d'atténuer les craintes de récession (largement grâce à une baisse des tensions sur l'approvisionnement en énergie), quoiqu'avec quelques bémols. Si les indices PMI portant sur les services ont poursuivi leur amélioration, ceci n'a pas été le cas pour leurs homologues portant sur l'industrie qui ont signalé une contraction plus forte qu'en janvier. Autre important indicateur de conjoncture, l'IFO allemand s'est amélioré mais du seul fait de sa composante portant sur les attentes alors que celle concernant les conditions actuelles s'est dégradées. Les chiffres réels de production et de consommation ont également été mitigés. Enfin, une révision des chiffres du PIB allemand a fait apparaître un recul plus important au T4 (-0,4% au lieu de -0,2% initialement annoncé). La dynamique de croissance est restée faible dans la majorité des économies émergentes, dans un contexte de décélération des exportations et d'érosion de la demande interne. La réouverture chinoise et la bonne résistance des économies des Etats-Unis et de l'UE devraient aider à stabiliser la demande externe même si cela n'est pas encore perceptible dans les chiffres du commerce extérieur. A respectivement 6,4% et 8,6% sur 12 mois en janvier après 6,5% et 9,2% en décembre aux Etats-Unis et en Europe, l'inflation, pour sa part, a déclenché par sa faible baisse sur le mois. Après avoir remonté le taux des Fed Funds de 0,25% en début de mois, la Réserve fédérale a signalé qu'il fallait s'attendre à des hausses supplémentaires au cours des prochains mois. La BCE a relevé ses taux de 50pb en début de mois et pré-annoncé une autre hausse de même ampleur en mars avant, éventuellement, des hausses supplémentaires au cours des mois suivants. Les marchés actions avec des performances diverses. Le MSCI World AC a reculé de -2% sur le mois. L'Europe fait encore une fois mieux que le marché américain (+1,3% vs -2,6%). En zone euro (+1,6%), les pays membres font mieux que les marchés hors zone euro, bien que le Royaume Uni (+1,5%) et la Suède (+1,8%) se soient bien comportés sur le mois. En tête, l'Espagne (+5,1%), l'Italie (+3%), suivies de la France (+2,3%). Le MSCI Japan surperforme légèrement aussi en Février (+0,7%). L'indice MSCI des marchés émergents (-4,7%) a été fortement pénalisé par la sous-performance du marché chinois (-9,9%). Le mois de février a été marqué par une forte hausse des rendements obligataires souverains. Le rendement du Bund allemand à dix ans est monté à 2,7%. Le rendement du Trésor américain à 10 ans a atteint 3,9%. L'inversion de la courbe des taux US s'est accentuée. Les fortes pressions inflationnistes ont obligé les investisseurs à revoir à la hausse la trajectoire de l'inflation. Dans ce contexte, les banques centrales ont conservé un discours peu accommodant. Dans ce contexte, les gérants ont maintenu une approche prudente, avec un niveau d'exposition aux actions stable sur le mois à 15%. Le portefeuille est largement diversifié avec des expositions aux Etats-Unis (dont le poids est à 9%), aux pays émergents (avec un poids de 3%), à l'Europe hors UE (avec un poids à hauteur de 1%) et au Japon (poids à 1%). En ce qui concerne le crédit aux entreprises, le portefeuille est toujours majoritairement investit en crédit de qualité, dit Investment Grade, à hauteur de 15%. Ces obligations 'Investment Grade' sont réparties entre des entreprises de la zone euro (7%) et des Etats-Unis (7%). Le portefeuille est également exposé au crédit Haut Rendement avec un poids limité à 4%. Du côté de la sensibilité aux taux d'intérêts du portefeuille, les gérants ont rehaussé le niveau de sensibilité, à fin février, à 3,2. Les gérants ont renforcé l'exposition à la zone euro core et aux Etats-Unis. A fin février, le portefeuille est majoritairement exposé au risque de taux des Etats-Unis (1,6) et de la zone Euro core (1,5). En ce qui concerne le risque de change, le portefeuille reste majoritairement exposé à l'EUR à hauteur de 89,1%. Les gérants détiennent toutefois une exposition au JPY de 4,2% et à l'USD à 3,4%. En terme de perspectives, nous confirmons notre scénario central de ralentissement économique, mais tenons compte de l'évolution du contexte mondial au vu des publications récentes des bénéfices des entreprises et des chiffres d'inflation mais aussi en matière de politiques monétaires. Nous avons ainsi légèrement revu à la hausse nos prévisions économiques pour la zone euro, au vu de chiffres montrant une activité meilleure que prévu jusqu'ici. La baisse des prix de l'énergie, l'efficacité du soutien budgétaire au niveau de chaque pays et l'annonce d'une

OPCVM LCL PRUDENT

réouverture plus rapide que prévu de l'économie chinoise ont également amélioré le sentiment. Cependant, malgré la résilience de certains pays, les incertitudes restent nombreuses et la dichotomie entre fondamentaux économiques et marchés financiers semble importante. Ceci nous amène à maintenir une approche défensive. Nous sommes globalement plus prudents vis-à-vis des actions des marchés développés, notamment celles des États-Unis et du Japon. La prudence est également de mise dans la gestion de la sensibilité aux taux d'intérêts, avec toutefois des opportunités à explorer au vu des divergences de politiques monétaires entre pays.

Mars 2023

Revue de marché : Le mois de mars a été marqué par de fortes tensions dans le secteur bancaire, aux Etats-Unis et, dans une moindre mesure, en Europe. Cet épisode a été largement perçu comme susceptible de peser sur l'offre de crédit au cours des prochains mois. L'activité économique est restée forte aux Etats-Unis, quoique sur une trajectoire de ralentissement susceptible de s'aggraver du fait de l'apparition de nouveaux risques. Les chiffres du marché du travail portant sur février ont été un peu moins élevés que ceux de janvier, mais toujours vigoureux avec la création de 311 000 emplois supplémentaires. Les indicateurs ISM, de leur côté, ont fait état d'une expansion soutenue de l'activité dans les services, tout en confirmant un recul dans l'industrie. L'inflation américaine a poursuivi sa décélération en février, à 6,0% sur 12 mois (après 6,4% en janvier), même si l'inflation sous-jacente n'a que très légèrement reflué, à 5,5% (après 5,6%). Cependant, en milieu de mois, la faillite de plusieurs établissements bancaires, en plus de générer d'importantes tensions de marché, a fait craindre une raréfaction rapide du crédit. Cette situation, en augmentant le risque de récession alors que la bataille contre l'inflation n'est pas encore gagnée, a rendu encore plus difficile le dilemme auquel fait face la Réserve fédérale. L'économie de la zone euro a connu un début d'année nettement moins mauvais qu'attendu, sur fond d'atténuation des difficultés d'approvisionnement en énergie et de réouverture de la Chine. Cependant, l'inflation élevée est restée un défi majeur, auquel s'est ajoutée en cours de mois la crainte de nouvelles tensions financières dans la foulée des faillites bancaires survenues aux Etats-Unis et en Suisse. Les chiffres parus en cours de mois ont été mitigés : comme aux Etats-Unis, les grands indicateurs du climat des affaires ont été bons dans les services, mais ont signalé une faiblesse prolongée dans l'industrie. Publié en toute fin de mois, le chiffre de l'inflation de mars a surpris à la baisse (6,9% sur 12 mois, après 8,5% en février) mais l'inflation sous-jacente a encore légèrement accéléré pour atteindre un nouveau plus haut historique (5,7%, après 5,6% en février). Du côté des banques centrales et suites aux évènements bancaires récents, La Fed a relevé la fourchette des taux Fed Funds de 25 pb (portant la borne haute à 5,0%) lors de son comité du 22 mars. Elle adopte ainsi une approche plus progressive et prudente face à une inflation persistante et à des craintes de resserrement important des conditions de crédit. Lors de son comité du 16 mars, la BCE a quant à elle relevé ses taux directeurs de 50 pb, portant le taux de dépôt à 3,0%, tout en s'efforçant de rassurer sur la santé des banques européennes et sur sa propre détermination et capacité à faire face à tout incident. Dans les pays émergents les taux directeurs ont continué d'être ajustés légèrement à la hausse, dans l'ensemble, davantage en raison des tendances d'inflation domestique que du fait de l'attitude restrictive de la Réserve fédérale américaine : les banques centrales de la Colombie, du Mexique, de la Thaïlande et de l'Afrique du sud ont annoncé des hausses, tandis que celles du Brésil et du Pérou ont laissé leurs taux inchangés. Les épisodes bancaires récents ont eu pour effet une hausse de la volatilité sur les marchés d'actions. L'intervention très rapide des banques centrales, combinée à une baisse des taux longs, a permis de limiter l'impact sur la classe d'actif; le MSCI World AC est ainsi tout de même en hausse de +2,2% sur le mois, mais avec une forte dispersion sectorielle. L'Europe fait moins bien que les US (-0,3% vs +3,4%), contrairement aux deux premiers mois de l'année. Au niveau sectoriel européen, la technologie (+6,3%), suivi des services publics (+4,1%) sont les principaux contributeurs. Sans surprise le secteur bancaire (-13,4%) et celui de l'immobilier (-15,8%) ferment la marche. Les valeurs défensives ressortent gagnantes ce mois-ci face aux valeurs cycliques (+1,7% vs -1,5%). En outre, les valeurs de croissance (+3,2%) font mieux que les valeurs dites « Value » (-3,6%). Du côté des pays émergents, l'indice MSCI des marchés émergents (+1,9%) a profité de la forte performance du marché chinois (+4,3%). Les taux de marché ont fortement baissé en mars. Le 10 ans US a reculé de 60pb pour clôturer le mois à 3,4% et le 10 ans allemand a baissé de plus de 40bp à 2,3%. Les investisseurs craignent que les tensions sur le secteur bancaire accélèrent la baisse de la production de crédit. Le marché anticipe aujourd'hui des banques centrales plus prudentes. Positionnement du fonds. Le fonds a délivré une performance de 1,65% sur le mois avec un contribution venant des actions et des obligations d'état. Dans le contexte actuel, les gérants ont maintenu une approche prudente, l'exposition action totale du portefeuille a été baissée à 14%. L'exposition a été principalement réduite sur le marché actions des USA. En ce qui concerne le crédit aux entreprises, le portefeuille a renforcé sa préférence pour le crédit Investment Grade à hauteur de 34%. Ces obligations 'Investment Grade' sont principalement celles d'entreprises de la zone euro (22%). Le portefeuille est également exposé au crédit Haut Rendement avec un

OPCVM LCL PRUDENT

poids limité à 4%. Du côté de la sensibilité aux taux d'intérêts du portefeuille, les gérants ont rehaussé le niveau de sensibilité, à fin mars, à 3,6. Les gérants ont renforcé leur exposition aux Etats-Unis. A fin mars, le portefeuille est majoritairement exposé au risque de taux des Etats-Unis (1,3) et de la zone Euro (2,2). En ce qui concerne le risque de change, le portefeuille reste majoritairement exposé à l'EUR à hauteur des 87%. Le fonds conserve une exposition à l'USD proche des 4% et au JPY autour des 4%. Perspectives. En terme de perspectives, nous confirmons notre scénario central de ralentissement économique. Les récentes perturbations du secteur bancaire ont entraîné une révision en baisse des perspectives de croissance des principaux pays développés, notamment celles des États-Unis. Malgré la révision à la hausse de nos prévisions de croissance en début d'année - principalement en raison d'effets d'acquis - nous prévoyons une activité très faible en zone euro, en raison notamment du resserrement des conditions financières et de la faiblesse du crédit qui freineront les investissements. L'inflation persistante et supérieure à l'objectif, du moins à court terme, freinera la consommation et obligera la BCE à maintenir une position restrictive. Nous avons en revanche revu à la hausse nos prévisions de croissance pour la Chine en 2023, du fait d'une reprise plus forte que prévu dans l'immobilier et d'une plus forte impulsion du crédit. Par ailleurs, les marchés ont fortement révisé leurs anticipations de taux directeurs, dans une direction plus favorable aux émergents, bien que jusqu'à présent leur politique monétaire ne se soit pas écartée de l'objectif de lutte contre l'inflation. Nous sommes globalement plus prudents vis-à-vis des actions, au vu des valorisations que nous jugeons excessives, nous continuons à privilégier la Chine. De manière générale, nous pensons que le système bancaire européen est robuste et que le réajustement actuel des prix pourrait offrir des opportunités sur les entreprises dont les fonds propres et les normes de gouvernance sont solides.

Avril 2023

Au mois d'avril, les chiffres du PIB portant sur le T1 ont, dans l'ensemble, montré une bonne résistance de l'économie mondiale face aux nombreux défis du moment (inflation élevée, hausses des taux directeurs et tensions dans le secteur bancaire aux États-Unis). La conjoncture américaine est restée mitigée, pénalisée par la hausse des taux et les récentes tensions bancaires, mais toujours soutenue par un marché du travail très robuste. Publié fin avril, les chiffres du PIB du T1 ont montré une croissance en ralentissement, mais toujours positive (+1,1%, en rythme annualisé, après 2,6% au T4). Les créations d'emplois ont également ralenti en mars, tout en se maintenant à un niveau élevé (236 000 emplois nets supplémentaires) tandis que le taux de chômage est resté très bas (3,5%). Cependant, les indicateurs du climat des affaires portant sur avril ont envoyé un message plutôt pessimiste : l'ISM manufacturier s'est enfoncé en territoire négatif, tandis que son homologue portant sur les services a nettement reculé tout en continuant à signaler une légère expansion. À contrario, l'économie de la zone euro est restée en nettement meilleure forme qu'anticipé fin 2022, grâce notamment au double soutien de la baisse des prix de l'énergie et de la reprise chinoise. La croissance économique a été légèrement positive au T1, avec une progression du PIB de 0,1% pour l'ensemble de la région. Les indicateurs du climat des affaires portant sur avril ont continué de montrer un écart important entre l'industrie, à la peine, et les services, où l'activité est restée très soutenu. Le marché du travail a confirmé sa bonne forme avec un taux de chômage au plus bas en février (6,6%). Cependant, l'inflation est restée préoccupante : si l'indice général des prix a nettement ralenti à 6,9% sur 12 mois en mars (après 8,5% en février), l'inflation sous-jacente n'a toujours pas commencé sa décrue, touchant en mars un nouveau plus haut depuis la création de la zone euro à 5,7% (après 5,6% en février). Aux États-Unis, l'indice général des prix à la consommation a poursuivi son ralentissement (5,0% sur 12 mois en mars après 6,0% en février), l'indice sous-jacent, lui, n'a ralenti que très modérément (5,5% après 5,6%). Sur les marchés actions, le MSCI World AC progresse de +1,2% sur le mois. Malgré une revue à la baisse des estimations des analystes sur les bénéfices des entreprises européennes pour le premier trimestre, la saison des résultats a continué de jouer en faveur des indices européens (+1,9%) qui surperform le marché américain (+1,2%). L'indice MSCI des marchés émergents (-0,9%) a été pénalisé par la faible performance du marché chinois (-5,1%). Les valeurs défensives ressortent gagnantes ce mois-ci face aux valeurs cycliques (+3,9% vs 0,6%). La volatilité sur les marchés de taux a baissé ces dernières semaines après les niveaux record atteints mi-mars. L'écart entre les taux US et Euro s'est creusé en avril. Le 10 ans allemand a augmenté pour clôturer le mois à 2,7% alors que le 10 ans US a reculé et atteint désormais 4%. Dans ce contexte, nous avons maintenu une approche prudente, l'exposition action totale du portefeuille a été baissé à 12,5%. Le portefeuille est largement diversifié; les expositions aux actions américaines représentent un poids proche des 6% et les actions des pays émergents ont un poids proche de 3%. En ce qui concerne le crédit aux entreprises, le portefeuille est toujours majoritairement investi dans le crédit de qualité, dit Investment Grade, à hauteur de 34,5%. Ces obligations 'Investment Grade' sont principalement celles d'entreprises de la zone euro (22%). Le portefeuille est également exposé au crédit Haut Rendement avec un poids limité à 4%. Du côté de la sensibilité aux taux d'intérêts du portefeuille, les gérants ont légèrement augmenté le niveau de sensibilité à

OPCVM LCL PRUDENT

4. À fin avril, le portefeuille est majoritairement exposé au risque de taux des États-Unis (1,6) et de la zone Euro core (2,3). En ce qui concerne le risque de change, le portefeuille reste majoritairement exposé à l'EUR à hauteur de 88%. Le fonds conserve toutefois une exposition au JPY proche des 5% et à l'USD proche des 3,75%. Les marchés d'actions au sens large semblent avoir digéré les turbulences du mois de mars, mais le secteur bancaire régional américain continue d'être sous pression et ne montre pas de signes de reprise pour le moment. Les marchés obligataires commencent à évaluer la probabilité d'une récession aux États-Unis ainsi que la possibilité que la Réserve Fédérale américaine commence à réduire ses taux dans le courant de l'année, étant donné que les tensions inflationnistes semblent s'atténuer. En revanche, sur le front des bénéfices, les attentes du marché restent trop optimistes, ce qui dénote un décalage entre les risques de récession pris en compte par les obligations et les valorisations actuelles des actions. Dans ce contexte de signaux contradictoires, nous pensons que ce n'est pas le moment de changer de cap : nous continuons de privilégier une approche prudente. Les tensions géopolitiques entre les États-Unis et la Chine, les épisodes de stress des marchés financiers et la confiance des ménages sont d'autres éléments clés à surveiller. Nous prévoyons des perspectives de croissance mondiale faibles, avec une récession aux États-Unis, des perspectives médiocres en Europe et un rebond en Asie grâce à la réouverture de la Chine, qui ne sera pas en mesure de compenser la décélération aux États-Unis. Cela s'explique par le fait que la reprise en Chine a jusqu'à présent été axée sur l'économie nationale.

Mai 2023

Revue de marché : Mai a été un mois mouvementé pour les marchés financiers avec de nouvelles inquiétudes concernant les banques régionales américaines, des hausses de taux de la part de la Fed et de la BCE, des négociations sur le plafond de la dette américaine, des données économiques en baisse et des échos de plus en plus forts sur le potentiel de l'intelligence artificielle. À la fin du mois, la plupart des classes d'actifs avaient enregistré des performances négatives, à quelques exceptions près. Du côté des actions, l'indice MSCI Actions Monde a enregistré un retrait de -1% en Dollar américain, l'indice S&P 500 surperformant et progressant de +0,4%. L'Europe a sous-performé et a chuté de -2,2% tandis que le vainqueur du mois de mai a été l'indice japonais Topix, qui s'est apprécié de +3,6%. L'indice MSCI Actions Émergentes a poursuivi sa tendance mensuelle volatile et a chuté de -1,7%, les investisseurs ayant accru leurs attentes en termes de hausses des taux américains d'ici fin 2023. L'indice Hang Seng de Hong Kong s'est démarqué en chutant de -7,8% sur la période. En ce qui concerne les marchés obligataires, ce fut un mois difficile pour les obligations américaines en particulier, les hausses importantes des rendements américains se traduisant par une performance négative pour les obligations d'État américaines, en baisse de -1,2%. Les obligations de la Zone Euro ont fait un peu mieux, en progressant de +0,4% sur le mois. Les marchés émergents ont également connu des difficultés, se dépréciant de -1,3%. Du côté du crédit, la situation a de nouveau été similaire: les écarts de prime avec les obligations souveraines sont restés pratiquement inchangés, mais les mouvements sous-jacents des rendements ont été les principaux moteurs des rendements en mai. Le marché du crédit européen Investment Grade et à Haut Rendement a été globalement plus résilient que son homologue américain. En ce qui concerne les devises, le dollar américain a connu un bon mois et s'est apprécié en mai, progressant de +3% par rapport à l'euro et, dans l'ensemble, l'indice du dollar américain a gagné +2,6%, tandis que la livre sterling a également poursuivi sa récente appréciation, gagnant +2,1% par rapport à l'euro. L'euro a été le perdant du mois, se dépréciant de -0,7% face au yen japonais et de -1,2% face au franc suisse. Enfin, du côté des matières premières, la grande nouvelle a été la forte baisse des prix du pétrole, en baisse de -11,3% en mai, et l'or a également connu des difficultés, en baisse de -1,4%. Cela signifie que l'indice global des matières premières a chuté de -5,6%, principalement en raison de la mauvaise performance des composantes des métaux industriels et de l'agriculture, qui ont respectivement baissé de -6,8% et -2,2%. Positionnement du fonds. Dans ce contexte, nous avons maintenu une approche prudente, avec un niveau d'exposition aux actions stable sur le mois à 13%. Le portefeuille est largement diversifié avec des expositions aux actions américaines (dont le poids est à 6%), aux actions des pays émergents (avec un poids de 3%) et aux actions de la zone euro (avec un poids à hauteur de 2%). En ce qui concerne le crédit aux entreprises, le portefeuille est toujours majoritairement investi dans le crédit de qualité, dit Investment Grade, à hauteur de 35%. Le portefeuille est également exposé au crédit Haut Rendement avec un poids limité à 5%. Nous avons également maintenu notre exposition à la dette souveraine américaine (à hauteur de 26%) à l'approche de la fin du cycle de resserrement monétaire de la Fed. Du côté de la sensibilité aux taux d'intérêts du portefeuille, les gérants ont maintenu un niveau de sensibilité stable à 4,0. À fin mai, le portefeuille est majoritairement exposé au risque de taux de la zone Euro core (2,4) et des États-Unis (1,6). En ce qui concerne le risque de change, le portefeuille reste majoritairement exposé à l'EUR à hauteur de 88,7%. Les gérants détiennent toutefois une exposition de 5% au JPY et de 4,2% à l'USD. Perspectives. La croissance économique devrait rester sur une tendance baissière, en raison des effets décalés du resserrement

OPCVM LCL PRUDENT

monétaire et du ralentissement de la consommation aux États-Unis et en Europe. Cela pourrait engendrer des impacts évidents sur les bénéfices des entreprises, mais les valorisations actuelles des actifs à risque, en particulier les actions, ne reflètent pas ces préoccupations. Par conséquent, nous maintenons notre position défensive et explorons les opportunités moins corrélées avec les marchés développés pour une meilleure diversification via les marchés émergents. Nous restons également actifs sur les courbes de taux dans toutes les zones géographiques. Nous restons prudents sur les actions des marchés développés (Europe, Japon) dans un contexte de marges en baisse et de valorisations élevées. Alors que les entreprises américaines pourraient être pénalisées par la faiblesse des dépenses de consommation, l'Europe profite de la baisse des coûts de l'énergie. Mais cela ne suffit pas à nous rendre positifs vis-à-vis de l'Europe. La Chine, en revanche, reste bon marché par rapport aux autres marchés émergents, et nous restons positifs. Nous sommes positifs sur la sensibilité aux taux américains dans un contexte de risques de récession et continuons de croire à une pentification de la courbe des taux américaine. L'asynchronisme des actions des CB, compte tenu des perspectives de croissance et d'inflation, offre des opportunités de gestion active sur les marchés obligataires. Sur les marchés émergents, le pic d'inflation et la possible pause de la Fed améliorent le sentiment. Ainsi, nous sommes désormais légèrement positifs sur un panier d'obligations émergentes (portage attractif, taux élevés). Dans un environnement globalement négatif pour le crédit à Haut Rendement, nous maintenons notre position défensive, en raison d'un décalage entre une économie en décélération et les niveaux de valorisations. Bien que la liquidité ne soit pas actuellement un problème, la baisse des bénéfices pourrait aggraver la situation sur le marché du crédit si les conditions financières restent tendues.

Juin 2023

Revue de marché : Au cours du mois de juin, les indicateurs économiques ont surpris à la hausse aux États-Unis, à la baisse en Europe et en Chine. Dans les grandes économies avancées, le reflux de l'inflation, très marqué sur les indices généraux, a été beaucoup moins net sur les indices sous-jacents. La BCE a relevé une nouvelle fois ses taux d'intérêt alors que la Fed a marqué une pause, sans toutefois signaler la fin de son cycle haussier, et que la PBoC (banque centrale chinoise) a baissé les siens. Sur les marchés, les rendements obligataires ont augmenté, notamment sur les maturités courtes, et les indices d'actions ont progressé. Les actions mondiales ont fortement progressé ce mois-ci, les investisseurs spéculant sur la résilience de l'économie et les différentes décisions de politiques monétaires des banques centrales. Après une légère correction au mois de mai, le MSCI World AC (+5,3%) préserve sa tendance haussière depuis le début de l'année. Les Etats Unis (+6,5%) ont surperformé les marchés européens (+2,3%). Les marchés de la Zone Euro (+3,6%) font mieux avec en tête l'Italie, l'Espagne et la France (+3,9%). Hors zone euro, le marché suédois progresse, suivi du marché britannique. Le marché nippon ressort en tête des marchés développés en juin. Le MSCI pays émergents sous-performe (+2,9%) malgré la forte progression des marchés sud-américains et du marché chinois. En Europe au niveau sectoriel, tous les secteurs sont en hausse sauf la santé et les services de communications. En tête, le secteur bancaire (+7,2%) et la consommation discrétionnaire (+5,7%). Le mois de juin a été marqué par une hausse des rendements obligataires, en particulier sur les maturités courtes. Le marché anticipe que les banques centrales devront être plus agressives pour ramener l'inflation à 2%. En effet, les dernières données économiques publiées sont plus fortes que prévu aux États-Unis. En parallèle, les banques centrales sont inquiètes de la persistance de l'inflation sous-jacente. Le forum de Sintra a été l'occasion pour eux de réaffirmer la politique restrictive dans laquelle ils se sont engagés. Les matières premières (-7,6%) se sont fortement repliées, les investisseurs s'inquiétant de plus en plus des perspectives économiques mondiales dans un contexte de resserrement de la politique monétaire, de conflit persistant entre la Russie et l'Ukraine et de déceptions économiques en Chine. Les quatre secteurs des matières premières ont chuté. Les métaux précieux (-2,5%) ont reculé pour le troisième mois consécutif, les investisseurs mettant en balance le ralentissement de la croissance mondiale et la hausse des taux d'intérêt ; l'or (-2,1%) et l'argent (-6,5%) ont terminé en baisse. Positionnement du fonds Dans ce contexte, nous avons maintenu une approche prudente, avec un niveau d'exposition aux actions stable sur le mois à 12%. Le portefeuille est largement diversifié avec des expositions aux actions américaines (dont le poids est à 5%), aux actions des pays émergents (avec un poids de 2%) et aux actions de la zone euro (avec un poids à hauteur de 2%). En ce qui concerne le crédit aux entreprises, le portefeuille est toujours majoritairement investit dans le crédit de qualité, dit Investment Grade, à hauteur de 36%. Le portefeuille est également exposé au crédit Haut Rendement avec un poids limité à 5%. Du côté de la sensibilité aux taux d'intérêts du portefeuille, les gérants ont augmenté le niveau de sensibilité à 4,5. À fin juin, le portefeuille est majoritairement exposé au risque de taux de la zone Euro core (2,4) et des États-Unis (1,7). En ce qui concerne le risque de change, le portefeuille reste majoritairement exposé à l'EUR à hauteur de 89,5%. Le fonds détient toutefois une exposition de 5,5% au JPY et de 4,3% à l'USD. Perspectives Les marchés sont restés dynamiques grâce aux bénéfices du premier trimestre. Les entreprises ont réussi à

OPCVM LCL PRUDENT

répercuter la hausse de leurs coûts sur les consommateurs dans un contexte de forte demande, mais cela sera plus difficile au deuxième et troisième trimestre compte tenu de la dégradation des perspectives de la consommation. Nous anticipons une détérioration des chiffres d'affaires et des bénéfices par action aux États-Unis à mesure qu'une légère récession se concrétisera. Les deux prochaines saisons de résultats trimestriels pourraient entraîner une correction du marché, fournissant des points d'entrée sur les actions. En termes de régimes d'inflation, le premier semestre a vu la transition du régime d'hyperinflation de 2022 vers un régime inflationniste plus clément (soit une hausse des prix comprise entre 3 et 6% sur 12 mois). Pour le deuxième semestre 2023, la combinaison du resserrement monétaire, de la baisse des prix des matières premières et de l'affaiblissement de la demande devrait favoriser la poursuite de la décélération des prix, surtout concernant l'inflation globale. Toutefois, le retour à un régime d'inflation normale - une hausse des prix de 2 à 3% sur 12 mois - reste incertain, car l'inflation sous-jacente persiste et devrait se maintenir au-dessus des objectifs des banques centrales. Nous privilégions alors une approche défensive, l'or et la duration figurant parmi les classes d'actifs à privilégier, tandis que la prudence reste de mise sur les actifs risqués des marchés développés. Nous sommes positifs sur les marchés émergents et en particulier la Chine. Leurs croissances résilientes creuse l'écart avec celle des marchés développés. Nous pensons que l'Asie continuera d'attirer les flux d'investissement et qu'elle bénéficiera de la transition de la Chine et de l'Inde vers des modèles de croissance plus durables. Concernant 2024, une reprise progressive de l'économie au premier semestre devient de plus en plus probable. Toutefois, il est trop tôt pour envisager une remontée généralisée de l'appétit pour le risque, la visibilité restant faible sur l'impact cumulé du resserrement des conditions financières suite aux hausses de taux de la Fed. Une modération des pressions inflationnistes devrait rendre les valorisations actuelles plus soutenables. Les risques haussiers pourraient provenir d'un scénario macroéconomique moins défavorable que prévu, remettant en cause la récession des bénéfices. Les marges bénéficieraient alors d'une normalisation des prix à la production et du coût de la main-d'œuvre, ainsi que de l'affaiblissement du dollar. Les risques baissiers sont principalement liés à un possible incident de crédit et à ses répercussions sur les entreprises et l'économie en général.

Juillet 2023

Revue de marché : Au cours du mois de juillet, les indicateurs économiques sont restés bien orientés aux Etats-Unis, nettement moins en zone euro et en Chine. Dans la plupart des pays, l'inflation a poursuivi son reflux, mais avant tout sous l'effet des composantes volatiles alors que les indices de prix sous-jacents sont restés en forte progression. Le mois de juillet a été marqué principalement par une légère hausse des rendements obligataires sur les maturités longues, à l'inverse des maturités courtes, en raison de chiffres meilleurs qu'attendu sur la croissance américaine. Le taux allemand à 10 ans a enregistré une hausse de 10bp tandis que le 2 ans a baissé de 17bp. Le taux US à 10 ans a clôturé le mois à 3,9% enregistrant une hausse de 13pb. Comme prévu, la Fed et la BCE ont relevé leurs taux directeurs de 25 pb lors de leurs comités de juillet. Toutefois, leur discours a changé lorsque l'inflation a montré des signes de ralentissement. Par conséquent, les banques centrales continueront d'adopter une approche entièrement dépendante des données. Jérôme Powell a d'ailleurs souligné que les rapports sur l'emploi et l'inflation d'ici septembre seront déterminants pour les décisions prises lors des prochaines réunions. La BCE, pour sa part, a revu à la baisse son engagement à procéder à de nouvelles hausses de taux, les données relatives à l'activité ayant ralenti plus que prévu. Elle continuera à se concentrer davantage sur l'évolution de l'inflation des services. Les actions mondiales ont continué de progresser en juillet, les investisseurs étant satisfaits des différentes décisions de politiques monétaires des banques centrales. Le MSCI World AC (+3,1%) a préservé sa tendance haussière depuis le début de l'année (+16,3%). Les Etats Unis (+3,3%) ont surperformé les marchés européens (+1,4%). Les marchés de la Zone Euro (+1,8%) ont fait mieux, avec en tête l'Italie (+4,8%), l'Allemagne (+2%) et les Pays-Bas (+1,6%). Hors zone euro, le marché britannique a progressé de +2,1%. Le marché japonais (+1,6%) a lui aussi été positif sur le mois. Le MSCI pays émergents a progressé fortement (+4,9%), entraîné par la hausse des marchés des pays de la zone EMEA (+5,2%) et de la Chine (+9,1%). En Europe, la hausse a concerné tous les secteurs sauf l'IT (-1,1%) et les services aux collectivités (-1,6%). L'immobilier (+10,9%) et le secteur bancaire ont se sont hissés en tête du palmarès (+5,1%). Les valeurs cycliques sont ressorties gagnantes ce mois-ci face aux valeurs défensives (+1,9% contre 0,7%). En Europe, les valeurs de croissance (+0,2%) ont sous-performé les valeurs dites « Value » (+2,7%). Positionnement du fonds : Dans ce contexte, nous avons maintenu une approche prudente, avec un niveau d'exposition aux actions stable sur le mois à 13%. Le portefeuille est largement diversifié avec des expositions aux Etats-Unis (dont le poids est à 5%), aux pays émergents (avec un poids de 3%), et à la zone euro (avec un poids à hauteur de 2%) et au Japon (poids à 1%). En ce qui concerne le crédit aux entreprises, le portefeuille est toujours majoritairement investit dans le crédit de qualité, dit Investment Grade, à hauteur de 24%. Ces obligations 'Investment Grade' sont exclusivement celles d'entreprises de la zone euro. Le portefeuille est également exposé au crédit Haut

OPCVM LCL PRUDENT

Rendement avec un poids limité à 5%. Nous avons également sensiblement augmenté notre exposition à la dette souveraine européenne (à hauteur de 34%). Du côté de la sensibilité aux taux d'intérêts du portefeuille, les gérants ont maintenu un niveau de sensibilité stable, à fin juillet, à 4,7. A fin juillet, le portefeuille est majoritairement exposé au risque de taux de la zone Euro core (1,9), des Etats-Unis (1,7) et de l'Italie (0,7). En ce qui concerne le risque de change, le portefeuille reste majoritairement exposé à l'EUR à hauteur de 88,7%. Les gérants détiennent toutefois une exposition au JPY 5,6% et à l'USD 4,7%. Perspectives : L'optimisme qui sous-tend le comportement des actifs risqués s'explique en partie par le fait que l'essentiel du cycle de hausse des taux est désormais derrière nous et que la situation économique est meilleure que prévu. C'est principalement le cas aux États-Unis où, même si nous continuons à anticiper une légère récession au T4 2023/T1 2024, nous avons revu à la hausse nos prévisions de croissance 2023, à 1,6%, à la faveur de révisions favorables des chiffres du T1. La zone euro devrait éviter la récession mais les risques de resserrement excessif de la BCE et les écarts de croissance entre pays persistent. Concernant la Chine, nous avons revu à la baisse les prévisions de croissance pour 2023 à 5,1% en raison de la faiblesse du T2 et du report des mesures de relance. Ainsi nous sommes défensifs à l'égard des actions des pays industrialisés, y compris les États-Unis, l'Europe et le Japon, mais nous ne négligeons pas les opportunités qui se présentent ailleurs. La récente faiblesse des secteurs de l'immobilier et de l'industrie manufacturière en Chine nous a amenés à adopter une position neutre sur ce pays. Nous pensons que les investisseurs devraient plutôt se diversifier dans l'univers plus large des émergents, où nous sommes désormais positifs. Nous maintenons une position positive sur la duration américaine, mais nous considérons que la persistance de l'inflation (de base) constitue un risque. Nous sommes également légèrement constructifs sur la duration de l'UE après le récent mouvement à la hausse des rendements et les indications d'une certaine faiblesse économique en Europe. Nous sommes prudents sur les obligations à hauts rendements américaines. Les valorisations actuelles semblent trop optimistes et ne correspondent pas à nos prévisions de ralentissement de l'économie et de resserrement des conditions financières. La liquidité pourrait représenter un problème dans ce segment à l'avenir.

Août 2023

Revue de marché : Au mois d'août, l'activité économique est restée vigoureuse aux Etats-Unis mais décevante en Europe et en Chine. L'inflation a poursuivi son reflux, quoique toujours de façon trop lente du point de vue des banques centrales des grandes économies avancées, qui se sont abstenues de signaler la fin des hausses de taux directeurs. Sur les marchés, les rendements obligataires américains ont augmenté et les actions ont baissé. Au niveau du marché américain, l'économie a continué de résister mieux que prévu à la hausse des taux directeurs, conduisant de nombreux observateurs à reporter dans le temps ou atténuer leurs anticipations de récession. Vis-à-vis du marché de la zone euro, les signes de ralentissement ont continué de s'accumuler sous l'effet de la hausse des taux mais aussi de difficultés spécifiques à l'industrie, alors que l'inflation est toujours très élevée. Au niveau de la chine, les chiffres de croissance du T2 sont plus faibles que prévu et l'annonce par les autorités chinoises de mesures plutôt limitées se sont traduites par une révision à la baisse de la croissance chinoise. Dans un tel contexte, les actifs émergents ont sous-performé par rapport aux mois précédents mais ont tout de même relativement bien résisté. Le marché des taux a été marqué en août par des taux allemands quasiment inchangés et une hausse significative des taux longs américains. Le taux à 10 ans US clôture le mois à 4,1% après avoir dépassé 4,3% mi-août. Cette hausse s'explique par une activité économique plus forte que prévu. De plus, le ton de la Fed reste peu accommodant. La Fed pourrait resserrer encore sa politique monétaire s'il s'avérait que la croissance reste durablement supérieure à sa moyenne de long terme ou que les tensions sur le marché du travail ne s'atténuent plus. De son côté, la BCE fait face à un dilemme inflation élevée versus croissance. Les perspectives se détériorent rapidement dans la zone euro. La question pour les membres de la BCE est de savoir si l'économie est déjà suffisamment faible pour freiner à elle seule la croissance des prix ou si un resserrement monétaire supplémentaire est nécessaire. Au niveau des marchés action, on a pu constater une correction de marché suite à la forte hausse des taux longs, au-dessus de 4% sur le 10 ans américain, alors que la saison des résultats, porteuse jusque-là, était bien avancée. Le MSCI ACWI perd -2,2%. En parallèle, la déception concernant la reprise chinoise a fait chuter le MSCI Chine de -8,6%. Les marchés émergents plus globalement (-4,9%) et le Pacific ex Japan (-3,8%) en ont aussi souffert. L'Europe recule de -2,5%, les Etats-Unis de -1,9% et le Japon est stable (0%). En Europe, les secteurs cycliques (-3,9%) corrigent plus que les secteurs défensifs (-0,3%). De même les valeurs de croissance (-3%) lâchent plus de terrain que les valeurs « value » (-2%). Ainsi, la consommation discrétionnaire (-6,3%) ressort en bas de classement avec les matériaux (-4,4%). A l'opposé, l'énergie (+2,8%) profite de la remontée des prix du brut et la santé (+0,6%) sert de refuge ; ce sont les deux seuls secteurs en hausse sur le mois. Positionnement du fonds. Dans ce contexte, nous avons maintenu une approche prudente, avec un niveau d'exposition aux actions stable sur le mois à 13%. Le portefeuille est largement diversifié avec

OPCVM LCL PRUDENT

des expositions aux Etats-Unis (dont le poids est à 6%), aux pays émergents (avec un poids de 2%), et à la zone euro (avec un poids à hauteur de 2%) et au Japon (poids à 1%). En ce qui concerne le crédit aux entreprises, le portefeuille est toujours majoritairement investi dans le crédit de qualité, dit Investment Grade, à hauteur de 38%. Ces obligations 'Investment Grade' sont exclusivement celles d'entreprises de la zone euro. Le portefeuille est également exposé au crédit Haut Rendement avec un poids limité à 5%. Du côté de la sensibilité aux taux d'intérêts du portefeuille, les gérants ont maintenu un niveau de sensibilité stable, à fin août, à 4,7. A fin août, le portefeuille est majoritairement exposé au risque de taux de la zone Euro core (2,9) et des Etats-Unis (1,7). En ce qui concerne le risque de change, le portefeuille reste majoritairement exposé à l'EUR à hauteur de 89,3%. Les gérants détiennent toutefois une exposition au JPY 5,6% et à l'USD 3,8%. Perspectives : L'optimisme qui sous-tend le comportement des actifs risqués s'explique en partie par le fait que l'essentiel du cycle de hausse des taux est désormais derrière nous et que la situation économique est meilleure que prévu. C'est principalement le cas aux États-Unis où, même si nous continuons à anticiper une légère récession au T4 2023/T1 2024, nous avons revu à la hausse nos prévisions de croissance 2023, à 1,6%, à la faveur de révisions favorables des chiffres du T1. La zone euro devrait éviter la récession mais les risques de resserrement excessif de la BCE et les écarts de croissance entre pays persistent. Concernant la Chine, nous avons revu à la baisse les prévisions de croissance pour 2023 à 5,1% en raison de la faiblesse du T2 et du report des mesures de relance. Ainsi nous sommes défensifs à l'égard des actions des pays industrialisés, y compris les États-Unis, l'Europe et le Japon, mais nous ne négligeons pas les opportunités qui se présentent ailleurs. La récente faiblesse des secteurs de l'immobilier et de l'industrie manufacturière en Chine nous a amenés à adopter une position neutre sur ce pays. Nous pensons que les investisseurs devraient plutôt se diversifier dans l'univers plus large des émergents, où nous sommes désormais positifs. Nous maintenons une position positive sur la duration américaine, mais nous considérons que la persistance de l'inflation (de base) constitue un risque. Nous sommes également légèrement constructifs sur la duration de l'UE après le récent mouvement à la hausse des rendements et les indications d'une certaine faiblesse économique en Europe. Nous sommes prudents sur les obligations à hauts rendements américaines. Les valorisations actuelles semblent trop optimistes et ne correspondent pas à nos prévisions de ralentissement de l'économie et de resserrement des conditions financières. La liquidité pourrait représenter un problème dans ce segment à l'avenir.

Septembre 2023

Revue de marché : Le mois de septembre a été marqué par une activité toujours vigoureuse aux Etats-Unis. La situation reste difficile en Zone Euro et en Chine. De part et d'autre de l'Atlantique, l'inflation reste élevé et poursuit son reflux. La FED laisse ses taux inchangés alors que la BCE relève les siens. Sur les marchés, les rendements obligataires ont fortement augmenté tandis que la correction des indices d'actions, amorcée en août, a continué. L'économie américaine a défié les prévisions de récession malgré une inflation en hausse. Les indicateurs du marché du travail ont réservé des surprises positives avec la création de 187 000 emplois, bien que le taux de chômage ait légèrement augmenté, atteignant 3,8% après 3,5% en juillet. Les données sur la consommation, la production industrielle et les investissements des entreprises ont également montré des signes de résilience. En ce qui concerne l'inflation, l'indice global a connu une accélération en août, atteignant 3,7% sur un an après 3,2% en juillet, principalement en raison de la remontée des prix du carburant. Cependant, l'indice d'inflation sous-jacente (hors alimentation et énergie) a poursuivi son ralentissement, s'établissant à 4,3% après 4,7% en juillet. . Enfin, l'indice Core PCE, a ralenti à 3,9% sur un an en août, marquant son premier mois sous la barre des 4% depuis septembre 2021. En Europe, les indicateurs montrent une contraction de l'activité dans l'industrie et les services, bien que le rythme de détérioration dans ces derniers ait été moindre qu'en août. Malgré cela, le marché du travail est resté relativement stable, avec un taux de chômage à 6,4% en août, au plus bas depuis la création de la zone euro. L'inflation, qui a fortement ralenti en septembre, avec une progression de l'indice global à 4,3% sur 12 mois, après 5,2% en août, et celle de l'indice sous-jacent à 4,5%, après 5,3%. Lors de sa réunion de septembre, la Banque Centrale Européenne a relevé ses taux directeurs, portant le taux de rémunération des dépôts à 4,0%. Cependant, elle n'a pas signalé de futures hausses, exprimant sa confiance dans les taux actuels pour maîtriser l'inflation. Sur les marchés financiers, les taux longs ont continué d'augmenter, avec des rendements à 10 ans de près de 4,70% aux États-Unis et près de 2,97% en Allemagne. Les marchés d'actions ont poursuivi leur correction entamée en août, en grande partie due à la hausse des taux longs. Le MSCI ACWI a chuté de -3,6%, avec une baisse de -4,8% aux États-Unis et de -1,4% en Europe. Le marché britannique a fait exception, progressant de 2,8%, en grande partie grâce à son exposition aux secteurs de l'énergie et des matériaux. Les marchés émergents ont reculé de 2%, notamment en raison de l'appréciation du dollar et de la sous-performance du marché chinois, en baisse de -3%. Au sein de l'Europe, les valeurs "Value" ont surperformé les valeurs de croissance avec une hausse notable dans les secteurs de l'énergie (+7,5%) et bancaire (+2,9%). En revanche, les

OPCVM LCL PRUDENT

secteurs de la technologie de l'information (-6,1%) et des produits de consommation discrétionnaire (-5,8%) ont été durement touchés par la hausse des taux longs. Positionnement du fonds : Dans ce contexte, les positions actions ont été légèrement réduites à hauteur de 12,5%. Le portefeuille est largement diversifié avec des expositions aux Etats-Unis (dont le poids est à 6%), aux pays émergents (avec un poids de 2%), et à la zone euro (avec un poids à hauteur de 1%). En ce qui concerne le crédit aux entreprises, le portefeuille est toujours majoritairement investi dans le crédit de qualité, dit Investment Grade, à hauteur de 40%. Le portefeuille est également exposé au crédit Haut Rendement avec un poids limité à 5%. Du côté de la sensibilité aux taux d'intérêts du portefeuille, le niveau de sensibilité a été augmentée, à fin septembre, à 5,0. A fin septembre, le portefeuille est majoritairement exposé au risque de taux de la zone Euro core (3,1) et des Etats-Unis (1,7). En ce qui concerne le risque de change, le portefeuille reste majoritairement exposé à l'EUR à hauteur de 89,7%. Les gérants détiennent toutefois une exposition au JPY 6,0% et à l'USD 3,3%. Perspectives : Les actifs risqués, après avoir cédé une partie de leurs gains, ont clôturé le mois d'août à l'équilibre, tandis que les rendements des obligations américaines à 10 ans ont atteint leur plus haut niveau en 15 ans. L'économie américaine, soutenue par des incitations budgétaires et la vigueur de l'investissements des entreprises, s'est montrée résiliente. Toutefois, la confiance du marché a été ébranlée par le ralentissement de la dynamique en Chine, pays pour lequel nous avons revu à la baisse nos prévisions de croissance, ramenées de 5,1% à 4,9% pour 2023. À noter également que les indicateurs de conjoncture aux États-Unis et en Europe annoncent une décélération imminente. Malgré une révision à la hausse de nos prévisions de croissance 2023 aux États-Unis, de 1,6% à 2,1%, nous pensons toujours qu'une récession (légère) à partir du premier trimestre est possible, en raison de l'effet différé du resserrement des conditions financières et de l'épuisement des surplus d'épargne. Toutefois, l'investissement des entreprises pourrait remettre en question notre scénario de ralentissement de la demande intérieure. Nous percevons un risque haussier sur notre prévision de taux final à 5,5% pour la Fed et il faudra plus de clarté sur les perspectives de l'inflation des services et de l'inflation sous-jacente pour pouvoir confirmer une trajectoire descendante. Les incertitudes sur les bénéfices et le contexte économique incitent toujours à la prudence sur les actions américaines et européennes, mais nous sommes optimistes sur les pays émergents. Dans l'univers obligataire, la hausse des rendements nous permet de rester positifs sur la duration aux États-Unis, avec une certaine protection, mais nous sommes toujours défensifs sur le HY américain dont les valorisations sont tendues. Cependant, nous voyons favorablement les dettes en devises locales de certains pays émergents et sommes légèrement plus positifs sur les obligations brésiliennes après la récente baisse des taux dans ce pays. Les actions américaines et européennes affichent des valorisations élevées malgré le récent repli. Si notre scénario de récession modérée se réalise, les actions pourraient en pâtrir, notamment les grandes capitalisations américaines, les valeurs de croissance et les valeurs technologiques.

Octobre 2023

Revue de marché : Au cours du mois d'octobre, les chiffres économiques américains ont, de nouveau, surpris à la hausse, alors que ceux de la zone euro sont restés décevants. Ainsi, les Etats-Unis affiche une progression du PIB de 4,9% au 3eme trimestre alors qu'on fait état d'un léger recul du PIB de la zone euro par rapport au 2eme trimestre. Du côté des économies émergentes, une bonne nouvelle est venue de la croissance chinoise au 3eme trimestre. L'inflation, pour sa part, a davantage reflué en zone euro qu'aux Etats-Unis. En fin de mois, la Réserve fédérale semblait considérer que le niveau de ses taux directeurs était désormais approprié pour permettre une poursuite de la désinflation, et les marchés ne s'attendaient pas à une hausse de taux supplémentaire début novembre. Même du côté européen où la BCE s'est abstenu de tout mouvement sur ses taux directeurs lors de son dernier comité de politique monétaire. La communication de la BCE et de la Réserve fédérale américaine a conforté les marchés dans l'idée que les cycles de hausses des taux de ces deux grandes banques centrales étaient terminés. Les rendements à 10 ans ont fortement augmenté au cours du mois, atteignant très brièvement 5% aux Etats-Unis et 3% en Allemagne, avant de refluer en fin de mois, après les réunions de politiques monétaires de la Fed et de la BCE qui ont renforcé le sentiment que le cycle de durcissement monétaire était terminé. La hausse du début du mois avait été motivée par deux facteurs 1) l'anticipation, par les marchés, que les banques centrales maintiendraient des taux élevés sur une période prolongée 2) le fait que les investisseurs commencent à exiger des rendements plus élevés pour absorber les volumes croissants d'émissions nécessaires pour financer les déficits publics. La correction des marchés d'actions, amorcée en août, s'est prolongée en octobre. La hausse des taux longs américains, conjuguée aux bénéfices décevants de certains grands noms de la technologie, ont fortement impactés les actions. Le MSCI ACWI perd -2,8%. Les Etats-Unis reculent de -2,4% mais surperform l'Europe (-3,5%). Le MSCI pays émergents recule (-3,7%) pénalisé notamment par la forte sous performance du marché sud-coréen (-7%) ainsi que du marché chinois (-4,2%). En Europe, les secteurs cycliques (-3,8%) corrigent plus que les secteurs défensifs (-2,9%). Les secteurs de la banque (-6,3%), de la santé (-5,5%) et de la

OPCVM LCL PRUDENT

consommation discrétionnaire (-5,3%) sont les principaux contributeurs de la baisse en octobre. En Europe, les valeurs de croissance (-3,2%) surperforment les valeurs dites « Value » (-3,8%). Positionnement du fonds : Dans ce contexte, le poids actions a légèrement augmenté à 13,5%. Le portefeuille est largement diversifié avec des expositions aux Etats-Unis (dont le poids est à 7%), aux pays émergents (avec un poids de 2%), et à la zone euro (avec un poids à hauteur de 2%). En ce qui concerne le crédit aux entreprises, le portefeuille est toujours majoritairement investit dans le crédit de qualité, dit Investment Grade, à hauteur de 42%. Ces obligations 'Investment Grade' sont exclusivement celles d'entreprises de la zone euro. Le portefeuille est également exposé au crédit Haut Rendement avec un poids limité à 5%. Du côté de la sensibilité aux taux d'intérêts du portefeuille, les gérants ont maintenu le niveau de sensibilité, à fin octobre, autour des 4,95. A fin octobre, le portefeuille est majoritairement exposé au risque de taux de la zone Euro (3) et des Etats-Unis (1,7). En ce qui concerne le risque de change, le portefeuille reste majoritairement exposé à l'EUR à hauteur de 89,6%. Les gérants détiennent toutefois une exposition au JPY 6,1% et à l'USD 1,8%. Perspectives : Les marchés ont été maintenus dans une fourchette étroite par la résilience de l'économie américaine, les politiques monétaires et l'immobilier chinois. Aux États-Unis, la croissance a été soutenue par la vigueur de la consommation et des mesures budgétaires plus fortes qu'attendu, mais ces facteurs semblent s'estomper, incitant à la prudence. Les actions des pays développés, à commencer par les États-Unis, ont pour arrière-plan un marché du travail en perte de vitesse, des prix du pétrole plus élevés pénalisant les consommateurs et une augmentation des impayés. Dans ce contexte, nous restons prudents sur les actifs risqués, mais cherchons à profiter des opportunités tactiques qui émergent, par exemple, sur le crédit de qualité européen, où les fondamentaux des entreprises sont meilleurs. Nous restons néanmoins positifs sur les émergents, compte tenu de l'amélioration des perspectives de certains pays d'Asie et d'Amérique latine. En parallèle, l'inflation proche du pic dans la plupart des émergents et l'approche de la fin des hausses de taux nous permettent de rester optimistes sur les obligations de certains pays (Afrique du Sud, Indonésie, Mexique, etc.). Nous maintenons une position prudente sur les obligations à hauts rendement américain, compensée par une opinion constructive sur le crédit de qualité européen, pour assurer une position globalement neutre sur le crédit. Le crédit de qualité reste très soutenu par la demande et il est difficile d'évaluer le timing de l'élargissement des spreads, malgré l'augmentation des défauts et l'évolution des notations. L'incertitude entourant la croissance mondiale et l'inflation fait planer des risques sur les actions et les obligations. Nous pensons que les investisseurs doivent maintenir leur protection sur les obligations du Trésor américain et les actions. Au-delà des actifs financiers, l'or constitue une couverture intéressante en cas de forte récession ou de crise géopolitique. Son potentiel haussier nous semble limité, compte tenu de ses valorisations raisonnables et du positionnement des taux « plus élevé pour plus longtemps » de la Fed.

Novembre 2023

Revue de marché : En novembre, l'économie américaine est restée tonique, bien qu'en légère perte de vitesse, tandis que celle de la zone euro s'est maintenue sur une trajectoire stagnante. La Chine, de son côté, a déployé de nouvelles mesures visant à amortir son ralentissement. Dans les grandes économies avancées, l'inflation a baissé plus rapidement que prévu et les banques centrales se sont abstenues de signaler des hausses de taux supplémentaires. Les marchés ont très bien accueilli ces développements : les rendements obligataires ont fortement baissé et les actions ont réalisé de belles progressions. A l'issue de son comité de politique monétaire du 1er novembre, la Réserve fédérale a laissé ses taux directeurs inchangés. Elle a toutefois laissé la porte ouverte à d'éventuelles hausses supplémentaires en cas de ralentissement insuffisant de l'inflation, et indiqué que toute discussion au sujet d'une baisse des taux était prématurée. La BCE, à en juger par sa communication durant le mois (en l'absence de comité de politique monétaire), a semblé satisfaite, dans l'ensemble, du niveau de ses taux directeurs. Le marché obligataire a réalisé son meilleur mois depuis 2008. Le marché des taux a été marqué ces derniers jours par une forte baisse des taux courts et longs. Les investisseurs ont été surpris par la forte baisse de l'inflation, notamment en zone euro. En novembre, l'inflation dans la zone euro a connu une baisse importante, passant de 2,9% à 2,4%. De plus, certains membres du FOMC ont confirmé que la Fed pourrait commencer à baisser son taux directeur simplement parce que l'inflation recule. En conséquent, les investisseurs ont fortement révisé leurs anticipations de politique monétaire. Le marché considère, désormais, que la Fed et la BCE pourraient commencer leur cycle de baisse de taux dès le mois de mars. En parallèle, les marchés du crédit ont affiché des résultats positifs, encouragés par les perspectives de baisse de taux. Les marchés d'actions ont fortement rebondi en novembre. Le rendement américain à 10 ans a chuté de près de 50 point de base sur le mois. Les actions mondiales en ont profité, le MSCI ACWI gagnant +7,9%. Les Etats-Unis ont progressé de 9,2%, surperformant l'Europe (+5,6%). Les marchés de la zone euro (+7,8%) ont fait mieux, avec comme principaux contributeurs l'Allemagne (+9,8%) et les Pays-Bas (+9,8%). Hors zone euro, le marché britannique (+1,8%) n'a pas su profiter pleinement du rebond notamment du fait de son exposition aux secteurs de l'énergie et des matériaux. Le

OPCVM LCL PRUDENT

marché nippon (+5,9%), en revanche, s'est joint au rallye. Le MSCI pays émergents a progressé (+6%), entraîné par la dépréciation du dollar et la bonne performance du marché sud-coréen (+11%). En Europe, au niveau sectoriel, les valeurs dites « value » (+4,3%) sous-performent les valeurs de croissance (-7%). En tête, le secteur de l'immobilier (+14,2%) et le secteur de l'IT (+13,6%), sensibles taux d'intérêt. Le secteur de l'énergie (-2,6%) est le seul à finir le mois en territoire négatif. Positionnement du fonds : Dans ce contexte, les positions actions ont été légèrement augmentées à hauteur de 15%. Le portefeuille est largement diversifié avec des expositions aux Etats-Unis (dont le poids est à 8%), aux pays émergents (avec un poids de 3%), et à la zone euro (avec un poids à hauteur de 1%). En ce qui concerne le crédit aux entreprises, le portefeuille est toujours majoritairement investi dans le crédit de qualité, dit Investment Grade, à hauteur de 35%. Le portefeuille est également exposé au crédit Haut Rendement avec un poids limité à 6%. Du côté de la sensibilité aux taux d'intérêts du portefeuille, le niveau de sensibilité a été diminué, à fin novembre, à 4,7 suite à la forte baisse des taux sur le mois. A fin novembre, le portefeuille est majoritairement exposé au risque de taux de la zone Euro core (2,1), des Etats-Unis (1,6) et de l'Italie (0,7). En ce qui concerne le risque de change, le portefeuille reste majoritairement exposé à l'EUR à hauteur de 87,9%. Les gérants détiennent toutefois une exposition au JPY 6,2% et à l'USD 2,8%. Perspectives : L'évolution des économies des pays développés et émergents, les progrès en matière d'inflation et les risques liés à la consommation et à la géopolitique déterminent notre position. Nous sommes prudents à l'égard des actifs à risque. Malgré cela, nous n'excluons pas la possibilité d'un rallye tactique dans certains cas mais nous pensons qu'ils ne devraient pas conduire les convictions des investisseurs. Ils doivent au contraire rester équilibrés, en favorisant la duration et en explorant les opportunités des actifs des pays émergents afin de bénéficier de perspectives de croissance. Nous sommes prudents à l'égard des actions américaines et européennes, mais nous restons positifs sur les actions des pays émergents. Toutefois, nous pensons que le moment est venu de consolider les opinions sur les marchés émergents, compte tenu des divergences croissantes. Par exemple, nous observons des signes de ralentissement de l'activité économique en Chine, mais nous voyons de fortes perspectives de croissance en Inde, au Brésil et au Mexique. Le Brésil devrait bénéficier d'une dynamique favorable des bénéfices et des exportations de matières premières, tandis que l'Inde est une histoire structurelle de la demande intérieure et des réformes. Bien que nous maintenions une position défensive sur les actions des pays développés, l'optionalité et les couvertures peuvent permettre aux investisseurs de saisir tout potentiel de hausse des actions sans modifier leur position globale. Nous maintenons notre position constructive sur la duration américaine. Mais après les commentaires moins tranchants de la Fed, nous voyons une meilleure valeur dans les parties intermédiaires de la courbe des taux. Nous restons également positifs sur la duration européenne, compte tenu de la faiblesse des perspectives économiques, et sur les taux d'intérêt à long terme compte tenu de la faiblesse des perspectives économiques. En ce qui concerne le crédit aux entreprises, l'investment grade européen reste notre favori. Bien que les fondamentaux se soient quelque peu détériorés, la situation globale reste saine. La baisse de l'offre est également positive.

Décembre 2023

Revue de marché : En décembre, l'économie américaine a continué d'afficher une bonne tenue, alors que la conjoncture est restée stagnante en Europe. Le ralentissement s'est poursuivi en Chine tandis que les autres économies émergentes ont connu des situations diverses. L'inflation a continué de ralentir aux Etats-Unis et en zone euro, mais la Réserve fédérale américaine a communiqué de façon plus appuyée que la BCE sur d'éventuelles baisses de taux au cours des prochains mois. Plusieurs banques centrales des économies émergentes ont, pour leur part, baissé leurs taux. Dans la prolongation des mouvements déjà observés en novembre, les rendements obligataires ont baissé et les indices d'actions ont progressé, inscrivant, pour certains, de nouveaux plus hauts historiques. Sur le marché obligataire, la fin de l'année a été marquée par une forte baisse des rendements sur l'ensemble de la courbe. Le 10 ans américain a clôturé l'année à près de 3,8% et le 10 allemand aux alentours de 2%. Le marché s'attend à ce que la Fed et la BCE entament leur cycle de baisse des taux en mars. Cette baisse très rapide des rendements s'explique par : 1/ Une baisse plus forte que prévu de l'inflation dans les économies développées. 2/ Un changement de ton de la Fed, désormais revenue au point où ses deux mandats « inflation » et « emploi » sont importants. En effet, la Fed étant rassurée par le recul de l'inflation, les membres du FOMC sont désormais très attentifs à l'impact de la hausse des taux sur la croissance. L'objectif étant d'éviter un ralentissement excessif de l'activité, la Fed ne souhaite pas restreindre l'économie plus longtemps que nécessaire. 3/ Une croissance économique qui surprend toujours à la baisse dans la zone euro, même si le marché du travail reste solide. Les marchés s'attendent désormais à un retour rapide de l'inflation à 2% sans récession. Le rallye des actions mondiales, qui a commencé en novembre, s'est prolongé ce mois-ci en réaction à la forte baisse généralisée des taux longs. Le 10 ans américain a en effet chuté de près de 50 pb en décembre. Les actions mondiales en ont profité, le MSCI ACWI gagnant +4,1%. Les Etats-Unis progressent de 4,9% et surperforment l'Europe (+3,1%). Les

OPCVM LCL PRUDENT

Marchés de la zone euro (+3,1%) affichent une performance similaire, avec comme principaux contributeurs les Pays-Bas (+6,1%) et le Portugal (+3,4%). Hors zone euro, le marché suédois (+7,6%) a su tirer son épingle du jeu en décembre. Le marché britannique (+3,5%) a aussi profité de la tendance haussière. En revanche, le marché nippon (-0,7%) est à contre tendance et finit le mois en territoire négatif. Le MSCI pays émergents avance (+2,8%) entraîné par la dépréciation du dollar et la bonne performance du marché indien (+7,8%). En Europe, au niveau sectoriel, les valeurs dites cycliques (+4,4%) l'emportent face aux valeurs défensives (+0,8%). En tête, le secteur de l'immobilier (+11,6%) et le secteur industriel (+6,3%). Le secteur de l'énergie (-1,6%) est le seul secteur finissant le mois en territoire négatif. En Europe, les valeurs de croissance (+3,3%) surperforment les valeurs dites « value » (+2,8%). Positionnement du fonds : Dans ce contexte, nous avons diminué nos positions actions à hauteur de 14%. Le portefeuille est largement diversifié avec des expositions aux Etats-Unis (dont le poids est à 7%), aux pays émergents (avec un poids de 3%), et à la zone euro (avec un poids à hauteur de 1%). En ce qui concerne le crédit aux entreprises, le portefeuille est toujours majoritairement investi dans le crédit de qualité, dit Investment Grade, à hauteur de 35%. Ces obligations 'Investment Grade' sont exclusivement celles d'entreprises de la zone euro. Le portefeuille est également exposé au crédit Haut Rendement avec un poids limité à 5%. Nous avons diminué notre exposition à la dette souveraine européenne (à hauteur de 44%) et conservé notre exposition à la dette souveraine américaine (à hauteur de 28%). Du côté de la sensibilité aux taux d'intérêts du portefeuille, les gérants ont diminué le niveau de sensibilité, à fin décembre, à 4,3. A fin décembre, le portefeuille est majoritairement exposé au risque de taux de la zone Euro (2,75) et des Etats-Unis (1,6). En ce qui concerne le risque de change, le portefeuille reste majoritairement exposé à l'EUR à hauteur de 88%. Les gérants détiennent toutefois une exposition au JPY 6% et à l'USD 4%. Perspectives : Bien que nous terminions l'année 2023 sur une note positive, nous pensons toujours qu'une légère récession aux États-Unis est possible au début de 2024 en raison de l'effet décalé du resserrement des conditions financières et de la diminution de l'excès d'épargne. En Europe, comme le montrent les données récentes, les risques sont de plus en plus orientés à la baisse et pourraient être exacerbés par une capacité budgétaire limitée, en particulier en Allemagne. Des progrès ont été accomplis dans la réduction de l'inflation globale aux États-Unis et en Europe, les pressions sur les prix de base diminuant également, mais moins rapidement. La clé des performances futures restera la position des banques centrales, qui pourraient revenir sur le récent mouvement d'optimisme des marchés. De récentes enquêtes auprès des entreprises indiquent une certaine prudence quant à leurs plans d'emploi et d'investissement, et les tensions géopolitiques resteront élevées. Avec la décélération de l'inflation, nous pensons que le mandat des banques centrales est probablement terminé en ce qui concerne les hausses de taux, l'accent étant désormais mis sur le calendrier de la première baisse de taux. Malgré l'optimisme récent, le calendrier et l'ampleur des réductions pourraient ne pas se produire aussi rapidement que les investisseurs l'espèrent, et nous restons donc quelque peu prudent sur les actions tout en continuant à favoriser légèrement la duration.

Sur la période sous revue du portefeuille LCL PRUDENT, la performance est de 6,50%. Celle du benchmark est de 5,40% avec une Tracking Error de 5,67%.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
AMUNDI PRUDENT O C	1 353 685,81	70 837 933,17

OPCVM LCL PRUDENT

Information sur les commissions de surperformance (En EUR)

	29/12/2023
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1)	
Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats)	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	

(1) par rapport à l'actif net de l'arrêté comptable

(2) par rapport à l'actif net moyen

OPCVM LCL PRUDENT

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers - Règlement SFTR - en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la règlementation SFTR.

Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

"L'objectif est, sur un horizon de placement de 2 ans, de réaliser une performance annuelle supérieure de 2% à celle de l'ESTR capitalisé, indice représentatif du taux monétaire de la zone euro, à travers une gestion discrétionnaire et flexible d'exposition aux différents marchés internationaux d'actions, de taux et de devises, et après prise en compte des frais courants.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion effectue une sélection d'actions, principalement européennes, de toutes tailles de capitalisations, d'obligations publiques et privées, européennes et internationales, principalement de bonne qualité ("Investment Grade") selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la Société de gestion, et de devises.

Compte tenu de sa gestion active et discrétionnaire, le fonds sera exposé aux marchés de taux entre 70 et 100% de son actif net (l'exposition minimum aux produits de maturité supérieure à 2 ans étant de 20%), aux marchés des actions entre 0 et 20% de son actif net et aux devises entre 0 et 30% de son actif net. L'exposition cumulée aux marchés d'actions, aux obligations haut-rendement et émergentes sera limitée à 30%.

Le fonds est soumis à un risque de change.

Le fonds pourra conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme pourront également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition et/ou d'arbitrage." Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 1er janvier 2023.

Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

"Information sur l'intégration des risques de durabilité. Amundi applique une Politique d'Investissement Responsable qui consiste en une politique d'exclusions ciblées selon la stratégie d'investissement. Les principales incidences négatives des décisions d'investissement (au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »)) sont les effets négatifs, importants ou susceptibles d'être importants, sur les facteurs de durabilité qui sont causés, aggravés par ou directement liés aux décisions d'investissement. L'Annexe 1 du règlement délégué au Règlement Disclosure dresse la liste des indicateurs des principales incidences négatives.

Aussi, la société de gestion considère la prise en compte des principales incidences négatives à travers sa politique d'exclusions normatives. En l'espèce, seul l'indicateur 14 (Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et armes biologiques) est pris en compte. Les autres indicateurs ainsi que la notation ESG des émetteurs ne sont pas pris en compte dans le process d'investissement.

Des informations plus détaillées sur les principales incidences négatives sont incluses dans la déclaration réglementaire ESG de la société de gestion disponible sur son site internet : www.amundi.com."

"Indice de référence applicable à l'objectif de gestion du fonds :

L'administrateur de l'indice de référence est la BCE (Banque Centrale Européenne). En tant que banque centrale cet administrateur bénéficie de l'exemption de l'article 2.2 du règlement benchmark et à ce titre n'a pas à être inscrit sur le registre de l'ESMA. Des informations complémentaires sur l'indice de référence sont accessibles via le site internet de l'administrateur de l'indice de référence : https://www.ecb.europa.eu/stats/financial_markets_and_interest_rates/euro_shortterm_rate/html/index.fr.html

Commission de surperformance du maître :

Pour la part O : Néant

Pour les part C et R1 :

Le calcul de la commission de surperformance s'applique au niveau de chaque part concernée et à chaque date d'établissement de la Valeur Liquidative. Celui-ci est basé sur la comparaison (ci-après la « Comparaison ») entre :

L'actif net calculé au niveau de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) et

OPCVM LCL PRUDENT

L'actif de référence (ci-après « l'Actif de Référence ») qui représente et réplique l'actif net calculé au niveau de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) au 1er jour de la période d'observation, retraité des souscriptions/rachats à chaque valorisation, auquel est appliquée la performance de l'indicateur de référence (€STR capitalisé) majoré de 2% par an.

Ainsi, à compter du 3 janvier 2022, la Comparaison est effectuée sur une période d'observation de cinq années maximum, dont la date anniversaire correspond au jour d'établissement de la dernière valeur liquidative du mois de décembre. Toutes les périodes d'observations qui s'ouvrent à compter du 3 janvier 2022 intègrent les nouvelles modalités ci-dessous.

Au cours de la vie de la part, une nouvelle période d'observation de 5 années maximum s'ouvre :

En cas de versement de la provision annuelle à une date anniversaire.

En cas de sous-performance cumulée constatée à l'issue d'une période de 5 ans.

Dans ce cas, toute sous-performance supérieure à 5 ans ne sera plus prise en compte au cours de la nouvelle période d'observation ; à l'inverse toute sous-performance générée sur les 5 dernières années continuera à être prise en compte.

La période d'observation de la part R1 débute le 31 octobre 2022.

La commission de surperformance représentera 20 % de l'écart entre l'actif net calculé au niveau de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) et l'Actif de Référence si les conditions cumulatives suivantes sont remplies :

Cet écart est positif

La performance relative, depuis le début de la période d'observation telle que définie ci-dessus, de la part par rapport à l'actif de référence est positive ou nulle.

Les sous-performances passées sur les 5 dernières années doivent ainsi être compensées avant qu'une provision puisse à nouveau être enregistrée.

Cette commission fera l'objet d'une provision lors du calcul de la Valeur Liquidative.

En cas de rachat au cours de la période d'observation, la quote-part de la provision constituée, correspondant au nombre de parts rachetées, est définitivement acquise à la société de gestion. Celle-ci peut être versée à la société de gestion à chaque date anniversaire.

Si, au cours de la période d'observation, l'actif net calculé de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) est inférieur à celui de l'Actif de Référence, la commission de surperformance sera nulle et fera l'objet d'une reprise de provision lors du calcul de la Valeur Liquidative. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

Sur la période d'observation, toutes provisions telles que définies ci-dessus deviennent exigible à date d'anniversaire et seront payées à la Société de Gestion.

La commission de surperformance est perçue par la société de gestion même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'Actif de Référence.

Les 3 exemples ci-dessous illustrent la méthode décrite pour des périodes d'observation de 5 ans : "

Date de mise à jour du prospectus : 1er janvier 2023.

Date de la mise à jour du règlement : 1er janvier 2023.

Dispositif de plafonnement des rachats :

Les porteurs sont informés de l'existence d'un dispositif de plafonnement des rachats (« Gates ») sur le fonds maître. Ce mécanisme permet à la Société de Gestion du maître de ne pas exécuter en totalité les ordres de rachat centralisés sur une même valeur liquidative en cas de circonstances exceptionnelles et si l'intérêt des porteurs le commande. En tant que nourricier, l'OPC supporte le mécanisme de Gates mis en place sur le fonds maître, sur décision de la société de gestion du fonds maître. Pour plus d'information sur ce mécanisme de Gates, notamment le mode de déclenchement ainsi que les modalités d'informations des porteurs au niveau du maître, il est conseillé de se référer au prospectus et au règlement de l'OPC maître.

Dispositif de plafonnement des rachats :

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPC, à l'exception des frais de transaction.

Une partie des frais de gestion peut être rétrocédée aux commercialisateurs avec lesquels la société de gestion a conclu des accords de commercialisation. Il s'agit de commercialisateurs appartenant ou non au

OPCVM LCL PRUDENT

même groupe que la société de gestion. Ces commissions sont calculées sur la base d'un pourcentage des frais de gestion financière et sont facturées à la société de gestion.

Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc...) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion. A ces frais peuvent s'ajouter : des commissions de sur performance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPC a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPC ;des frais liés aux opérations d'acquisition et cession temporaires de titres.

En tant que nourricier du fonds AMUNDI PRUDENT, l'OPC supporte le mécanisme anti-dilution connu sous le nom de « swing pricing » mis en œuvre au niveau de son OPC maître.

Date de mise à jour du prospectus : 12 octobre 2023.

Toutefois, si, en cas de circonstances exceptionnelles, le remboursement nécessite la réalisation préalable d'actifs compris dans le fonds, ce délai peut être prolongé, sans pouvoir excéder 30 jours. Sauf en cas de succession ou de donation-partage, la cession ou le transfert de parts entre porteurs, ou de porteurs à un tiers, est assimilé à un rachat suivi d'une souscription ; s'il s'agit d'un tiers, le montant de la cession ou du transfert doit, le cas échéant, être complété par le bénéficiaire pour atteindre au minimum celui de la souscription minimale exigée par le prospectus. En application de l'article L. 214-8-7 du Code monétaire et financier, le rachat par le fonds de ses parts, comme l'émission de parts nouvelles, peuvent être suspendus, à titre provisoire, par la société de gestion, quand des circonstances exceptionnelles l'exigent et si l'intérêt des porteurs le commande. Lorsque l'actif net du fonds est inférieur au montant fixé par la réglementation, aucun rachat des parts ne peut être effectué. En application des articles L. 214-8-7 du Code monétaire et financier et 411-20-1 du Règlement général de l'AMF, la société de gestion peut décider de plafonner les rachats quand des circonstances exceptionnelles l'exigent et si l'intérêt des porteurs ou du public le commande. Le dispositif pourra être déclenché par la société de gestion dès lors qu'un seuil (rachat net divisé par actif net) prédéfini dans le prospectus est atteint. Dans le cas où les conditions de liquidité le permettent, la société de gestion peut décider de ne pas déclencher le dispositif de plafonnement des rachats, et par conséquent d'honorer les rachats au-delà de ce seuil. La durée maximale d'application du dispositif de plafonnement des rachats dépend de la périodicité de calcul de la valeur liquidative du FCP et est déterminée dans le prospectus. Les ordres de rachat non exécutés sur une valeur liquidative seront automatiquement reportés sur la prochaine date de centralisation. Des conditions de souscription minimale pourront être fixées selon les modalités prévues par le prospectus. Le fonds peut cesser d'émettre des parts en application du troisième alinéa de l'article L. 214-8-7 du Code monétaire et financier, de manière provisoire ou définitive, partiellement ou totalement, dans les situations objectives entraînant la fermeture des souscriptions telles qu'un nombre maximum de parts émises, un montant maximum d'actif atteint ou l'expiration d'une période de souscription déterminée. Le déclenchement de cet outil fera l'objet d'une information par tout moyen des porteurs existants relative à son activation, ainsi qu'au seuil et à la situation objective ayant conduit à la décision de fermeture partielle ou totale. Dans le cas d'une fermeture partielle, cette information par tout moyen précisera explicitement les modalités selon lesquelles les porteurs existants peuvent continuer de souscrire pendant la durée de cette fermeture partielle. Les porteurs de parts sont également informés par tout moyen de la décision du fonds ou de la société de gestion soit de mettre fin à la fermeture totale ou partielle des souscriptions (lors du passage sous le seuil de déclenchement), soit de ne pas y mettre fin (en cas de changement de seuil ou de modification de la situation objective ayant conduit à la mise en œuvre de cet outil). Une modification de la situation objective invoquée ou du seuil de déclenchement de l'outil doit toujours être effectuée dans l'intérêt des porteurs de parts. L'information par tout moyen précise les raisons exactes de ces modifications.

Date de la mise à jour du règlement : 12 octobre 2023.

Informations spécifiques

OPC nourricier

La documentation juridique du Fonds prévoit qu'il est investi en totalité et en permanence en parts (ou actions le cas échéant) de son OPC maître et indique, au titre des frais indirects, les taux maxima des commissions de souscription et de rachat, ainsi que des frais de gestion de cet OPC maître.

Conformément à la réglementation et au cours de la période écoulée, l'OPC maître a présenté en pratique des taux conformes à ceux mentionnés dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur et repris dans le paragraphe « Frais de gestion ».

Frais de gestion nourricier

Votre fonds est nourricier de l'OPC/compartiment AMUNDI PRUDENT.

Le total des frais effectivement prélevés au cours de l'exercice s'élève à 1,19% TTC, dont 0,79% TTC qui représentent les frais de gestion directs et 0,40% TTC qui représentent les frais de gestion indirects (représentant les frais courants du maître sur la même période).

Droit de vote

L'exercice des droits de vote attachés aux valeurs inscrites à l'actif du Fonds et la décision de l'apport des titres sont définis dans le règlement du Fonds.

Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la Société de Gestion ou par les entités de son groupe, veuillez-vous reporter aux rubriques des comptes annuels :

- Autres Informations.
- Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le groupe.

Calcul du risque global

- Méthode du calcul de l'engagement

Contrairement à son maître, cet OPC ne peut pas avoir recours à des instruments générant un calcul d'engagement ; aucune méthode de calcul d'engagement n'est donc mentionnée.

Les méthodes de calcul du ratio du risque global du maître sont :

La VaR absolue.

Informations réglementaires

Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Notre société de gestion et sa filiale de « "Négociation » attachent une grande importance à la sélection des prestataires transactionnels que sont les intermédiaires ("brokers") ou contreparties.

Ses méthodes de sélection sont les suivantes :

- Les intermédiaires ("brokers") sont sélectionnés par zone géographique, puis par métier. Les contreparties sont sélectionnées par métier.
- Les intermédiaires ("brokers") et les contreparties se voient attribuer une note interne trimestrielle. Les directions de notre société intervenant dans le processus de notation sont directement concernées par les prestations fournies par ces prestataires. C'est la filiale de « Négociation » de notre société qui organise et détermine cette notation sur base des notes décernées par chaque responsable d'équipe concernée selon les critères suivants :

Pour les équipes de gérants, d'analystes financiers et de stratégistes :

- Relation commerciale générale, compréhension des besoins, pertinence des contacts,
- Qualité des conseils de marchés et opportunités, suivi des conseils,
- Qualité de la recherche et des publications,
- Univers des valeurs couvertes, visites des sociétés et de leur direction.

Pour les équipes de négociateurs :

- Qualité des personnels, connaissance du marché et information sur les sociétés, confidentialité,
- Proposition de prix,
- Qualité des exécutions,
- Qualité du traitement des opérations, connectivité, technicité et réactivité.

Les directions « Compliance » et « Middle Office » de notre société disposent d'un droit de véto.

Accréditation d'un nouveau prestataire (intermédiaire ou contrepartie) transactionnel

La filiale de « Négociation » se charge d'instruire les dossiers d'habilitation et d'obtenir l'accord des directions « Risques » et « Compliance ». Lorsque le prestataire transactionnel (intermédiaire ou contrepartie) est habilité, il fait l'objet d'une notation lors du trimestre suivant.

Comités de suivi des prestataires (intermédiaires et contreparties) transactionnels

Ces comités de suivi ont lieu chaque trimestre, sous l'égide du responsable de la filiale de « Négociation ». Les objectifs de ces comités sont les suivants :

- Valider l'activité écoulée et la nouvelle sélection à mettre en œuvre pour le trimestre suivant,
- Décider de l'appartenance des prestataires à un groupe qui se verra confier un certain nombre de transactions,
- Définir les perspectives de l'activité.

Dans ces perspectives, les comités de suivi passent en revue les statistiques et notes attribuées à chaque prestataire et prennent les décisions qui en découlent.

Rapport sur les frais d'intermédiation

Il est tenu à la disposition des porteurs un rapport relatif aux frais d'intermédiation. Ce rapport est consultable à l'adresse internet suivante : www.amundi.com.

OPCVM LCL PRUDENT

Eligibilité PEA

La société de gestion assure un suivi quotidien du niveau de détention de titres éligibles au régime fiscal PEA afin de s'assurer que le portefeuille est en permanence investi de manière à respecter le seuil minimal exigé par la réglementation.

Politique de Rémunérations

Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de Amundi Asset Management est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « Directive UCITS V »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »), intégrant le risque de développement durable et les critères ESG dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes ESG d'un fonds.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 30 janvier 2023, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2022 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2023.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2023, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2023, le montant total des rémunérations versées par Amundi Asset Management (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) à l'ensemble de son personnel (1 923 bénéficiaires⁽¹⁾) s'est élevé à 207 362 471 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 145 346 571 euros, soit 70% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées et non différées versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 62 015 900 euros, soit 30% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

⁽¹⁾ Nombre de collaborateurs (CDI, CDD) payés au cours de l'année.

Par ailleurs, du « carried interest » a été versé au cours de l'exercice 2023, et est pris en compte dans le montant total de rémunérations variables versées ci-dessus.

Sur le total des rémunérations versées sur l'exercice (fixes et variables différées et non différées), 21 370 354 euros concernaient les « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (44 bénéficiaires), 15 185 244 euros concernaient les « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (56 bénéficiaires).

OPCVM LCL PRUDENT

1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinaires issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères quantitatifs que qualitatifs, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères quantitatifs :

- RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Performance brute/absolue/relative des stratégies d'investissement (basées sur des composites GIPS) sur 1,3, 5 ans, perspective principalement axée sur 1 an, ajustée sur le long terme (3,5 ans)
- Performance en fonction du risque basée sur RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Classements concurrentiels à travers les classements Morningstar
- Collecte nette/demande de soumission, mandats réussis
- Performance fees
- Quand cela est pertinent, évaluation ESG des fonds selon différentes agences de notation (Morningstar, CDP...)
- Respect de l'approche ESG « Beat the benchmark », de la politique d'exclusion ESG et de l'index de transition climatique.

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Qualité du management
- Innovation/développement produit
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Engagement commercial incluant la composante ESG dans les actions commerciales
- ESG :
 - Respect de la politique ESG et participation à l'offre Net-zero,
 - Intégration de l'ESG dans les processus d'investissement
 - Capacité à promouvoir et diffuser la connaissance ESG en interne et en externe
 - Participer à l'élargissement de l'offre et à l'innovation en matière ESG
 - Aptitude à concilier la combinaison entre risque et ESG (le risque et le retour ajusté de l'ESG).

2. Fonctions commerciales

Critères quantitatifs :

- Collecte nette, notamment en matière d'ESG et de produits à impact
- Recettes
- Collecte brute
- Développement et fidélisation de la clientèle ; gamme de produits
- Nombre d'actions commerciales par an, notamment en matière de prospection
- Nombre de clients contactés sur leur stratégie Net-zero.

OPCVM LCL PRUDENT

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et des intérêts du client
- Sécurisation/ développement de l'activité
- Satisfaction client
- Qualité du management
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Esprit d'entreprise
- Aptitude à expliquer et promouvoir les politiques ESG ainsi que les solutions d'Amundi.

3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment :

- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V.
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif.
- l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

- Amundi produit une analyse ESG qui se traduit par la notation ESG de plus de 19 000 entreprises dans le monde¹, selon une échelle qui va de « A » (pour les émetteurs aux meilleures pratiques ESG) à « G » (pour les moins bonnes pratiques ESG). Le score ESG obtenu vise à mesurer la performance ESG d'un émetteur : capacité à anticiper et gérer les risques de durabilité ainsi que l'impact négatif potentiel de ses activités sur les facteurs de durabilité. Cette analyse est complétée par une politique d'engagement active auprès des émetteurs, en particulier sur les enjeux importants en matière de développement durable propres à leurs secteurs.
- Dans le cadre de sa responsabilité fiduciaire, Amundi a fixé des normes minimales et des politiques d'exclusion sur des sujets critiques en matière de durabilité². Ces Normes Minimales et cette Politique d'Exclusion sont appliquées aux portefeuilles gérés activement et aux portefeuilles ESG passifs et toujours dans le respect des lois et des réglementations applicables.

¹ Sources Amundi Décembre 2023

² Pour plus de détails se référer à la politique investissement responsable d'Amundi disponible sur le site www.amundi.fr

OPCVM LCL PRUDENT

Pour la gestion passive, l'application de la politique d'exclusion diffère entre les produits ESG et les produits non ESG³ :

- Pour les fonds passifs ESG : Tous les ETF ESG et fonds indiciaux ESG appliquent les Normes Minimales et la Politique d'Exclusion d'Amundi,
- Pour les fonds passifs non ESG : Le devoir fiduciaire consiste à reproduire le plus fidèlement possible un indice. Le gestionnaire de portefeuille dispose donc d'une marge de manœuvre limitée et doit respecter les objectifs contractuels afin que l'exposition passive soit en parfaite adéquation avec l'indice de référence demandé. Les fonds indiciaux/ETF d'Amundi, répliquant des indices de référence standards (non ESG) n'appliquent pas d'exclusions systématiques au-delà de celles imposées par la réglementation.

Exclusions normatives liées aux conventions internationales :

- **mines anti-personnel et bombes à sous-munitions⁴,**
- **armes chimiques et biologiques⁵,**
- **armes à uranium appauvri,**
- **Violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies⁶.**

Exclusions sectorielles :

- **armement nucléaire,**
- **charbon thermique⁷,**
- **hydrocarbures non conventionnels (représentant plus de 30% du chiffre d'affaires pour l'exploration et la production)⁸,**
- **tabac (produits complets du tabac générant plus de 5% du chiffre d'affaires des entreprises).**

Concernant les politiques d'exclusions sectorielles :

- **Charbon thermique**

Amundi a mis en œuvre depuis 2016 une politique sectorielle spécifique générant l'exclusion de certaines entreprises et émetteurs. Chaque année depuis 2016, Amundi a renforcé sa politique d'exclusion du charbon (règles et seuils) dans la mesure où son élimination progressive (calendrier 2030/2040) est primordiale pour parvenir à la décarbonation de nos économies. Ces engagements découlent de la stratégie climat du groupe Crédit Agricole.

Amundi exclut :

- Les sociétés d'exploitation minières, de services publics et d'infrastructures de transport qui développent des projets de charbon thermique, bénéficiant d'un statut autorisé, et qui sont en phase de construction,
- Les entreprises générant plus de 20% de leur chiffre d'affaires grâce à l'extraction de charbon thermique,
- Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique est supérieure ou égale à 70 millions de tonnes, sans intention de réduction,
- Toutes les entreprises qui génèrent plus de 50% de leur chiffre d'affaires de l'extraction du charbon thermique et de la production d'électricité à partir de charbon thermique,
- Toutes les entreprises qui génèrent entre 20% et 50% de leur chiffre d'affaires de la production d'électricité à base de charbon thermique et de l'extraction de charbon thermique, et présentant une trajectoire de transition insuffisante⁹.

- **Hydrocarbures non conventionnels**

L'investissement dans les entreprises fortement exposées aux énergies fossiles entraîne de plus en plus de risques sociaux, environnementaux et économiques. L'exploration et la production pétrolière et gazière non

³ Pour une vue exhaustive du champ d'application de la Politique d'Exclusion d'Amundi, veuillez-vous référer aux tableaux présentés en annexe page 37 de la Politique Générale Investissement Responsable d'Amundi

⁴ Conventions Ottawa (12/03/1997) et Oslo (12/03/2008).

⁵ Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction - 26/03/1972

⁶ Emetteurs qui violent de manière grave et répétée un ou plusieurs des dix principes du Pacte mondial des Nations Unies , sans prendre de mesures correctives crédibles

⁷ Développeurs, extraction minière, entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme escompté

⁸ Sables bitumeux, pétrole de schiste, gaz de schiste

⁹ Amundi effectue une analyse pour évaluer la qualité du plan d'élimination progressive.

OPCVM LCL PRUDENT

conventionnelles sont exposées à des risques climatiques aiguës. Amundi applique une gestion discrétionnaire en la matière et sa politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active, et toutes les stratégies ESG de gestion passive.

Amundi exclut :

- Les entreprises dont l'activité qui est liée à l'exploration et à la production d'hydrocarbures non conventionnels représente plus de 30% du chiffre d'affaires.

• Tabac

Amundi pénalise les émetteurs exposés à la chaîne de valeur du tabac en limitant leur note ESG et a mis en place une politique d'exclusion pour les entreprises productrices de cigarettes. Cette politique touche l'ensemble du secteur du tabac, y compris les fournisseurs, les fabricants de cigarettes et les détaillants. Elle est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

Amundi exclut :

- Les entreprises qui fabriquent des produits complets du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieurs à 5%), y compris les fabricants de cigarettes, car aucun produit ne peut être considéré comme exempt du travail des enfants.

Par ailleurs, la note ESG du secteur du tabac est plafonnée à E (sur l'échelle de notation allant de A à G). Cette politique s'applique aux entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieur à 10%).

• Armement nucléaire

Amundi limite les investissements dans les entreprises exposées à l'armement nucléaire et notamment celles qui sont impliquées dans la production de composants clés/dédiés à l'arme nucléaire.

Amundi exclut :

- Les émetteurs impliqués dans la production, la vente et le stockage des armes nucléaires des Etats qui n'ont pas ratifié le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, ou des Etats l'ayant ratifié mais n'étant pas membres de l'OTAN,
- Les émetteurs impliqués dans la production d'ogives nucléaires et/ou de missiles nucléaires complets, ainsi que dans les composants qui ont été développés et/ou modifiés de manière significative en vue d'une utilisation exclusive dans des armes nucléaires,
- Les émetteurs réalisant plus de 5% de leur chiffre d'affaires de la production ou de la vente d'armes nucléaires (à l'exception des composants à double usage et des plateformes de lancement).

Pour plus d'informations sur les modalités de prise en compte des enjeux environnementaux (en particulier les enjeux liés au changement climatique), sociaux et de gouvernance (enjeux ESG) dans sa politique d'investissement, Amundi met à la disposition des investisseurs un rapport « Application de l'article 29 », disponible sur <https://legroupe.amundi.com> (Rubrique Documentation légale).

Règlements SFDR et Taxonomie

Article 6

Le fonds ne promeut pas d'investissement durable dans sa stratégie de gestion.

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

OPCVM LCL PRUDENT

Certification du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 29 décembre 2023**

LCL PRUDENT

OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT

NOURRICIER

Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion

AMUNDI ASSET MANAGEMENT

90, boulevard Pasteur

75015 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement nourricier LCL PRUDENT relatifs à l'exercice clos le 29 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement nourricier à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 31/12/2022 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*



pwc

LCL PRUDENT

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

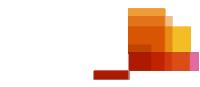
Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur- Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



pwc

LCL PRUDENT

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*



pwc

LCL PRUDENT

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonference, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de la loi, nous vous signalons que nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais réglementaires compte tenu de la réception tardive de certains documents nécessaires à la finalisation de nos travaux.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Raphaëlle Alezra-Cabessa

2024.05.13 18:01:41 +0200

OPCVM LCL PRUDENT

Comptes annuels

OPCVM LCL PRUDENT

Bilan Actif au 29/12/2023 en EUR

	29/12/2023	30/12/2022
INSTRUMENTS FINANCIERS		
OPC MAÎTRE	134 481 741,21	193 478 223,50
Instruments financiers à terme		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
CRÉANCES	4 373,47	
Opérations de change à terme de devises	4 373,47	
Autres	229,49	
COMPTE FINANCIERS	229,49	
Liquidités	229,49	
TOTAL DE L'ACTIF	134 486 344,17	193 478 223,50

OPCVM LCL PRUDENT

Bilan Passif au 29/12/2023 en EUR

	29/12/2023	30/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	134 345 582,68	193 987 371,57
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)		
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	1 056 988,84	847 768,14
Résultat de l'exercice (a,b)	-1 008 080,95	-1 512 614,79
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	134 394 490,57	193 322 524,92
* Montant représentatif de l'actif net		
INSTRUMENTS FINANCIERS		
Instruments financiers à terme		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
DETTES	91 853,60	155 648,01
Opérations de change à terme de devises		
Autres	91 853,60	155 648,01
COMPTE FINANCIERS		50,57
Concours bancaires courants		50,57
Emprunts		50,57
TOTAL DU PASSIF	134 486 344,17	193 478 223,50

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

OPCVM LCL PRUDENT

Hors-Bilan au 29/12/2023 en EUR

	29/12/2023	30/12/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE Engagement sur marchés réglementés ou assimilés Engagement sur marché de gré à gré Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS Engagement sur marchés réglementés ou assimilés Engagement sur marché de gré à gré Autres engagements		

OPCVM LCL PRUDENT

Compte de Résultat au 29/12/2023 en EUR

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers		
Produits sur actions et valeurs assimilées		
Produits sur obligations et valeurs assimilées		
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
TOTAL (1)		
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	881,07	224,41
Autres charges financières		
TOTAL (2)	881,07	224,41
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	-881,07	-224,41
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	1 327 624,35	1 604 495,39
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-1 328 505,42	-1 604 719,80
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	320 424,47	92 105,01
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-1 008 080,95	-1 512 614,79

OPCVM LCL PRUDENT

Annexes aux comptes annuels

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

OPCVM LCL PRUDENT

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0010762963 - Part LCL PRUDENT : Taux de frais maximum de 1,00% TTC.

Commission de surperformance :

Le calcul de la commission de surperformance s'applique au niveau de chaque part concernée et à chaque date d'établissement de la Valeur Liquidative.

Celui-ci est basé sur la comparaison (ci-après la « Comparaison ») entre :

- L'actif net calculé au niveau de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) et
- L'actif de référence (ci-après « l'Actif de Référence ») qui représente et réplique l'actif net calculé au niveau de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) au 1er jour de la période d'observation, retraité des souscriptions/rachats à chaque valorisation, auquel est appliquée la performance de l'indicateur de référence (€STR capitalisé majoré de 2% par an).

Ainsi, à compter du 3 janvier 2022, la Comparaison est effectuée sur une période d'observation de cinq années maximum, dont la date anniversaire correspond au jour d'établissement de la dernière valeur liquidative du mois de décembre. Toutes les périodes d'observations qui s'ouvrent à compter du 3 janvier 2022 intègrent les nouvelles modalités ci-dessous.

Au cours de la vie de la part, une nouvelle période d'observation de 5 années maximum s'ouvre :

- En cas de versement de la provision annuelle à une date anniversaire.
- En cas de sous-performance cumulée constatée à l'issue d'une période de 5 ans.

Toute sous-performance de plus de 5 ans est oubliée.

La commission de surperformance représentera 20% de l'écart entre l'actif net calculé au niveau de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) et l'Actif de Référence si les conditions cumulatives suivantes sont remplies :

- Cet écart est positif
- La performance relative, depuis le début de la période d'observation telle que définie ci-dessus, de la part par rapport à l'actif de référence est positive ou nulle.

Les sous-performances passées sur les 5 dernières années doivent ainsi être compensées avant qu'une provision puisse à nouveau être enregistrée.

Cette commission fera l'objet d'une provision lors du calcul de la Valeur Liquidative.

En cas de rachat au cours de la période d'observation, la quote-part de la provision constituée, correspondant au nombre de parts rachetées, est définitivement acquise à la société de gestion. Celle-ci peut être versée à la société de gestion à chaque date anniversaire.

Si, au cours de la période d'observation, l'actif net calculé de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) est inférieur à celui de l'Actif de Référence, la commission de surperformance sera nulle et fera l'objet d'une reprise de provision lors du calcul de la Valeur Liquidative. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

OPCVM LCL PRUDENT

Sur la période d'observation, toutes provisions telles que définies ci-dessus deviennent exigible à date d'anniversaire et seront payées à la Société de Gestion.

La commission de surperformance est perçue par la société de gestion même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'Actif de Référence.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus. Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part LCL PRUDENT	Capitalisation	Capitalisation

2. Évolution de l'actif net au 29/12/2023 en EUR

	29/12/2023	30/12/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	193 322 524,92	235 166 154,79
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	4 096 375,78	16 050 427,79
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-72 183 669,78	-35 297 055,65
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	1 296 929,98	951 425,95
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-7 720,19	-39 990,53
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme		
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme		
Frais de transactions		
Différences de change		
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	9 198 555,28	-21 903 717,63
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>9 095 382,87</i>	<i>-103 172,41</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>103 172,41</i>	<i>-21 800 545,22</i>
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme		
<i>Différence d'estimation exercice N</i>		
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>		
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat		
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-1 328 505,42	-1 604 719,80
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	134 394 490,57	193 322 524,92

3. Compléments d'information

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS		

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

OPCVM LCL PRUDENT

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN^(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
HORS-BILAN										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1		Devise 2		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
OPC Maître								
Créances								
Comptes financiers								
PASSIF								
Dettes								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

OPCVM LCL PRUDENT

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
CRÉANCES		
	Autres créances	4 373,47
TOTAL DES CRÉANCES		4 373,47
DETTES		
	Frais de gestion fixe	91 853,60
TOTAL DES DETTES		91 853,60
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-87 480,13

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	39 109,225	4 096 375,78
Parts rachetées durant l'exercice	-690 993,735	-72 183 669,78
Solde net des souscriptions/rachats	-651 884,510	-68 087 294,00
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 225 482,884	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

OPCVM LCL PRUDENT

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/12/2023
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	1 327 624,35
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,79
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

	29/12/2023
Garanties reçues par l'OPC - dont garanties de capital	
Autres engagements reçus	
Autres engagements donnés	

OPCVM LCL PRUDENT

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/12/2023
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/12/2023
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			134 481 741,21
Instruments financiers à terme	FR0012202430	AMUNDI PRUDENT O C	134 481 741,21
Total des titres du groupe			134 481 741,21

OPCVM LCL PRUDENT

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau		
Résultat	-1 008 080,95	-1 512 614,79
Acomptes versés sur résultat de l'exercice		
Total	-1 008 080,95	-1 512 614,79

	29/12/2023	30/12/2022
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-1 008 080,95	-1 512 614,79
Total	-1 008 080,95	-1 512 614,79

OPCVM LCL PRUDENT

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	1 056 988,84	847 768,14
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	1 056 988,84	847 768,14
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	1 056 988,84	847 768,14
Total	1 056 988,84	847 768,14

3.11. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
Actif net en EUR	228 127 170,51	243 092 880,41	235 166 154,79	193 322 524,92	134 394 490,57
Nombre de titres	2 074 558,042	2 167 352,438	2 060 537,080	1 877 367,394	1 225 482,884
Valeur liquidative unitaire	109,96	112,16	114,12	102,97	109,66
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,57	0,37	1,14	0,45	0,86
Capitalisation unitaire sur résultat	-1,75	-0,97	-0,92	-0,80	-0,82

OPCVM LCL PRUDENT

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Organismes de placement collectif				
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres UE et organismes de titrisation non cotés				
FRANCE				
AMUNDI PRUDENT O C	EUR	1 190 841,594	134 481 741,21	100,06
TOTAL FRANCE			134 481 741,21	100,06
TOTAL Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres UE et organismes de titrisations non cotés			134 481 741,21	100,06
TOTAL Organismes de placement collectif			134 481 741,21	100,06
Créances			4 373,47	0,01
Dettes			-91 853,60	-0,07
Comptes financiers			229,49	
Actif net			134 394 490,57	100,00

Part LCL PRUDENT	EUR	1 225 482,884	109,66
------------------	-----	---------------	--------

OPCVM LCL PRUDENT

Annexe(s)

Document d'informations clés

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.

Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit LCL PRUDENT (C)

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.
FR0010762963 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers ("AMF") est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n° GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 31/10/2023.

Document
d'informations
clés

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de LCL PRUDENT, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du Fonds est illimitée. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Classification AMF : Non applicable

Objectifs: En souscrivant à LCL PRUDENT , vous accédez à des expertises variées au sein d'un univers large constitué des marchés monétaires, obligataires, d'actions et de devises, au travers de AMUNDI PRUDENT - O. En effet, votre investissement est réalisé en quasi-totalité et en permanence (minimum 85% de son actif) dans AMUNDI PRUDENT - O et, accessoirement en liquidités.

L'objectif de gestion de votre fonds est, sur un horizon de placement de 2 ans, de réaliser une performance annuelle supérieure de 2% à celle de l'ESTR capitalisé, indice représentatif du taux monétaire de la zone euro, à travers une gestion discréptionnaire et flexible d'exposition aux différents marchés internationaux d'actions, de taux et de devises, et après prise en compte des frais courants.

La performance de LCL PRUDENT peut être inférieure à celle de AMUNDI PRUDENT - O en raison notamment de ses propres frais.

La stratégie et l'objectif de gestion de votre fonds est identique à celle de AMUNDI PRUDENT - O, à savoir :

L'objectif est, sur un horizon de placement de 2 ans, de réaliser une performance annuelle supérieure de 2% à celle de l'ESTR capitalisé, indice représentatif du taux monétaire de la zone euro, à travers une gestion discréptionnaire et flexible d'exposition aux différents marchés internationaux d'actions, de taux et de devises, et après prise en compte des frais courants.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion effectue une sélection d'actions, principalement européennes, de toutes tailles de capitalisations, d'obligations publiques et privées, européennes et internationales, principalement de bonne qualité ("Investment Grade") selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la Société de gestion, et de devises.

Compte tenu de sa gestion active et discréptionnaire, le fonds sera exposé aux marchés de taux entre 70 et 100% de son actif net (l'exposition minimum aux produits de maturité supérieure à 2 ans étant de 20%), aux marchés des actions entre 0 et 20% de son actif net et aux devises entre 0 et 30% de son actif net.

L'exposition cumulée aux marchés d'actions, aux obligations haut-rendement et émergentes sera limitée à 30%.

Le fonds est soumis à un risque de change.

Le fonds pourra conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme pourront également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition et/ou d'arbitrage.

Le fonds est soumis à un risque de change.

Le fonds pourra conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme pourront également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition et/ou d'arbitrage. "

LCL PRUDENT est éligible au PEA.

L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à postériori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discréptionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement et à percevoir des revenus sur la période de détention recommandée et qui sont prêts à assumer un niveau de risque élevé sur leur capital initial.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.fr et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur d'actif nette). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de LCL PRUDENT.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires: Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce Fonds et son maître, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management -91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur d'actif net du Fonds est disponible sur www.amundi.fr.

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 2 Ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprecier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

Les demandes de souscription et de rachat du Fonds maître sont centralisées chaque jour d'établissement de la valeur liquidative jusqu'à 12:25.

Ce produit ne prévoit pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de LCL PRUDENT.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

		Période de détention recommandée : 2 Ans	
		Investissement 10 000 EUR	
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	2 Ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	€7 180	€8 310
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	€8 980	€8 900
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	€10 000	€10 030
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	€10 470	€10 680

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/12/2021 et 26/10/2023

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 29/08/2014 et 31/08/2016

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/12/2018 et 31/12/2020

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincts de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Investissement 10 000 EUR

Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	2 Ans*
Coûts totaux	€180	€315
Incidence des coûts annuels**	1,8%	1,6%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 1,72% avant déduction des coûts et de 0,15% après cette déduction.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (0,50% du montant investi / 50 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 0,50% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 50 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	1,10% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	109,15 EUR
Coûts de transaction	0,00% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	0,10 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	20,00% de la surperformance annuelle de l'actif de référence. Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur Liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. La commission de surperformance est perçue même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence.	21,19 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 2 Ans. Elle est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds.

Ce produit est conçu pour un investissement à court terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 2 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 12:25 France heure le Jour d'évaluation. Veuillez vous reporter au prospectus LCL PRUDENT pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

OPCVM LCL PRUDENT

Rapport annuel de l'OPC Maître

RAPPORT
ANNUEL
DÉCEMBRE 2023

AMUNDI PRUDENT

OPCVM de droit français

Société de gestion

Amundi Asset Management

Sous déléataire de gestion comptable en titre

CACEIS Fund Administration France

Dépositaire

CACEIS BANK

Commissaire aux comptes

PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT

OPCVM AMUNDI PRUDENT

Sommaire

	Pages
Compte rendu d'activité	3
Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue	24
Informations spécifiques	27
Informations réglementaires	28
Certification du Commissaire aux comptes	34
Comptes annuels	39
Bilan Actif	40
Bilan Passif	41
Hors-Bilan	42
Compte de Résultat	45
Annexes aux comptes annuels	46
Règles et méthodes comptables	47
Evolution de l'Actif net	52
Compléments d'information	53
Tableau des résultats au cours des cinq derniers exercices	61
Inventaire	62
Annexe(s)	67
Caractéristiques de l'OPC	68

Compte rendu d'activité

Janvier 2023

En janvier, de nouveaux signes de ralentissement sont venus renforcer les craintes de récession aux Etats-Unis. En zone euro, au contraire, les chiffres économiques ont été meilleurs que prévu. L'économie américaine a continué de ralentir en janvier, une récession semblant de plus en plus probable. Publié en fin de mois, le chiffre de la croissance économique du T4 2022 a fait état d'une progression du PIB toujours positive (2,9% en rythme annualisé). Cependant, les indicateurs plus récents ont montré une dégradation. En particulier, l'ISM Services portant sur le mois de décembre a rejoint l'ISM Manufacturier sur des niveaux indiquant une contraction de l'activité. La production industrielle et les ventes au détail se sont également repliées au cours du même mois. En revanche, le marché du travail a continué de faire preuve d'une bonne résistance avec la création de 223 000 nouveaux emplois nets en décembre. La décélération des salaires (en hausse de 4,6% sur 12 mois), pour sa part, a atténué les craintes de boucle prix-salaires. Les chiffres économiques de la zone euro ont continué d'être meilleurs que prévu en janvier, faisant apparaître un scénario de récession comme moins certain qu'auparavant. Le net repli du prix de gros du gaz naturel a contribué à apaiser, au moins temporairement, les tensions dans certains secteurs et les craintes de crise énergétique. Alors qu'il était attendu en légère baisse, le PIB de la région a progressé de 0,1% au T4 (chiffre incluant de légères hausses en France et en Espagne et de légères baisses en Allemagne et en Italie). Les indicateurs PMI portant sur janvier ont également surpris à la hausse, les PMI Composite et Services revenant sur des niveaux indiquant une expansion alors que le PMI Manufacturier a continué de signaler une contraction. Enfin, le moral des ménages a poursuivi son amélioration tout en restant à un niveau historiquement très bas. L'activité économique de la Chine a commencé à rebondir depuis la première semaine de janvier, après le pic de contamination Covid. La réouverture de la Chine, les révisions à la hausse des perspectives de croissance en zone euro et la forte baisse du prix du gaz ont été favorables aux actifs émergents. Aux Etats-Unis, l'inflation a poursuivi son repli, l'indice général progressant de 6,5% sur 12 mois en décembre (après 7,1% en novembre), l'indice sous-jacent étant pour sa part en hausse de 5,7% (après 6,0%). En Europe, l'indice général d'inflation a décéléré, en janvier, à 8,5% sur 12 mois (après 9,2% en décembre), l'indice sous-jacent conservant toutefois un rythme de progression inchangé à 5,2% (soit le plus élevé depuis la création de l'euro). La Réserve fédérale a noté le ralentissement de l'inflation tout en soulignant les risques d'un arrêt prématuré de la hausse de ses taux directeurs. Elle a à la suite de cela procédé à une hausse de 0,25% des taux Fed Funds début février. La BCE a continué d'affirmer sa détermination à faire baisser l'inflation, et a augmenté ses taux directeurs de 0,5% début février. Le marché des actions à la hausse Le MSCI World AC a bondi de 6,4% sur le mois de janvier. L'Europe faisant mieux que le marché américain (+6,9% vs +6,5%). En Europe, la Zone Euro (+9,5%) surperforme, bien que le Royaume-Uni (+4%), la Suède (+7,9%) et la Suisse (+5,4%) se soient bien comportés ce mois-ci. En tête, les Pays Bas (+12,7%), suivis de l'Italie (+10,7%) et l'Allemagne (+10,5%). Le MSCI Japan sous-performe en Janvier (+4,7%). Les marchés émergents (+6,5%) font aussi bien que les marchés développés (+6,4%) essentiellement grâce à la bonne performance du MSCI China (+11,7%), de Taiwan (+10,1%) et du Mexique (+12,9%). Les rendements des obligations core de la zone euro marquent un léger recul en janvier. Pour les marchés, l'inflation recule et la fin du resserrement monétaire est proche pour la Fed et la BCE. Le ton des banques centrales a été perçu comme plus accommodant. Sur les marchés du crédit, l'aversion pour le risque continue de baisser. Les marchés du crédit en euros ont surperformé les rendements d'état (Euro Investment Grade : +1% et Euro High Yield : +2.6%). Ces performances ont été alimentées par des données économiques plus solides que prévues et par un recul de l'inflation. Dans ce contexte, nous avons maintenu une approche prudente, avec un niveau d'exposition aux actions stable sur le mois à 16%. Le portefeuille est majoritairement investi en actions américaines (dont le poids est à 9%), avec une diversification sur les pays émergents (avec un poids de 4%), l'Europe (avec un poids de 1.5%) et le Japon (poids à 1%). En ce qui concerne le crédit aux entreprises, le portefeuille est toujours majoritairement investi en crédit de qualité, dit Investment Grade, à hauteur de 14%. Ces obligations 'Investment Grade' sont réparties entre la zone euro et les Etats-Unis. Le portefeuille est également exposé au crédit Haut Rendement avec un poids limité à 4%. Du côté de la sensibilité aux taux d'intérêts du portefeuille, les gérants ont légèrement réduit le niveau de sensibilité, principalement au travers d'une baisse de l'exposition à la zone euro « core » pour un niveau à fin janvier à 2,8. En ce qui concerne le risque de change, le portefeuille reste majoritairement exposé à l'EUR à hauteur de 88,6%. Les gérants détiennent toutefois une exposition au JPY 4,1% et à l'USD 3,7%. Dans un contexte économique marqué par un risque élevé d'erreurs politiques et de fortes divergences régionales, nous favorisons une approche prudente sur les actifs risqués, d'autant que les marchés valorisent la perfection, laissant peu de place aux surprises négatives. Les nouvelles plus positives qu'attendu concernant les perspectives économiques européennes nous amènent toutefois à être

OPCVM AMUNDI PRUDENT

moins pessimiste sur la région. De part et d'autre de l'Atlantique, les banques centrales ont préparé les esprits à une poursuite de la hausse des taux directeurs, quoiqu'à un rythme moindre que celui du S2 2022. Nous pensons que les banques centrales, y compris la BCE, vont évoluer sur une corde raide. Nous restons toutefois constructifs sur les obligations, en particulier les obligations d'État et le crédit de bonne qualité et nous voyons des opportunités sur les marchés émergents, car le dollar ne devrait plus être un obstacle.

Février 2023

En février, les chiffres économiques sont restés majoritairement au-dessus des attentes aux Etats-Unis et en zone euro, quoiqu'avec quelques exceptions. Les chiffres économiques publiés en février ont signalé, dans l'ensemble une activité plus forte qu'attendu aux Etats-Unis. En particulier, les créations d'emplois de janvier ont été très nombreuses (517 000) et se sont accompagnées d'une nouvelle baisse du taux de chômage à 3,4%. Par ailleurs, l'indice ISM portant sur les services est revenu en territoire positif tandis que les ventes au détail de janvier ont également dépassé les attentes. En revanche, les indicateurs industriels ont été moins bons : l'ISM Manufacturier, en particulier, s'est enfoncé davantage en territoire négatif. Les chiffres économiques de la zone euro sont restés, dans l'ensemble, meilleurs qu'attendu, continuant d'atténuer les craintes de récession (largement grâce à une baisse des tensions sur l'approvisionnement en énergie), quoiqu'avec quelques bémols. Si les indices PMI portant sur les services ont poursuivi leur amélioration, ceci n'a pas été le cas pour leurs homologues portant sur l'industrie qui ont signalé une contraction plus forte qu'en janvier. Autre important indicateur de conjoncture, l'IFO allemand s'est amélioré mais du seul fait de sa composante portant sur les attentes alors que celle concernant les conditions actuelles s'est dégradées. Les chiffres réels de production et de consommation ont également été mitigés. Enfin, une révision des chiffres du PIB allemand a fait apparaître un recul plus important au T4 (-0,4% au lieu de -0,2% initialement annoncé). La dynamique de croissance est restée faible dans la majorité des économies émergentes, dans un contexte de décélération des exportations et d'érosion de la demande interne. La réouverture chinoise et la bonne résistance des économies des Etats-Unis et de l'UE devraient aider à stabiliser la demande externe même si cela n'est pas encore perceptible dans les chiffres du commerce extérieur. A respectivement 6,4% et 8,6% sur 12 mois en janvier après 6,5% et 9,2% en décembre aux Etats-Unis et en Europe, l'inflation, pour sa part, a déclenché par sa faible baisse sur le mois. Après avoir remonté le taux des Fed Funds de 0,25% en début de mois, la Réserve fédérale a signalé qu'il fallait s'attendre à des hausses supplémentaires au cours des prochains mois. La BCE a relevé ses taux de 50pb en début de mois et pré-annoncé une autre hausse de même ampleur en mars avant, éventuellement, des hausses supplémentaires au cours des mois suivants. Les marchés actions avec des performances diverses Le MSCI World AC a reculé de -2% sur le mois. L'Europe fait encore une fois mieux que le marché américain (+1,3% vs -2,6%). En zone euro (+1,6%), les pays membres font mieux que les marchés hors zone euro, bien que le Royaume Uni (+1,5%) et la Suède (+1,8%) se soient bien comportés sur le mois. En tête, l'Espagne (+5,1%), l'Italie (+3%), suivies de la France (+2,3%). Le MSCI Japan surperforme légèrement aussi en Février (+0,7%). L'indice MSCI des marchés émergents (-4,7%) a été fortement pénalisé par la sous-performance du marché chinois (-9,9%). Le mois de février a été marqué par une forte hausse des rendements obligataires souverains. Le rendement du Bund allemand à dix ans est monté à 2,7%. Le rendement du Trésor américain à 10 ans a atteint 3,9%. L'inversion de la courbe des taux US s'est accentuée. Les fortes pressions inflationnistes ont obligé les investisseurs à revoir à la hausse la trajectoire de l'inflation. Dans ce contexte, les banques centrales ont conservé un discours peu accommodant. Dans ce contexte, les gérants ont maintenu une approche prudente, avec un niveau d'exposition aux actions stable sur le mois à 15%. Le portefeuille est largement diversifié avec des expositions aux Etats-Unis (dont le poids est à 9%), aux pays émergents (avec un poids de 3%), à l'Europe hors UE (avec un poids à hauteur de 1%) et au Japon (poids à 1%). En ce qui concerne le crédit aux entreprises, le portefeuille est toujours majoritairement investit en crédit de qualité, dit Investment Grade, à hauteur de 15%. Ces obligations 'Investment Grade' sont réparties entre des entreprises de la zone euro (7%) et des Etats-Unis (7%). Le portefeuille est également exposé au crédit Haut Rendement avec un poids limité à 4%. Du côté de la sensibilité aux taux d'intérêts du portefeuille, les gérants ont rehaussé le niveau de sensibilité, à fin février, à 3,2. Les gérants ont renforcé l'exposition à la zone euro core et aux Etats-Unis. A fin février, le portefeuille est majoritairement exposé au risque de taux des Etats-Unis (1,6) et de la zone Euro core (1,5). En ce qui concerne le risque de change, le portefeuille reste majoritairement exposé à l'EUR à hauteur de 89,1%. Les gérants détiennent toutefois une exposition au JPY de 4,2% et à l'USD à 3,4%. En terme de perspectives, nous confirmons notre scénario central de ralentissement économique, mais tenons compte de l'évolution du contexte mondial au vu des publications récentes des bénéfices des entreprises et des chiffres d'inflation mais aussi en matière de politiques monétaires. Nous avons ainsi légèrement revu à la hausse nos prévisions économiques pour la zone euro, au vu de chiffres montrant une activité meilleure que prévu jusqu'ici. La baisse des prix de l'énergie, l'efficacité du soutien budgétaire au niveau de chaque pays et l'annonce d'une

OPCVM AMUNDI PRUDENT

réouverture plus rapide que prévu de l'économie chinoise ont également amélioré le sentiment. Cependant, malgré la résilience de certains pays, les incertitudes restent nombreuses et la dichotomie entre fondamentaux économiques et marchés financiers semble importante. Ceci nous amène à maintenir une approche défensive. Nous sommes globalement plus prudents vis-à-vis des actions des marchés développés, notamment celles des États-Unis et du Japon. La prudence est également de mise dans la gestion de la sensibilité aux taux d'intérêts, avec toutefois des opportunités à explorer au vu des divergences de politiques monétaires entre pays.

Mars 2023

Revue de marché Le mois de mars a été marqué par de fortes tensions dans le secteur bancaire, aux Etats-Unis et, dans une moindre mesure, en Europe. Cet épisode a été largement perçu comme susceptible de peser sur l'offre de crédit au cours des prochains mois. L'activité économique est restée forte aux Etats-Unis, quoique sur une trajectoire de ralentissement susceptible de s'aggraver du fait de l'apparition de nouveaux risques. Les chiffres du marché du travail portant sur février ont été un peu moins élevés que ceux de janvier, mais toujours vigoureux avec la création de 311 000 emplois supplémentaires. Les indicateurs ISM, de leur côté, ont fait état d'une expansion soutenue de l'activité dans les services, tout en confirmant un recul dans l'industrie. L'inflation américaine a poursuivi sa décélération en février, à 6,0% sur 12 mois (après 6,4% en janvier), même si l'inflation sous-jacente n'a que très légèrement reflué, à 5,5% (après 5,6%). Cependant, en milieu de mois, la faillite de plusieurs établissements bancaires, en plus de générer d'importantes tensions de marché, a fait craindre une raréfaction rapide du crédit. Cette situation, en augmentant le risque de récession alors que la bataille contre l'inflation n'est pas encore gagnée, a rendu encore plus difficile le dilemme auquel fait face la Réserve fédérale. L'économie de la zone euro a connu un début d'année nettement moins mauvais qu'attendu, sur fond d'atténuation des difficultés d'approvisionnement en énergie et de réouverture de la Chine. Cependant, l'inflation élevée est restée un défi majeur, auquel s'est ajoutée en cours de mois la crainte de nouvelles tensions financières dans la foulée des faillites bancaires survenues aux Etats-Unis et en Suisse. Les chiffres parus en cours de mois ont été mitigés : comme aux Etats-Unis, les grands indicateurs du climat des affaires ont été bons dans les services, mais ont signalé une faiblesse prolongée dans l'industrie. Publié en toute fin de mois, le chiffre de l'inflation de mars a surpris à la baisse (6,9% sur 12 mois, après 8,5% en février) mais l'inflation sous-jacente a encore légèrement accéléré pour atteindre un nouveau plus haut historique (5,7%, après 5,6% en février). Du côté des banques centrales et suites aux évènements bancaires récents, La Fed a relevé la fourchette des taux Fed Funds de 25 pb (portant la borne haute à 5,0%) lors de son comité du 22 mars. Elle adopte ainsi une approche plus progressive et prudente face à une inflation persistante et à des craintes de resserrement important des conditions de crédit. Lors de son comité du 16 mars, la BCE a quant à elle relevé ses taux directeurs de 50 pb, portant le taux de dépôt à 3,0%, tout en s'efforçant de rassurer sur la santé des banques européennes et sur sa propre détermination et capacité à faire face à tout incident. Dans les pays émergents les taux directeurs ont continué d'être ajustés légèrement à la hausse, dans l'ensemble, davantage en raison des tendances d'inflation domestique que du fait de l'attitude restrictive de la Réserve fédérale américaine : les banques centrales de la Colombie, du Mexique, de la Thaïlande et de l'Afrique du sud ont annoncé des hausses, tandis que celles du Brésil et du Pérou ont laissé leurs taux inchangés. Les épisodes bancaires récents ont eu pour effet une hausse de la volatilité sur les marchés d'actions. L'intervention très rapide des banques centrales, combinée à une baisse des taux longs, a permis de limiter l'impact sur la classe d'actif; le MSCI World AC est ainsi tout de même en hausse de +2,2% sur le mois, mais avec une forte dispersion sectorielle. L'Europe fait moins bien que les US (-0,3% vs +3,4%), contrairement aux deux premiers mois de l'année. Au niveau sectoriel européen, la technologie (+6,3%), suivi des services publics (+4,1%) sont les principaux contributeurs. Sans surprise le secteur bancaire (-13,4%) et celui de l'immobilier (-15,8%) ferment la marche. Les valeurs défensives ressortent gagnantes ce mois-ci face aux valeurs cycliques (+1,7% vs -1,5%). En outre, les valeurs de croissance (+3,2%) font mieux que les valeurs dites « Value » (-3,6%). Du côté des pays émergents, l'indice MSCI des marchés émergents (+1,9%) a profité de la forte performance du marché chinois (+4,3%). Les taux de marché ont fortement baissé en mars. Le 10 ans US a reculé de 60pb pour clôturer le mois à 3,4% et le 10 ans allemand a baissé de plus de 40bp à 2,3%. Les investisseurs craignent que les tensions sur le secteur bancaire accélèrent la baisse de la production de crédit. Le marché anticipe aujourd'hui des banques centrales plus prudentes. Positionnement du fonds Le fonds a délivré une performance de 1,65% sur le mois avec un contribution venant des actions et des obligations d'état. Dans le contexte actuel, les gérants ont maintenu une approche prudente, l'exposition action totale du portefeuille a été baissée à 14%. L'exposition a été principalement réduite sur le marché actions des USA. En ce qui concerne le crédit aux entreprises, le portefeuille a renforcé sa préférence pour le crédit Investment Grade à hauteur de 34%. Ces obligations 'Investment Grade' sont principalement celles d'entreprises de la zone euro (22%). Le portefeuille est

OPCVM AMUNDI PRUDENT

également exposé au crédit Haut Rendement avec un poids limité à 4%. Du côté de la sensibilité aux taux d'intérêts du portefeuille, les gérants ont rehaussé le niveau de sensibilité, à fin mars, à 3,6. Les gérants ont renforcé leur exposition aux Etats-Unis. A fin mars, le portefeuille est majoritairement exposé au risque de taux des Etats-Unis (1,3) et de la zone Euro (2,2). En ce qui concerne le risque de change, le portefeuille reste majoritairement exposé à l'EUR à hauteur des 87%. Le fonds conserve une exposition à l'USD proche des 4% et au JPY autour des 4%. Perspectives En terme de perspectives, nous confirmons notre scénario central de ralentissement économique. Les récentes perturbations du secteur bancaire ont entraîné une révision en baisse des perspectives de croissance des principaux pays développés, notamment celles des États-Unis. Malgré la révision à la hausse de nos prévisions de croissance en début d'année - principalement en raison d'effets d'acquis - nous prévoyons une activité très faible en zone euro, en raison notamment du resserrement des conditions financières et de la faiblesse du crédit qui freinera les investissements. L'inflation persistante et supérieure à l'objectif, du moins à court terme, freinera la consommation et obligera la BCE à maintenir une position restrictive. Nous avons en revanche revu à la hausse nos prévisions de croissance pour la Chine en 2023, du fait d'une reprise plus forte que prévu dans l'immobilier et d'une plus forte impulsion du crédit. Par ailleurs, les marchés ont fortement révisé leurs anticipations de taux directeurs, dans une direction plus favorable aux émergents, bien que jusqu'à présent leur politique monétaire ne se soit pas écartée de l'objectif de lutte contre l'inflation. Nous sommes globalement plus prudents vis-à-vis des actions, au vu des valorisations que nous jugeons excessives, nous continuons à privilégier la Chine. De manière générale, nous pensons que le système bancaire européen est robuste et que le réajustement actuel des prix pourrait offrir des opportunités sur les entreprises dont les fonds propres et les normes de gouvernance sont solides.

Avril 2023

Au mois d'avril, les chiffres du PIB portant sur le T1 ont, dans l'ensemble, montré une bonne résistance de l'économie mondiale face aux nombreux défis du moment (inflation élevée, hausses des taux directeurs et tensions dans le secteur bancaire aux États-Unis). La conjoncture américaine est restée mitigée, pénalisée par la hausse des taux et les récentes tensions bancaires, mais toujours soutenue par un marché du travail très robuste. Publié fin avril, les chiffres du PIB du T1 ont montré une croissance en ralentissement, mais toujours positive (+1,1%, en rythme annualisé, après 2,6% au T4). Les créations d'emplois ont également ralenti en mars, tout en se maintenant à un niveau élevé (236 000 emplois nets supplémentaires) tandis que le taux de chômage est resté très bas (3,5%). Cependant, les indicateurs du climat des affaires portant sur avril ont envoyé un message plutôt pessimiste : l'ISM manufacturier s'est enfoncé en territoire négatif, tandis que son homologue portant sur les services a nettement reculé tout en continuant à signaler une légère expansion. À contrario, l'économie de la zone euro est restée en nettement meilleure forme qu'anticipé fin 2022, grâce notamment au double soutien de la baisse des prix de l'énergie et de la reprise chinoise. La croissance économique a été légèrement positive au T1, avec une progression du PIB de 0,1% pour l'ensemble de la région. Les indicateurs du climat des affaires portant sur avril ont continué de montrer un écart important entre l'industrie, à la peine, et les services, où l'activité est restée très soutenu. Le marché du travail a confirmé sa bonne forme avec un taux de chômage au plus bas en février (6,6%). Cependant, l'inflation est restée préoccupante : si l'indice général des prix a nettement ralenti à 6,9% sur 12 mois en mars (après 8,5% en février), l'inflation sous-jacente n'a toujours pas commencé sa décrue, touchant en mars un nouveau plus haut depuis la création de la zone euro à 5,7% (après 5,6% en février). Aux États-Unis, l'indice général des prix à la consommation a poursuivi son ralentissement (5,0% sur 12 mois en mars après 6,0% en février), l'indice sous-jacent, lui, n'a ralenti que très modérément (5,5% après 5,6%). Sur les marchés actions, le MSCI World AC progresse de +1,2% sur le mois. Malgré une revue à la baisse des estimations des analystes sur les bénéfices des entreprises européennes pour le premier trimestre, la saison des résultats a continué de jouer en faveur des indices européens (+1,9%) qui surperform le marché américain (+1,2%). L'indice MSCI des marchés émergents (-0,9%) a été pénalisé par la faible performance du marché chinois (-5,1%). Les valeurs défensives ressortent gagnantes ce mois-ci face aux valeurs cycliques (+3,9% vs 0,6%). La volatilité sur les marchés de taux a baissé ces dernières semaines après les niveaux record atteints mi-mars. L'écart entre les taux US et Euro s'est creusé en avril. Le 10 ans allemand a augmenté pour clôturer le mois à 2,7% alors que le 10 ans US a reculé et atteint désormais 4%. Dans ce contexte, nous avons maintenu une approche prudente, l'exposition action totale du portefeuille a été baissé à 12,5%. Le portefeuille est largement diversifié; les expositions aux actions américaines représentent un poids proche des 6% et les actions des pays émergents ont un poids proche de 3%. En ce qui concerne le crédit aux entreprises, le portefeuille est toujours majoritairement investi dans le crédit de qualité, dit Investment Grade, à hauteur de 34,5%. Ces obligations 'Investment Grade' sont principalement celles d'entreprises de la zone euro (22%). Le portefeuille est également exposé au crédit Haut Rendement avec un poids limité à 4%. Du côté de la sensibilité aux taux d'intérêts du portefeuille, les gérants ont légèrement augmenté le niveau de sensibilité à

OPCVM AMUNDI PRUDENT

4. À fin avril, le portefeuille est majoritairement exposé au risque de taux des États-Unis (1,6) et de la zone Euro core (2,3). En ce qui concerne le risque de change, le portefeuille reste majoritairement exposé à l'EUR à hauteur de 88%. Le fonds conserve toutefois une exposition au JPY proche des 5% et à l'USD proche des 3,75%. Les marchés d'actions au sens large semblent avoir digéré les turbulences du mois de mars, mais le secteur bancaire régional américain continue d'être sous pression et ne montre pas de signes de reprise pour le moment. Les marchés obligataires commencent à évaluer la probabilité d'une récession aux États-Unis ainsi que la possibilité que la Réserve Fédérale américaine commence à réduire ses taux dans le courant de l'année, étant donné que les tensions inflationnistes semblent s'atténuer. En revanche, sur le front des bénéfices, les attentes du marché restent trop optimistes, ce qui dénote un décalage entre les risques de récession pris en compte par les obligations et les valorisations actuelles des actions. Dans ce contexte de signaux contradictoires, nous pensons que ce n'est pas le moment de changer de cap : nous continuons de privilégier une approche prudente. Les tensions géopolitiques entre les États-Unis et la Chine, les épisodes de stress des marchés financiers et la confiance des ménages sont d'autres éléments clés à surveiller. Nous prévoyons des perspectives de croissance mondiale faibles, avec une récession aux États-Unis, des perspectives médiocres en Europe et un rebond en Asie grâce à la réouverture de la Chine, qui ne sera pas en mesure de compenser la décélération aux États-Unis. Cela s'explique par le fait que la reprise en Chine a jusqu'à présent été axée sur l'économie nationale.

Mai 2023

Revue de marché Mai a été un mois mouvementé pour les marchés financiers avec de nouvelles inquiétudes concernant les banques régionales américaines, des hausses de taux de la part de la Fed et de la BCE, des négociations sur le plafond de la dette américaine, des données économiques en baisse et des échos de plus en plus forts sur le potentiel de l'intelligence artificielle. À la fin du mois, la plupart des classes d'actifs avaient enregistré des performances négatives, à quelques exceptions près. Du côté des actions, l'indice MSCI Actions Monde a enregistré un retrait de -1% en Dollar américain, l'indice S&P 500 surperformant et progressant de +0,4%. L'Europe a sous-performé et a chuté de -2,2% tandis que le vainqueur du mois de mai a été l'indice japonais Topix, qui s'est apprécié de +3,6%. L'indice MSCI Actions Émergentes a poursuivi sa tendance mensuelle volatile et a chuté de -1,7%, les investisseurs ayant accru leurs attentes en termes de hausses des taux américains d'ici fin 2023. L'indice Hang Seng de Hong Kong s'est démarqué en chutant de -7,8% sur la période. En ce qui concerne les marchés obligataires, ce fut un mois difficile pour les obligations américaines en particulier, les hausses importantes des rendements américains se traduisant par une performance négative pour les obligations d'État américaines, en baisse de -1,2%. Les obligations de la Zone Euro ont fait un peu mieux, en progressant de +0,4% sur le mois. Les marchés émergents ont également connu des difficultés, se dépréciant de -1,3%. Du côté du crédit, la situation a de nouveau été similaire: les écarts de prime avec les obligations souveraines sont restés pratiquement inchangés, mais les mouvements sous-jacents des rendements ont été les principaux moteurs des rendements en mai. Le marché du crédit européen Investment Grade et à Haut Rendement a été globalement plus résilient que son homologue américain. En ce qui concerne les devises, le dollar américain a connu un bon mois et s'est apprécié en mai, progressant de +3% par rapport à l'euro et, dans l'ensemble, l'indice du dollar américain a gagné +2,6%, tandis que la livre sterling a également poursuivi sa récente appréciation, gagnant +2,1% par rapport à l'euro. L'euro a été le perdant du mois, se dépréciant de -0,7% face au yen japonais et de -1,2% face au franc suisse. Enfin, du côté des matières premières, la grande nouvelle a été la forte baisse des prix du pétrole, en baisse de -11,3% en mai, et l'or a également connu des difficultés, en baisse de -1,4%. Cela signifie que l'indice global des matières premières a chuté de -5,6%, principalement en raison de la mauvaise performance des composantes des métaux industriels et de l'agriculture, qui ont respectivement baissé de -6,8% et -2,2%. Positionnement du fonds Dans ce contexte, nous avons maintenu une approche prudente, avec un niveau d'exposition aux actions stable sur le mois à 13%. Le portefeuille est largement diversifié avec des expositions aux actions américaines (dont le poids est à 6%), aux actions des pays émergents (avec un poids de 3%) et aux actions de la zone euro (avec un poids à hauteur de 2%). En ce qui concerne le crédit aux entreprises, le portefeuille est toujours majoritairement investi dans le crédit de qualité, dit Investment Grade, à hauteur de 35%. Le portefeuille est également exposé au crédit Haut Rendement avec un poids limité à 5%. Nous avons également maintenu notre exposition à la dette souveraine américaine (à hauteur de 26%) à l'approche de la fin du cycle de resserrement monétaire de la Fed. Du côté de la sensibilité aux taux d'intérêts du portefeuille, les gérants ont maintenu un niveau de sensibilité stable à 4,0. À fin mai, le portefeuille est majoritairement exposé au risque de taux de la zone Euro core (2,4) et des États-Unis (1,6). En ce qui concerne le risque de change, le portefeuille reste majoritairement exposé à l'EUR à hauteur de 88,7%. Les gérants détiennent toutefois une exposition de 5% au JPY et de 4,2% à l'USD. Perspectives La croissance économique devrait rester sur une tendance baissière, en raison des effets décalés du resserrement monétaire et du

OPCVM AMUNDI PRUDENT

ralentissement de la consommation aux États-Unis et en Europe. Cela pourrait engendrer des impacts évidents sur les bénéfices des entreprises, mais les valorisations actuelles des actifs à risque, en particulier les actions, ne reflètent pas ces préoccupations. Par conséquent, nous maintenons notre position défensive et explorons les opportunités moins corrélées avec les marchés développés pour une meilleure diversification via les marchés émergents. Nous restons également actifs sur les courbes de taux dans toutes les zones géographiques. Nous restons prudents sur les actions des marchés développés (Europe, Japon) dans un contexte de marges en baisse et de valorisations élevées. Alors que les entreprises américaines pourraient être pénalisées par la faiblesse des dépenses de consommation, l'Europe profite de la baisse des coûts de l'énergie. Mais cela ne suffit pas à nous rendre positifs vis-à-vis de l'Europe. La Chine, en revanche, reste bon marché par rapport aux autres marchés émergents, et nous restons positifs. Nous sommes positifs sur la sensibilité aux taux américains dans un contexte de risques de récession et continuons de croire à une pentification de la courbe des taux américaine. L'asynchronisme des actions des CB, compte tenu des perspectives de croissance et d'inflation, offre des opportunités de gestion active sur les marchés obligataires. Sur les marchés émergents, le pic d'inflation et la possible pause de la Fed améliorent le sentiment. Ainsi, nous sommes désormais légèrement positifs sur un panier d'obligations émergentes (portage attractif, taux élevés). Dans un environnement globalement négatif pour le crédit à Haut Rendement, nous maintenons notre position défensive, en raison d'un décalage entre une économie en décélération et les niveaux de valorisations. Bien que la liquidité ne soit pas actuellement un problème, la baisse des bénéfices pourrait aggraver la situation sur le marché du crédit si les conditions financières restent tendues.

Juin 2023

Revue de marché Au cours du mois de juin, les indicateurs économiques ont surpris à la hausse aux États-Unis, à la baisse en Europe et en Chine. Dans les grandes économies avancées, le reflux de l'inflation, très marqué sur les indices généraux, a été beaucoup moins net sur les indices sous-jacents. La BCE a relevé une nouvelle fois ses taux d'intérêt alors que la Fed a marqué une pause, sans toutefois signaler la fin de son cycle haussier, et que la PBoC (banque centrale chinoise) a baissé les siens. Sur les marchés, les rendements obligataires ont augmenté, notamment sur les maturités courtes, et les indices d'actions ont progressé. Les actions mondiales ont fortement progressé ce mois-ci, les investisseurs spéculant sur la résilience de l'économie et les différentes décisions de politiques monétaires des banques centrales. Après une légère correction au mois de mai, le MSCI World AC (+5,3%) préserve sa tendance haussière depuis le début de l'année. Les Etats Unis (+6,5%) ont surperformé les marchés européens (+2,3%). Les marchés de la Zone Euro (+3,6%) font mieux avec en tête l'Italie, l'Espagne et la France (+3,9%). Hors zone euro, le marché suédois progresse, suivi du marché britannique. Le marché nippon ressort en tête des marchés développés en juin. Le MSCI pays émergents sous-performe (+2,9%) malgré la forte progression des marchés sud-américains et du marché chinois. En Europe au niveau sectoriel, tous les secteurs sont en hausse sauf la santé et les services de communications. En tête, le secteur bancaire (+7,2%) et la consommation discrétionnaire (+5,7%). Le mois de juin a été marqué par une hausse des rendements obligataires, en particulier sur les maturités courtes. Le marché anticipe que les banques centrales devront être plus agressives pour ramener l'inflation à 2%. En effet, les dernières données économiques publiées sont plus fortes que prévu aux États-Unis. En parallèle, les banques centrales sont inquiètes de la persistance de l'inflation sous-jacente. Le forum de Sintra a été l'occasion pour eux de réaffirmer la politique restrictive dans laquelle ils se sont engagés. Les matières premières (-7,6%) se sont fortement repliées, les investisseurs s'inquiétant de plus en plus des perspectives économiques mondiales dans un contexte de resserrement de la politique monétaire, de conflit persistant entre la Russie et l'Ukraine et de déceptions économiques en Chine. Les quatre secteurs des matières premières ont chuté. Les métaux précieux (-2,5%) ont reculé pour le troisième mois consécutif, les investisseurs mettant en balance le ralentissement de la croissance mondiale et la hausse des taux d'intérêt ; l'or (-2,1%) et l'argent (-6,5%) ont terminé en baisse. Positionnement du fonds Dans ce contexte, nous avons maintenu une approche prudente, avec un niveau d'exposition aux actions stable sur le mois à 12%. Le portefeuille est largement diversifié avec des expositions aux actions américaines (dont le poids est à 5%), aux actions des pays émergents (avec un poids de 2%) et aux actions de la zone euro (avec un poids à hauteur de 2%). En ce qui concerne le crédit aux entreprises, le portefeuille est toujours majoritairement investit dans le crédit de qualité, dit Investment Grade, à hauteur de 36%. Le portefeuille est également exposé au crédit Haut Rendement avec un poids limité à 5%. Du côté de la sensibilité aux taux d'intérêts du portefeuille, les gérants ont augmenté le niveau de sensibilité à 4,5. À fin juin, le portefeuille est majoritairement exposé au risque de taux de la zone Euro core (2,4) et des États-Unis (1,7). En ce qui concerne le risque de change, le portefeuille reste majoritairement exposé à l'EUR à hauteur de 89,5%. Le fonds détient toutefois une exposition de 5,5% au JPY et de 4,3% à l'USD. Perspectives Les marchés sont restés dynamiques grâce aux bénéfices du premier trimestre. Les entreprises ont réussi à

OPCVM AMUNDI PRUDENT

répercuter la hausse de leurs coûts sur les consommateurs dans un contexte de forte demande, mais cela sera plus difficile au deuxième et troisième trimestre compte tenu de la dégradation des perspectives de la consommation. Nous anticipons une détérioration des chiffres d'affaires et des bénéfices par action aux États-Unis à mesure qu'une légère récession se concrétisera. Les deux prochaines saisons de résultats trimestriels pourraient entraîner une correction du marché, fournissant des points d'entrée sur les actions. En termes de régimes d'inflation, le premier semestre a vu la transition du régime d'hyperinflation de 2022 vers un régime inflationniste plus clément (soit une hausse des prix comprise entre 3 et 6% sur 12 mois). Pour le deuxième semestre 2023, la combinaison du resserrement monétaire, de la baisse des prix des matières premières et de l'affaiblissement de la demande devrait favoriser la poursuite de la décélération des prix, surtout concernant l'inflation globale. Toutefois, le retour à un régime d'inflation normale - une hausse des prix de 2 à 3% sur 12 mois - reste incertain, car l'inflation sous-jacente persiste et devrait se maintenir au-dessus des objectifs des banques centrales. Nous privilégions alors une approche défensive, l'or et la duration figurant parmi les classes d'actifs à privilégier, tandis que la prudence reste de mise sur les actifs risqués des marchés développés. Nous sommes positifs sur les marchés émergents et en particulier la Chine. Leurs croissances résilientes creuse l'écart avec celle des marchés développés. Nous pensons que l'Asie continuera d'attirer les flux d'investissement et qu'elle bénéficiera de la transition de la Chine et de l'Inde vers des modèles de croissance plus durables. Concernant 2024, une reprise progressive de l'économie au premier semestre devient de plus en plus probable. Toutefois, il est trop tôt pour envisager une remontée généralisée de l'appétit pour le risque, la visibilité restant faible sur l'impact cumulé du resserrement des conditions financières suite aux hausses de taux de la Fed. Une modération des pressions inflationnistes devrait rendre les valorisations actuelles plus soutenables. Les risques haussiers pourraient provenir d'un scénario macroéconomique moins défavorable que prévu, remettant en cause la récession des bénéfices. Les marges bénéficieraient alors d'une normalisation des prix à la production et du coût de la main-d'œuvre, ainsi que de l'affaiblissement du dollar. Les risques baissiers sont principalement liés à un possible incident de crédit et à ses répercussions sur les entreprises et l'économie en général.

Juillet 2023

Revue de marché : Au cours du mois de juillet, les indicateurs économiques sont restés bien orientés aux Etats-Unis, nettement moins en zone euro et en Chine. Dans la plupart des pays, l'inflation a poursuivi son reflux, mais avant tout sous l'effet des composantes volatiles alors que les indices de prix sous-jacents sont restés en forte progression. Le mois de juillet a été marqué principalement par une légère hausse des rendements obligataires sur les maturités longues, à l'inverse des maturités courtes, en raison de chiffres meilleurs qu'attendu sur la croissance américaine. Le taux allemand à 10 ans a enregistré une hausse de 10bp tandis que le 2 ans a baissé de 17bp. Le taux US à 10 ans a clôturé le mois à 3,9% enregistrant une hausse de 13pb. Comme prévu, la Fed et la BCE ont relevé leurs taux directeurs de 25 pb lors de leurs comités de juillet. Toutefois, leur discours a changé lorsque l'inflation a montré des signes de ralentissement. Par conséquent, les banques centrales continueront d'adopter une approche entièrement dépendante des données. Jérôme Powell a d'ailleurs souligné que les rapports sur l'emploi et l'inflation d'ici septembre seront déterminants pour les décisions prises lors des prochaines réunions. La BCE, pour sa part, a revu à la baisse son engagement à procéder à de nouvelles hausses de taux, les données relatives à l'activité ayant ralenti plus que prévu. Elle continuera à se concentrer davantage sur l'évolution de l'inflation des services. Les actions mondiales ont continué de progresser en juillet, les investisseurs étant satisfaits des différentes décisions de politiques monétaires des banques centrales. Le MSCI World AC (+3,1%) a préservé sa tendance haussière depuis le début de l'année (+16,3%). Les Etats Unis (+3,3%) ont surperformé les marchés européens (+1,4%). Les marchés de la Zone Euro (+1,8%) ont fait mieux, avec en tête l'Italie (+4,8%), l'Allemagne (+2%) et les Pays-Bas (+1,6%). Hors zone euro, le marché britannique a progressé de +2,1%. Le marché japonais (+1,6%) a lui aussi été positif sur le mois. Le MSCI pays émergents a progressé fortement (+4,9%), entraîné par la hausse des marchés des pays de la zone EMEA (+5,2%) et de la Chine (+9,1%). En Europe, la hausse a concerné tous les secteurs sauf l'IT (-1,1%) et les services aux collectivités (-1,6%). L'immobilier (+10,9%) et le secteur bancaire ont se sont hissés en tête du palmarès (+5,1%). Les valeurs cycliques sont ressorties gagnantes ce mois-ci face aux valeurs défensives (+1,9% contre 0,7%). En Europe, les valeurs de croissance (+0,2%) ont sous-performé les valeurs dites « Value » (+2,7%). Positionnement du fonds : Dans ce contexte, nous avons maintenu une approche prudente, avec un niveau d'exposition aux actions stable sur le mois à 13%. Le portefeuille est largement diversifié avec des expositions aux Etats-Unis (dont le poids est à 5%), aux pays émergents (avec un poids de 3%), et à la zone euro (avec un poids à hauteur de 2%) et au Japon (poids à 1%). En ce qui concerne le crédit aux entreprises, le portefeuille est toujours majoritairement investit dans le crédit de qualité, dit Investment Grade, à hauteur de 24%. Ces obligations 'Investment Grade' sont exclusivement celles d'entreprises de la zone euro. Le portefeuille est également exposé au crédit Haut

OPCVM AMUNDI PRUDENT

Rendement avec un poids limité à 5%. Nous avons également sensiblement augmenté notre exposition à la dette souveraine européenne (à hauteur de 34%). Du côté de la sensibilité aux taux d'intérêts du portefeuille, les gérants ont maintenu un niveau de sensibilité stable, à fin juillet, à 4,7. A fin juillet, le portefeuille est majoritairement exposé au risque de taux de la zone Euro core (1,9), des Etats-Unis (1,7) et de l'Italie (0,7). En ce qui concerne le risque de change, le portefeuille reste majoritairement exposé à l'EUR à hauteur de 88,7%. Les gérants détiennent toutefois une exposition au JPY 5,6% et à l'USD 4,7%. Perspectives : L'optimisme qui sous-tend le comportement des actifs risqués s'explique en partie par le fait que l'essentiel du cycle de hausse des taux est désormais derrière nous et que la situation économique est meilleure que prévu. C'est principalement le cas aux États-Unis où, même si nous continuons à anticiper une légère récession au T4 2023/T1 2024, nous avons revu à la hausse nos prévisions de croissance 2023, à 1,6%, à la faveur de révisions favorables des chiffres du T1. La zone euro devrait éviter la récession mais les risques de resserrement excessif de la BCE et les écarts de croissance entre pays persistent. Concernant la Chine, nous avons revu à la baisse les prévisions de croissance pour 2023 à 5,1% en raison de la faiblesse du T2 et du report des mesures de relance. Ainsi nous sommes défensifs à l'égard des actions des pays industrialisés, y compris les États-Unis, l'Europe et le Japon, mais nous ne négligeons pas les opportunités qui se présentent ailleurs. La récente faiblesse des secteurs de l'immobilier et de l'industrie manufacturière en Chine nous a amenés à adopter une position neutre sur ce pays. Nous pensons que les investisseurs devraient plutôt se diversifier dans l'univers plus large des émergents, où nous sommes désormais positifs. Nous maintenons une position positive sur la duration américaine, mais nous considérons que la persistance de l'inflation (de base) constitue un risque. Nous sommes également légèrement constructifs sur la duration de l'UE après le récent mouvement à la hausse des rendements et les indications d'une certaine faiblesse économique en Europe. Nous sommes prudents sur les obligations à hauts rendements américaines. Les valorisations actuelles semblent trop optimistes et ne correspondent pas à nos prévisions de ralentissement de l'économie et de resserrement des conditions financières. La liquidité pourrait représenter un problème dans ce segment à l'avenir.

Août 2023

Revue de marché Au mois d'août, l'activité économique est restée vigoureuse aux Etats-Unis mais décevante en Europe et en Chine. L'inflation a poursuivi son reflux, quoique toujours de façon trop lente du point de vue des banques centrales des grandes économies avancées, qui se sont abstenues de signaler la fin des hausses de taux directeurs. Sur les marchés, les rendements obligataires américains ont augmenté et les actions ont baissé. Au niveau du marché américain, l'économie a continué de résister mieux que prévu à la hausse des taux directeurs, conduisant de nombreux observateurs à reporter dans le temps ou atténuer leurs anticipations de récession. Vis-à-vis du marché de la zone euro, les signes de ralentissement ont continué de s'accumuler sous l'effet de la hausse des taux mais aussi de difficultés spécifiques à l'industrie, alors que l'inflation est toujours très élevée. Au niveau de la chine, les chiffres de croissance du T2 sont plus faibles que prévu et l'annonce par les autorités chinoises de mesures plutôt limitées se sont traduites par une révision à la baisse de la croissance chinoise. Dans un tel contexte, les actifs émergents ont sous-performé par rapport aux mois précédents mais ont tout de même relativement bien résisté. Le marché des taux a été marqué en août par des taux allemands quasiment inchangés et une hausse significative des taux longs américains. Le taux à 10 ans US clôture le mois à 4,1% après avoir dépassé 4,3% mi-août. Cette hausse s'explique par une activité économique plus forte que prévu. De plus, le ton de la Fed reste peu accommodant. La Fed pourrait resserrer encore sa politique monétaire s'il s'avérait que la croissance reste durablement supérieure à sa moyenne de long terme ou que les tensions sur le marché du travail ne s'atténuent plus. De son côté, la BCE fait face à un dilemme inflation élevée versus croissance. Les perspectives se détériorent rapidement dans la zone euro. La question pour les membres de la BCE est de savoir si l'économie est déjà suffisamment faible pour freiner à elle seule la croissance des prix ou si un resserrement monétaire supplémentaire est nécessaire. Au niveau des marchés action, on a pu constater une correction de marché suite à la forte hausse des taux longs, au-dessus de 4% sur le 10 ans américain, alors que la saison des résultats, porteuse jusque-là, était bien avancée. Le MSCI ACWI perd -2,2%. En parallèle, la déception concernant la reprise chinoise a fait chuter le MSCI Chine de -8,6%. Les marchés émergents plus globalement (-4,9%) et le Pacific ex Japan (-3,8%) en ont aussi souffert. L'Europe recule de -2,5%, les Etats-Unis de -1,9% et le Japon est stable (0%). En Europe, les secteurs cycliques (-3,9%) corrigent plus que les secteurs défensifs (-0,3%). De même les valeurs de croissance (-3%) lâchent plus de terrain que les valeurs « value » (-2%). Ainsi, la consommation discrétionnaire (-6,3%) ressort en bas de classement avec les matériaux (-4,4%). A l'opposé, l'énergie (+2,8%) profite de la remontée des prix du brut et la santé (+0,6%) sert de refuge ; ce sont les deux seuls secteurs en hausse sur le mois. Positionnement du fonds Dans ce contexte, nous avons maintenu une approche prudente, avec un niveau d'exposition aux actions stable sur le mois à 13%. Le portefeuille est largement diversifié avec

OPCVM AMUNDI PRUDENT

des expositions aux Etats-Unis (dont le poids est à 6%), aux pays émergents (avec un poids de 2%), et à la zone euro (avec un poids à hauteur de 2%) et au Japon (poids à 1%). En ce qui concerne le crédit aux entreprises, le portefeuille est toujours majoritairement investi dans le crédit de qualité, dit Investment Grade, à hauteur de 38%. Ces obligations 'Investment Grade' sont exclusivement celles d'entreprises de la zone euro. Le portefeuille est également exposé au crédit Haut Rendement avec un poids limité à 5%. Du côté de la sensibilité aux taux d'intérêts du portefeuille, les gérants ont maintenu un niveau de sensibilité stable, à fin août, à 4,7. A fin août, le portefeuille est majoritairement exposé au risque de taux de la zone Euro core (2,9) et des Etats-Unis (1,7). En ce qui concerne le risque de change, le portefeuille reste majoritairement exposé à l'EUR à hauteur de 89,3%. Les gérants détiennent toutefois une exposition au JPY 5,6% et à l'USD 3,8%. Perspectives L'optimisme qui sous-tend le comportement des actifs risqués s'explique en partie par le fait que l'essentiel du cycle de hausse des taux est désormais derrière nous et que la situation économique est meilleure que prévu. C'est principalement le cas aux États-Unis où, même si nous continuons à anticiper une légère récession au T4 2023/T1 2024, nous avons revu à la hausse nos prévisions de croissance 2023, à 1,6%, à la faveur de révisions favorables des chiffres du T1. La zone euro devrait éviter la récession mais les risques de resserrement excessif de la BCE et les écarts de croissance entre pays persistent. Concernant la Chine, nous avons revu à la baisse les prévisions de croissance pour 2023 à 5,1% en raison de la faiblesse du T2 et du report des mesures de relance. Ainsi nous sommes défensifs à l'égard des actions des pays industrialisés, y compris les États-Unis, l'Europe et le Japon, mais nous ne négligeons pas les opportunités qui se présentent ailleurs. La récente faiblesse des secteurs de l'immobilier et de l'industrie manufacturière en Chine nous a amenés à adopter une position neutre sur ce pays. Nous pensons que les investisseurs devraient plutôt se diversifier dans l'univers plus large des émergents, où nous sommes désormais positifs. Nous maintenons une position positive sur la duration américaine, mais nous considérons que la persistance de l'inflation (de base) constitue un risque. Nous sommes également légèrement constructifs sur la duration de l'UE après le récent mouvement à la hausse des rendements et les indications d'une certaine faiblesse économique en Europe. Nous sommes prudents sur les obligations à hauts rendements américaines. Les valorisations actuelles semblent trop optimistes et ne correspondent pas à nos prévisions de ralentissement de l'économie et de resserrement des conditions financières. La liquidité pourrait représenter un problème dans ce segment à l'avenir.

Septembre 2023

Revue de marché : Le mois de septembre a été marqué par une activité toujours vigoureuse aux Etats-Unis. La situation reste difficile en Zone Euro et en Chine. De part et d'autre de l'Atlantique, l'inflation reste élevé et poursuit son reflux. La FED laisse ses taux inchangés alors que la BCE relève les siens. Sur les marchés, les rendements obligataires ont fortement augmenté tandis que la correction des indices d'actions, amorcée en août, a continué. L'économie américaine a défié les prévisions de récession malgré une inflation en hausse. Les indicateurs du marché du travail ont réservé des surprises positives avec la création de 187 000 emplois, bien que le taux de chômage ait légèrement augmenté, atteignant 3,8% après 3,5% en juillet. Les données sur la consommation, la production industrielle et les investissements des entreprises ont également montré des signes de résilience. En ce qui concerne l'inflation, l'indice global a connu une accélération en août, atteignant 3,7% sur un an après 3,2% en juillet, principalement en raison de la remontée des prix du carburant. Cependant, l'indice d'inflation sous-jacente (hors alimentation et énergie) a poursuivi son ralentissement, s'établissant à 4,3% après 4,7% en juillet. . Enfin, l'indice Core PCE, a ralenti à 3,9% sur un an en août, marquant son premier mois sous la barre des 4% depuis septembre 2021. En Europe, les indicateurs montrent une contraction de l'activité dans l'industrie et les services, bien que le rythme de détérioration dans ces derniers ait été moindre qu'en août. Malgré cela, le marché du travail est resté relativement stable, avec un taux de chômage à 6,4% en août, au plus bas depuis la création de la zone euro. L'inflation, qui a fortement ralenti en septembre, avec une progression de l'indice global à 4,3% sur 12 mois, après 5,2% en août, et celle de l'indice sous-jacent à 4,5%, après 5,3%. Lors de sa réunion de septembre, la Banque Centrale Européenne a relevé ses taux directeurs, portant le taux de rémunération des dépôts à 4,0%. Cependant, elle n'a pas signalé de futures hausses, exprimant sa confiance dans les taux actuels pour maîtriser l'inflation. Sur les marchés financiers, les taux longs ont continué d'augmenter, avec des rendements à 10 ans de près de 4,70% aux États-Unis et près de 2,97% en Allemagne. Les marchés d'actions ont poursuivi leur correction entamée en août, en grande partie due à la hausse des taux longs. Le MSCI ACWI a chuté de -3,6%, avec une baisse de -4,8% aux États-Unis et de -1,4% en Europe. Le marché britannique a fait exception, progressant de 2,8%, en grande partie grâce à son exposition aux secteurs de l'énergie et des matériaux. Les marchés émergents ont reculé de 2%, notamment en raison de l'appréciation du dollar et de la sous-performance du marché chinois, en baisse de -3%. Au sein de l'Europe, les valeurs "Value" ont surperformé les valeurs de croissance avec une hausse notable dans les secteurs de l'énergie (+7,5%) et bancaire (+2,9%). En revanche, les

OPCVM AMUNDI PRUDENT

secteurs de la technologie de l'information (-6,1%) et des produits de consommation discrétionnaire (-5,8%) ont été durement touchés par la hausse des taux longs. Positionnement du fonds : Dans ce contexte, les positions actions ont été légèrement réduites à hauteur de 12,5%. Le portefeuille est largement diversifié avec des expositions aux Etats-Unis (dont le poids est à 6%), aux pays émergents (avec un poids de 2%), et à la zone euro (avec un poids à hauteur de 1%). En ce qui concerne le crédit aux entreprises, le portefeuille est toujours majoritairement investi dans le crédit de qualité, dit Investment Grade, à hauteur de 40%. Le portefeuille est également exposé au crédit Haut Rendement avec un poids limité à 5%. Du côté de la sensibilité aux taux d'intérêts du portefeuille, le niveau de sensibilité a été augmentée, à fin septembre, à 5,0. A fin septembre, le portefeuille est majoritairement exposé au risque de taux de la zone Euro core (3,1) et des Etats-Unis (1,7). En ce qui concerne le risque de change, le portefeuille reste majoritairement exposé à l'EUR à hauteur de 89,7%. Les gérants détiennent toutefois une exposition au JPY 6,0% et à l'USD 3,3%. Perspectives : Les actifs risqués, après avoir cédé une partie de leurs gains, ont clôturé le mois d'août à l'équilibre, tandis que les rendements des obligations américaines à 10 ans ont atteint leur plus haut niveau en 15 ans. L'économie américaine, soutenue par des incitations budgétaires et la vigueur de l'investissements des entreprises, s'est montrée résiliente. Toutefois, la confiance du marché a été ébranlée par le ralentissement de la dynamique en Chine, pays pour lequel nous avons revu à la baisse nos prévisions de croissance, ramenées de 5,1% à 4,9% pour 2023. À noter également que les indicateurs de conjoncture aux États-Unis et en Europe annoncent une décélération imminente. Malgré une révision à la hausse de nos prévisions de croissance 2023 aux États-Unis, de 1,6% à 2,1%, nous pensons toujours qu'une récession (légère) à partir du premier trimestre est possible, en raison de l'effet différé du resserrement des conditions financières et de l'épuisement des surplus d'épargne. Toutefois, l'investissement des entreprises pourrait remettre en question notre scénario de ralentissement de la demande intérieure. Nous percevons un risque haussier sur notre prévision de taux final à 5,5% pour la Fed et il faudra plus de clarté sur les perspectives de l'inflation des services et de l'inflation sous-jacente pour pouvoir confirmer une trajectoire descendante. Les incertitudes sur les bénéfices et le contexte économique incitent toujours à la prudence sur les actions américaines et européennes, mais nous sommes optimistes sur les pays émergents. Dans l'univers obligataire, la hausse des rendements nous permet de rester positifs sur la duration aux États-Unis, avec une certaine protection, mais nous sommes toujours défensifs sur le HY américain dont les valorisations sont tendues. Cependant, nous voyons favorablement les dettes en devises locales de certains pays émergents et sommes légèrement plus positifs sur les obligations brésiliennes après la récente baisse des taux dans ce pays. Les actions américaines et européennes affichent des valorisations élevées malgré le récent repli. Si notre scénario de récession modérée se réalise, les actions pourraient en pâtrir, notamment les grandes capitalisations américaines, les valeurs de croissance et les valeurs technologiques.

Octobre 2023

Revue de marché : Au cours du mois d'octobre, les chiffres économiques américains ont, de nouveau, surpris à la hausse, alors que ceux de la zone euro sont restés décevants. Ainsi, les Etats-Unis affiche une progression du PIB de 4,9% au 3eme trimestre alors qu'on fait état d'un léger recul du PIB de la zone euro par rapport au 2eme trimestre. Du côté des économies émergentes, une bonne nouvelle est venue de la croissance chinoise au 3eme trimestre. L'inflation, pour sa part, a davantage reflué en zone euro qu'aux Etats-Unis. En fin de mois, la Réserve fédérale semblait considérer que le niveau de ses taux directeurs était désormais approprié pour permettre une poursuite de la désinflation, et les marchés ne s'attendaient pas à une hausse de taux supplémentaire début novembre. Même du côté européen où la BCE s'est abstenu de tout mouvement sur ses taux directeurs lors de son dernier comité de politique monétaire La communication de la BCE et de la Réserve fédérale américaine a conforté les marchés dans l'idée que les cycles de hausses des taux de ces deux grandes banques centrales étaient terminés. Les rendements à 10 ans ont fortement augmenté au cours du mois, atteignant très brièvement 5% aux Etats-Unis et 3% en Allemagne, avant de refluer en fin de mois, après les réunions de politiques monétaires de la Fed et de la BCE qui ont renforcé le sentiment que le cycle de durcissement monétaire était terminé. La hausse du début du mois avait été motivée par deux facteurs 1) l'anticipation, par les marchés, que les banques centrales maintiendraient des taux élevés sur une période prolongée 2) le fait que les investisseurs commencent à exiger des rendements plus élevés pour absorber les volumes croissants d'émissions nécessaires pour financer les déficits publics. La correction des marchés d'actions, amorcée en août, s'est prolongée en octobre. La hausse des taux longs américains, conjuguée aux bénéfices décevants de certains grands noms de la technologie, ont fortement impactés les actions. Le MSCI ACWI perd -2,8%. Les Etats-Unis reculent de -2,4% mais surperform l'Europe (-3,5%). Le MSCI pays émergents recule (-3,7%) pénalisé notamment par la forte sous performance du marché sud-coréen (-7%) ainsi que du marché chinois (-4,2%). En Europe, les secteurs cycliques (-3,8%) corrigent plus que les secteurs défensifs (-2,9%). Les secteurs de la banque (-6,3%), de la santé (-5,5%) et de la

OPCVM AMUNDI PRUDENT

consommation discrétionnaire (-5,3%) sont les principaux contributeurs de la baisse en octobre. En Europe, les valeurs de croissance (-3,2%) surperforment les valeurs dites « Value » (-3,8%). Positionnement du fonds : Dans ce contexte, le poids actions a légèrement augmenté à 13,5%. Le portefeuille est largement diversifié avec des expositions aux Etats-Unis (dont le poids est à 7%), aux pays émergents (avec un poids de 2%), et à la zone euro (avec un poids à hauteur de 2%). En ce qui concerne le crédit aux entreprises, le portefeuille est toujours majoritairement investit dans le crédit de qualité, dit Investment Grade, à hauteur de 42%. Ces obligations 'Investment Grade' sont exclusivement celles d'entreprises de la zone euro. Le portefeuille est également exposé au crédit Haut Rendement avec un poids limité à 5%.. Du côté de la sensibilité aux taux d'intérêts du portefeuille, les gérants ont maintenu le niveau de sensibilité, à fin octobre, autour des 4,95. A fin octobre, le portefeuille est majoritairement exposé au risque de taux de la zone Euro (3) et des Etats-Unis (1,7). En ce qui concerne le risque de change, le portefeuille reste majoritairement exposé à l'EUR à hauteur de 89,6%. Les gérants détiennent toutefois une exposition au JPY 6,1% et à l'USD 1,8%. Perspectives : Les marchés ont été maintenus dans une fourchette étroite par la résilience de l'économie américaine, les politiques monétaires et l'immobilier chinois. Aux États-Unis, la croissance a été soutenue par la vigueur de la consommation et des mesures budgétaires plus fortes qu'attendu, mais ces facteurs semblent s'estomper, incitant à la prudence. Les actions des pays développés, à commencer par les États-Unis, ont pour arrière-plan un marché du travail en perte de vitesse, des prix du pétrole plus élevés pénalisant les consommateurs et une augmentation des impayés. Dans ce contexte, nous restons prudents sur les actifs risqués, mais cherchons à profiter des opportunités tactiques qui émergent, par exemple, sur le crédit de qualité européen, où les fondamentaux des entreprises sont meilleurs. Nous restons néanmoins positifs sur les émergents, compte tenu de l'amélioration des perspectives de certains pays d'Asie et d'Amérique latine . En parallèle, l'inflation proche du pic dans la plupart des émergents et l'approche de la fin des hausses de taux nous permettent de rester optimistes sur les obligations de certains pays (Afrique du Sud, Indonésie, Mexique, etc.). Nous maintenons une position prudente sur les obligations à hauts rendement américain, compensée par une opinion constructive sur le crédit de qualité européen, pour assurer une position globalement neutre sur le crédit. Le crédit de qualité reste très soutenu par la demande et il est difficile d'évaluer le timing de l'élargissement des spreads, malgré l'augmentation des défauts et l'évolution des notations. L'incertitude entourant la croissance mondiale et l'inflation fait planer des risques sur les actions et les obligations. Nous pensons que les investisseurs doivent maintenir leur protection sur les obligations du Trésor américain et les actions. Au-delà des actifs financiers, l'or constitue une couverture intéressante en cas de forte récession ou de crise géopolitique. Son potentiel haussier nous semble limité, compte tenu de ses valorisations raisonnables et du positionnement des taux « plus élevé pour plus longtemps » de la Fed.

Novembre 2023

Revue de marché : En novembre, l'économie américaine est restée tonique, bien qu'en légère perte de vitesse, tandis que celle de la zone euro s'est maintenue sur une trajectoire stagnante. La Chine, de son côté, a déployé de nouvelles mesures visant à amortir son ralentissement. Dans les grandes économies avancées, l'inflation a baissé plus rapidement que prévu et les banques centrales se sont abstenues de signaler des hausses de taux supplémentaires. Les marchés ont très bien accueilli ces développements : les rendements obligataires ont fortement baissé et les actions ont réalisé de belles progressions. A l'issue de son comité de politique monétaire du 1er novembre, la Réserve fédérale a laissé ses taux directeurs inchangés. Elle a toutefois laissé la porte ouverte à d'éventuelles hausses supplémentaires en cas de ralentissement insuffisant de l'inflation, et indiqué que toute discussion au sujet d'une baisse des taux était prématurée. La BCE, à en juger par sa communication durant le mois (en l'absence de comité de politique monétaire), a semblé satisfaite, dans l'ensemble, du niveau de ses taux directeurs. Le marché obligataire a réalisé son meilleur mois depuis 2008. Le marché des taux a été marqué ces derniers jours par une forte baisse des taux courts et longs. Les investisseurs ont été surpris par la forte baisse de l'inflation, notamment en zone euro. En novembre, l'inflation dans la zone euro a connu une baisse importante, passant de 2,9% à 2,4%. De plus, certains membres du FOMC ont confirmé que la Fed pourrait commencer à baisser son taux directeur simplement parce que l'inflation recule. En conséquent, les investisseurs ont fortement révisé leurs anticipations de politique monétaire. Le marché considère, désormais, que la Fed et la BCE pourraient commencer leur cycle de baisse de taux dès le mois de mars. En parallèle, les marchés du crédit ont affiché des résultats positifs, encouragés par les perspectives de baisse de taux. Les marchés d'actions ont fortement rebondi en novembre. Le rendement américain à 10 ans a chuté de près de 50 point de base sur le mois. Les actions mondiales en ont profité, le MSCI ACWI gagnant +7,9%. Les Etats-Unis ont progressé de 9,2%, surperformant l'Europe (+5,6%). Les marchés de la zone euro (+7,8%) ont fait mieux, avec comme principaux contributeurs l'Allemagne (+9,8%) et les Pays-Bas (+9,8%). Hors zone euro, le marché britannique (+1,8%) n'a pas su profiter pleinement du rebond notamment du fait de son exposition aux secteurs de l'énergie et des matériaux. Le

OPCVM AMUNDI PRUDENT

marché nippon (+5,9%), en revanche, s'est joint au rallye. Le MSCI pays émergents a progressé (+6%), entraîné par la dépréciation du dollar et la bonne performance du marché sud-coréen (+11%). En Europe, au niveau sectoriel, les valeurs dites « value » (+4,3%) sous-performent les valeurs de croissance (-7%). En tête, le secteur de l'immobilier (+14,2%) et le secteur de l'IT (+13,6%), sensibles taux d'intérêt. Le secteur de l'énergie (-2,6%) est le seul à finir le mois en territoire négatif. Positionnement du fonds : Dans ce contexte, les positions actions ont été légèrement augmentées à hauteur de 15%. Le portefeuille est largement diversifié avec des expositions aux Etats-Unis (dont le poids est à 8%), aux pays émergents (avec un poids de 3%), et à la zone euro (avec un poids à hauteur de 1%). En ce qui concerne le crédit aux entreprises, le portefeuille est toujours majoritairement investi dans le crédit de qualité, dit Investment Grade, à hauteur de 35%. Le portefeuille est également exposé au crédit Haut Rendement avec un poids limité à 6%. Du côté de la sensibilité aux taux d'intérêts du portefeuille, le niveau de sensibilité a été diminué, à fin novembre, à 4,7 suite à la forte baisse des taux sur le mois. A fin novembre, le portefeuille est majoritairement exposé au risque de taux de la zone Euro core (2,1), des Etats-Unis (1,6) et de l'Italie (0,7). En ce qui concerne le risque de change, le portefeuille reste majoritairement exposé à l'EUR à hauteur de 87,9%. Les gérants détiennent toutefois une exposition au JPY 6,2% et à l'USD 2,8%. Perspectives : L'évolution des économies des pays développés et émergents, les progrès en matière d'inflation et les risques liés à la consommation et à la géopolitique déterminent notre position. Nous sommes prudents à l'égard des actifs à risque. Malgré cela, nous n'excluons pas la possibilité d'un rallye tactique dans certains cas mais nous pensons qu'ils ne devraient pas conduire les convictions des investisseurs. Ils doivent au contraire rester équilibrés, en favorisant la duration et en explorant les opportunités des actifs des pays émergents afin de bénéficier de perspectives de croissance. Nous sommes prudents à l'égard des actions américaines et européennes, mais nous restons positifs sur les actions des pays émergents. Toutefois, nous pensons que le moment est venu de consolider les opinions sur les marchés émergents, compte tenu des divergences croissantes. Par exemple, nous observons des signes de ralentissement de l'activité économique en Chine, mais nous voyons de fortes perspectives de croissance en Inde, au Brésil et au Mexique. Le Brésil devrait bénéficier d'une dynamique favorable des bénéfices et des exportations de matières premières, tandis que l'Inde est une histoire structurelle de la demande intérieure et des réformes. Bien que nous maintenions une position défensive sur les actions des pays développés, l'optionalité et les couvertures peuvent permettre aux investisseurs de saisir tout potentiel de hausse des actions sans modifier leur position globale. Nous maintenons notre position constructive sur la duration américaine. Mais après les commentaires moins tranchants de la Fed, nous voyons une meilleure valeur dans les parties intermédiaires de la courbe des taux. Nous restons également positifs sur la duration européenne, compte tenu de la faiblesse des perspectives économiques, et sur les taux d'intérêt à long terme compte tenu de la faiblesse des perspectives économiques. En ce qui concerne le crédit aux entreprises, l'Investment grade européen reste notre favori. Bien que les fondamentaux se soient quelque peu détériorés, la situation globale reste saine. La baisse de l'offre est également positive.

Décembre 2023

Revue de marché : En décembre, l'économie américaine a continué d'afficher une bonne tenue, alors que la conjoncture est restée stagnante en Europe. Le ralentissement s'est poursuivi en Chine tandis que les autres économies émergentes ont connu des situations diverses. L'inflation a continué de ralentir aux Etats-Unis et en zone euro, mais la Réserve fédérale américaine a communiqué de façon plus appuyée que la BCE sur d'éventuelles baisses de taux au cours des prochains mois. Plusieurs banques centrales des économies émergentes ont, pour leur part, baissé leurs taux. Dans la prolongation des mouvements déjà observés en novembre, les rendements obligataires ont baissé et les indices d'actions ont progressé, inscrivant, pour certains, de nouveaux plus hauts historiques. Sur le marché obligataire, la fin de l'année a été marquée par une forte baisse des rendements sur l'ensemble de la courbe. Le 10 ans américain a clôturé l'année à près de 3,8% et le 10 allemand aux alentours de 2%. Le marché s'attend à ce que la Fed et la BCE entament leur cycle de baisse des taux en mars. Cette baisse très rapide des rendements s'explique par : 1/ Une baisse plus forte que prévu de l'inflation dans les économies développées. 2/ Un changement de ton de la Fed, désormais revenue au point où ses deux mandats « inflation » et « emploi » sont importants. En effet, la Fed étant rassurée par le recul de l'inflation, les membres du FOMC sont désormais très attentifs à l'impact de la hausse des taux sur la croissance. L'objectif étant d'éviter un ralentissement excessif de l'activité, la Fed ne souhaite pas restreindre l'économie plus longtemps que nécessaire. 3/ Une croissance économique qui surprend toujours à la baisse dans la zone euro, même si le marché du travail reste solide. Les marchés s'attendent désormais à un retour rapide de l'inflation à 2% sans récession. Le rallye des actions mondiales, qui a commencé en novembre, s'est prolongé ce mois-ci en réaction à la forte baisse généralisée des taux longs. Le 10 ans américain a en effet chuté de près de 50 pb en décembre. Les actions mondiales en ont profité, le MSCI ACWI gagnant +4,1%. Les Etats-Unis progressent de 4,9% et surperforment l'Europe (+3,1%). Les

OPCVM AMUNDI PRUDENT

Marchés de la zone euro (+3,1%) affichent une performance similaire, avec comme principaux contributeurs les Pays-Bas (+6,1%) et le Portugal (+3,4%). Hors zone euro, le marché suédois (+7,6%) a su tirer son épingle du jeu en décembre. Le marché britannique (+3,5%) a aussi profité de la tendance haussière. En revanche, le marché nippon (-0,7%) est à contre tendance et finit le mois en territoire négatif. Le MSCI pays émergents avance (+2,8%) entraîné par la dépréciation du dollar et la bonne performance du marché indien (+7,8%). En Europe, au niveau sectoriel, les valeurs dites cycliques (+4,4%) l'emportent face aux valeurs défensives (+0,8%). En tête, le secteur de l'immobilier (+11,6%) et le secteur industriel (+6,3%). Le secteur de l'énergie (-1,6%) est le seul secteur finissant le mois en territoire négatif. En Europe, les valeurs de croissance (+3,3%) surperforment les valeurs dites « value » (+2,8%). Positionnement du fonds : Dans ce contexte, nous avons diminué nos positions actions à hauteur de 14%. Le portefeuille est largement diversifié avec des expositions aux Etats-Unis (dont le poids est à 7%), aux pays émergents (avec un poids de 3%), et à la zone euro (avec un poids à hauteur de 1%). En ce qui concerne le crédit aux entreprises, le portefeuille est toujours majoritairement investi dans le crédit de qualité, dit Investment Grade, à hauteur de 35%. Ces obligations 'Investment Grade' sont exclusivement celles d'entreprises de la zone euro. Le portefeuille est également exposé au crédit Haut Rendement avec un poids limité à 5%. Nous avons diminué notre exposition à la dette souveraine européenne (à hauteur de 44%) et conservé notre exposition à la dette souveraine américaine (à hauteur de 28%). Du côté de la sensibilité aux taux d'intérêts du portefeuille, les gérants ont diminué le niveau de sensibilité, à fin décembre, à 4,3. A fin décembre, le portefeuille est majoritairement exposé au risque de taux de la zone Euro (2,75) et des Etats-Unis (1,6). En ce qui concerne le risque de change, le portefeuille reste majoritairement exposé à l'EUR à hauteur de 88%. Les gérants détiennent toutefois une exposition au JPY 6% et à l'USD 4%. Perspectives : Bien que nous terminions l'année 2023 sur une note positive, nous pensons toujours qu'une légère récession aux États-Unis est possible au début de 2024 en raison de l'effet décalé du resserrement des conditions financières et de la diminution de l'excès d'épargne. En Europe, comme le montrent les données récentes, les risques sont de plus en plus orientés à la baisse et pourraient être exacerbés par une capacité budgétaire limitée, en particulier en Allemagne. Des progrès ont été accomplis dans la réduction de l'inflation globale aux États-Unis et en Europe, les pressions sur les prix de base diminuant également, mais moins rapidement. La clé des performances futures restera la position des banques centrales, qui pourraient revenir sur le récent mouvement d'optimisme des marchés. De récentes enquêtes auprès des entreprises indiquent une certaine prudence quant à leurs plans d'emploi et d'investissement, et les tensions géopolitiques resteront élevées. Avec la décélération de l'inflation, nous pensons que le mandat des banques centrales est probablement terminé en ce qui concerne les hausses de taux, l'accent étant désormais mis sur le calendrier de la première baisse de taux. Malgré l'optimisme récent, le calendrier et l'ampleur des réductions pourraient ne pas se produire aussi rapidement que les investisseurs l'espèrent, et nous restons donc quelque peu prudent sur les actions tout en continuant à favoriser légèrement la duration.

Sur la période sous revue, la performance de chacune des parts du portefeuille AMUNDI PRUDENT et de son benchmark s'établissent à :

- Part AMUNDI PRUDENT (C) en devise EUR : 6,48% / 5,37% avec une Tracking Error de 5,66%.
- Part AMUNDI PRUDENT - O (C) en devise EUR : 7,33% / 5,37% avec une Tracking Error de 5,69%.
- Part AMUNDI PRUDENT - R1 (C) en devise EUR : 6,89% / 5,37% avec une Tracking Error de 5,34%.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

OPCVM AMUNDI PRUDENT

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
AMUNDI SERENITE PEA PEA I-C	92 751 968,96	108 812 654,59
AMUNDI CAC 40 UCITS ETF DR - EUR C	11 776 716,00	21 687 554,03
LVMH (LOUIS VUITTON - MOET HENNESSY)	1 069 309,70	21 980 661,52
L'OREAL	11 190 651,44	7 470 282,73
AIR LIQUIDE	11 127 456,96	6 581 388,31
TOTALENERGIES SE	706 881,00	15 063 049,47
L'OREAL SA-PF		13 334 074,88
AIR LIQUIDE PRIME DE FIDELITE		12 510 438,16
SANOFI	555 298,55	11 431 059,57
AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM SRI S	7 222 491,18	3 537 918,34

OPCVM AMUNDI PRUDENT

Information sur les commissions de surperformance (En EUR)

		29/12/2023
Part AMUNDI PRUDENT C		
Frais de gestion variables acquis		
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1)		
Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats)		
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)		
Part AMUNDI PRUDENT PART R1-C		
Frais de gestion variables acquis		37,54
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1)		0,349
Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats)		
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)		

(1) par rapport à l'actif net de l'arrêté comptable

(2) par rapport à l'actif net moyen

OPCVM AMUNDI PRUDENT

Techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés en EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace : 7 014 378,97

- o Prêts de titres : 7 014 378,97
- o Emprunt de titres :
- o Prises en pensions :
- o Mises en pensions :

• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 1 153 250 682,969

- o Change à terme : 6 560 061,45
- o Future : 830 675 107,40
- o Options : 807 457,75
- o Swap : 315 208 056,369

b) Identité de la(des) contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
BNP ARBITRAGE PARIS	BNP PARIBAS FRANCE
BNP PARIBAS SECURITIES	GOLDMAN SACHS BANK EUROPE SE
CITIGROUP GLOBAL MARKETS EUROPE AG	J.P.MORGAN AG FRANCFOORT
CREDIT AGRICOLE CIB	SOCIETE GENERALE PAR
MORGAN STANLEY EUROPE SE - FRANKFURT	
SOCIETE GENERALE PAR	

(*) Sauf les dérivés listés.

OPCVM AMUNDI PRUDENT

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
. Dépôts à terme	
. Actions	8 201 006,53
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces (*)	2 269 694,00
Total	10 470 700,53
Instruments financiers dérivés	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces	6 380 000,00
Total	6 380 000,00

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*)	-28 166,27
. Autres revenus	
Total des revenus	-28 166,27
. Frais opérationnels directs	16 985,68
. Frais opérationnels indirects	
. Autres frais	
Total des frais	16 985,68

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

OPCVM AMUNDI PRUDENT

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers - Règlement SFTR - en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

a) Titres et matières premières prêtées

Montant	7 014 378,97				
% de l'Actif Net*	1,63%				

*% hors trésorerie et équivalent de trésorerie

b) Actifs engagés pour chaque type d'opérations de financement sur titres et TRS exprimés en valeur absolue

Montant	7 014 378,97				
% de l'Actif Net	1,57%				

c) 10 principaux émetteurs de garanties reçues (hors cash) pour tous les types d'opérations de financement

ANHEUSER BUSCH INBEV SA BELGIQUE	3 609 012,34				
LYXOR CORE MSCI EMU (DR) UCITS ETF ESPAGNE	3 548 126,57				
TEMENOS AG SUISSE	854 639,95				
BANK OF IRELAND GROUP PLC IRLANDE	189 227,67				

d) 10 principales contreparties en valeur absolue des actifs et des passifs sans compensation

CREDIT AGRICOLE CIB FRANCE	3 840 910,34				
BNP PARIBAS SECURITIES FRANCE	1 518 601,56				
SOCIETE GENERALE PAR FRANCE	864 322,65				
MORGAN STANLEY EUROPE SE - FRANKFURT ALLEMAGNE	404 406,98				
BNP ARBITRAGE PARIS FRANCE	380 239,44				
CITIGROUP GLOBAL MARKETS EUROPE AG ALLEMAGNE	5 898,00				

OPCVM AMUNDI PRUDENT

Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

e) Type et qualité des garanties (collatéral)

Type					
- Actions	8 201 006,53				
- Obligations					
- OPC					
- TCN					
- Cash	2 269 694,00				
Rating					
Monnaie de la garantie					
Franc Suisse	854 639,95				
Euro	9 616 060,58				

f) Règlement et compensation des contrats

Triparties				X	
Contrepartie centrale					
Bilatéraux	X			X	

g) Échéance de la garantie ventilée en fonction des tranches

Moins d'1 jour					
1 jour à 1 semaine					
1 semaine à 1 mois					
1 à 3 mois					
3 mois à 1 an					
Plus d'1 an					
Ouvertes	8 201 006,53				

OPCVM AMUNDI PRUDENT

Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

h) Échéance des opérations de financement sur titres et TRS ventilée en fonction des tranches

Moins d'1 jour				
1 jour à 1 semaine				
1 semaine à 1 mois				
1 à 3 mois				
3 mois à 1 an				
Plus d'1 an				
Ouvertes	7 014 378,97			

i) Données sur la réutilisation des garanties

Montant maximal (%)				
Montant utilisé (%)				
Revenus pour l'OPC suite au réinvestissement des garanties espèces en euros				

j) Données sur la conservation des garanties reçues par l'OPC

Caceis Bank				
Titres	8 201 006,53			
Cash	2 269 694,00			

k) Données sur la conservation des garanties fournies par l'OPC

Titres				
Cash				

l) Données sur les revenus et les coûts ventilés

Revenus					
- OPC	-28 166,27				
- Gestionnaire					
- Tiers					
Coûts					
- OPC	52,72				
- Gestionnaire					
- Tiers	16 932,96				

OPCVM AMUNDI PRUDENT

e) Données Type et qualité des garanties (collatéral)

Amundi Asset Management veille à n'accepter que des titres d'une haute qualité de crédit et veille à rehausser la valeur de ses garanties en appliquant des décotes de valorisation sur les titres reçus. Ce dispositif est régulièrement revu et remis à jour.

i) Données sur la réutilisation des garanties

« La règlementation applicable aux OPCVM interdit la réutilisation par ce dernier des garanties reçues en titres. Les garanties reçues en espèces sont réinvesties dans les 5 supports suivants :

- o OPCVM monétaires court terme (tels que définis par l'ESMA dans ses orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM)
- o Dépôt
- o Titres d'Etats Long Terme de haute qualité
- o Titres d'Etats Court Terme de haute qualité
- o Prises en pension »

Le montant maximal de réutilisation est de 0% pour les titres et 100% du montant reçu pour les espèces.

Le montant utilisé est de 0% pour les titres et 100% pour les espèces reçus.

k) Données sur la conservation des garanties fournies par l'OPC

Amundi Asset Management veille à travailler avec un nombre réduit de dépositaires, sélectionnés pour s'assurer de la bonne conservation des titres reçus et du cash.

l) Données sur les revenus et les coûts ventilés

Opérations de prêts de titres et de mise en pension :

Dans le cadre des opérations de prêts de titres et de mise en pension, Amundi Asset Management a confié à Amundi Intermédiation, pour le compte de l'OPC, les réalisations suivantes : la sélection des contreparties, la demande de mise en place des contrats de marché, le contrôle du risque de contrepartie, le suivi qualitatif et quantitatif de la collatéralisation (contrôles de dispersion, des notations, des liquidités), des pensions et prêts de titres. Les revenus résultant de ces opérations sont restitués à l'OPC. Ces opérations engendrent des coûts qui sont supportés par l'OPC. La facturation par Amundi Intermédiation ne peut excéder 50% des revenus générés par ces opérations.

Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

Le résultat net et les plus-values nettes réalisées du fonds sont systématiquement réinvestis chaque année. AMUNDI PRUDENT est éligible au PEA.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion effectue une sélection d'actions, principalement européennes, de toutes tailles de capitalisations, d'obligations publiques et privées, européennes et internationales, principalement de bonne qualité ("Investment Grade") selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la Société de gestion, et de devises.

Compte tenu de sa gestion active et discrétionnaire, le fonds sera exposé aux marchés de taux entre 70 et 100% de son actif net (l'exposition minimum aux produits de maturité supérieure à 2 ans étant de 20%), aux marchés des actions entre 0 et 20% de son actif net et aux devises entre 0 et 30% de son actif net.

L'exposition cumulée aux marchés d'actions, aux obligations haut-rendement et émergentes sera limitée à 30%.

Le fonds est soumis à un risque de change.

Le fonds pourra conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme pourront également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition et/ou d'arbitrage.

L'objectif est, sur un horizon de placement de 2 ans, de réaliser une performance annuelle supérieure de 2% à celle de l'ESTR capitalisé, indice représentatif du taux monétaire de la zone euro, à travers une gestion discrétionnaire et flexible d'exposition aux différents marchés internationaux d'actions, de taux et de devises, et après prise en compte des frais courants.

En souscrivant à AMUNDI PRUDENT, vous accédez à des expertises variées au sein d'un univers large constitué des marchés monétaires, obligataires, d'actions et de devises de toutes zones géographiques.

Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

Le niveau de risque de ce FCP reflète les prises de positions à l'achat et à la vente de la gestion sur les marchés des actions, taux et changes dans le cadre de la marge de manœuvre préalablement définie.

Le calcul de la commission de surperformance s'applique à chaque date d'établissement de la valeur liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus.

Les sous-performances passées sur les 5 dernières années doivent ainsi être compensées avant qu'une provision puisse à nouveau être enregistrée.

La commission de surperformance est perçue même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence."

Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent, clos le 31 décembre 2021. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut :

les commissions de surperformance,

les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre OPC.

Pour plus d'information sur les frais et notamment sur la méthodologie de calcul des commissions de surperformance, veuillez-vous référer à la rubrique « frais et commissions » du prospectus de cet OPCVM, disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

Le fonds a été créé le 16 janvier 2009 et sa classe C le 16 janvier 2009.

Les performances annualisées présentées dans ce diagramme sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par le fonds.

Les performances antérieures au 16/12/2014 ont été réalisées dans des circonstances qui ne sont plus d'actualité.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 1er janvier 2023.

Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

OPCVM AMUNDI PRUDENT

Information sur l'intégration des risques de durabilité

Amundi applique une Politique d'Investissement Responsable qui consiste en une politique d'exclusions ciblées selon la stratégie d'investissement.

Les principales incidences négatives des décisions d'investissement (au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »)) sont les effets négatifs, importants ou susceptibles d'être importants, sur les facteurs de durabilité qui sont causés, aggravés par ou directement liés aux décisions d'investissement. L'Annexe 1 du règlement délégué au Règlement Disclosure dresse la liste des indicateurs des principales incidences négatives.

Aussi, la société de gestion considère la prise en compte des principales incidences négatives à travers sa politique d'exclusions normatives. En l'espèce, seul l'indicateur 14 (Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et armes biologiques) est pris en compte. Les autres indicateurs ainsi que la notation ESG des émetteurs ne sont pas pris en compte dans le process d'investissement.

Des informations plus détaillées sur les principales incidences négatives sont incluses dans la déclaration réglementaire ESG de la société de gestion disponible sur son site internet : www.amundi.com.

Dispositif de plafonnement des rachats :

La Société de Gestion pourra ne pas exécuter en totalité les ordres de rachat centralisés sur une même valeur liquidative en cas de circonstances exceptionnelles et si l'intérêt des porteurs le commande. Méthode de calcul et seuil retenus : La société de gestion peut décider de ne pas exécuter l'ensemble des rachats sur une même valeur liquidative, lorsqu'un seuil objectivement préétabli par cette dernière est atteint sur une valeur liquidative. Ce seuil s'entend, sur une même valeur liquidative, comme le rachat net toutes parts confondues divisé par l'actif net du FCP. Pour déterminer le niveau de ce seuil, la société de gestion prendra notamment en compte les éléments suivants : (i) la périodicité de calcul de la valeur liquidative du FCP, (ii) l'orientation de gestion du FCP, (iii) et la liquidité des actifs que ce dernier détient. Pour le FCP AMUNDI PRUDENT, le plafonnement des rachats pourra être déclenché par la société de gestion lorsqu'un seuil de 5 % de l'actif net est atteint. Le seuil de déclenchement est identique pour toutes les catégories de part du FCP. Lorsque les demandes de rachat excèdent le seuil de déclenchement, et si les conditions de liquidité le permettent, la société de gestion peut décider d'honorer les demandes de rachat au-delà dudit seuil, et exécuter ainsi partiellement ou totalement les ordres qui pourraient être bloqués. Les demandes de rachat non exécutées sur une valeur liquidative seront automatiquement reportées sur la prochaine date de centralisation, elles sont irrévocables. La durée maximale d'application du dispositif de plafonnement des rachats est fixée à 20 valeurs liquidatives sur 3 mois. Information des porteurs en cas de déclenchement du dispositif : En cas d'activation du dispositif de plafonnement des rachats, les porteurs seront informés par tout moyen sur le site internet de la Société de Gestion (www.amundi.com). De plus, les porteurs dont les demandes de rachat auraient été, partiellement ou totalement, non exécutées seront informés de façon particulière et dans les meilleurs délais après la date de centralisation par le centralisateur. Traitement des ordres non exécutés : Durant toute la durée d'application du dispositif de plafonnement des rachats, les ordres de rachat seront exécutés dans les mêmes proportions pour les porteurs du FCP ayant demandé un rachat sur une même valeur liquidative. Les ordres ainsi reportés n'auront pas rang de priorité sur des demandes de rachat ultérieures. Cas d'exonération : Si l'ordre de rachat est immédiatement suivi d'une souscription du même investisseur d'un montant égal et effectué sur la même date de valeur liquidative, ce mécanisme ne sera pas appliqué au rachat considéré. Des informations complémentaires sur le dispositif de "gates" figurent dans le règlement de l'OPC.

Dispositif de plafonnement des rachats :

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPC, à l'exception des frais de transaction.

Une partie des frais de gestion peut être rétrocédée aux commercialisateurs avec lesquels la société de gestion a conclu des accords de commercialisation. Il s'agit de commercialisateurs appartenant ou non au même groupe que la société de gestion. Ces commissions sont calculées sur la base d'un pourcentage des frais de gestion financière et sont facturées à la société de gestion.

Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc...) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion. A ces frais peuvent s'ajouter : des commissions de sur performance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion

OPCVM AMUNDI PRUDENT

dès lors que l'OPC a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPC ; des frais liés aux opérations d'acquisition et cession temporaires de titres.

Les souscriptions et les rachats significatifs peuvent avoir un impact sur la valeur liquidative en raison du coût de réaménagement du portefeuille lié aux transactions d'investissement et de désinvestissement. Ce coût peut provenir de l'écart entre le prix de transaction et le prix de valorisation, de taxes ou de frais de courtage. Aux fins de préserver l'intérêt des porteurs présents dans l'OPC la Société de Gestion peut décider d'appliquer un mécanisme de Swing Pricing à l'OPC avec seuil de déclenchement. Ainsi dès lors que le solde de souscriptions-rachats de toutes les parts confondues est supérieur en valeur absolue au seuil préétabli, il sera procédé à un ajustement de la Valeur Liquidative. Par conséquent, la Valeur Liquidative sera ajustée à la hausse (et respectivement à la baisse) si le solde des souscriptions-rachats est positif (et respectivement négatif) ; l'objectif est de limiter l'impact de ces souscriptions-rachats sur la Valeur Liquidative des porteurs présents dans le fonds. Ce seuil de déclenchement est exprimé en pourcentage de l'actif total de l'OPC. Le niveau du seuil de déclenchement ainsi que le facteur d'ajustement de la valeur liquidative sont déterminés par la Société de gestion, et ils sont revus à minima sur un rythme trimestriel. En raison de l'application du Swing Pricing, la volatilité de l'OPC peut ne pas provenir uniquement des actifs détenus en portefeuille. Conformément à la réglementation, seules les personnes en charge de sa mise en œuvre connaissent le détail de ce mécanisme, et notamment le pourcentage du seuil de déclenchement.

Toutefois, si, en cas de circonstances exceptionnelles, le remboursement nécessite la réalisation préalable d'actifs compris dans le fonds, ce délai peut être prolongé, sans pouvoir excéder 30 jours. Sauf en cas de succession ou de donation-partage, la cession ou le transfert de parts entre porteurs, ou de porteurs à un tiers, est assimilé à un rachat suivi d'une souscription ; s'il s'agit d'un tiers, le montant de la cession ou du transfert doit, le cas échéant, être complété par le bénéficiaire pour atteindre au minimum celui de la souscription minimale exigée par le prospectus. En application de l'article L. 214-8-7 du Code monétaire et financier, le rachat par le fonds de ses parts, comme l'émission de parts nouvelles, peuvent être suspendus, à titre provisoire, par la société de gestion, quand des circonstances exceptionnelles l'exigent et si l'intérêt des porteurs le commande. Lorsque l'actif net du fonds est inférieur au montant fixé par la réglementation, aucun rachat des parts ne peut être effectué. En application des articles L. 214-8-7 du Code monétaire et financier et 411-20-1 du Règlement général de l'AMF, la société de gestion peut décider de plafonner les rachats quand des circonstances exceptionnelles l'exigent et si l'intérêt des porteurs ou du public le commande. Le dispositif pourra être déclenché par la société de gestion dès lors qu'un seuil (rachat net divisé par actif net) prédéfini dans le prospectus est atteint. Dans le cas où les conditions de liquidité le permettent, la société de gestion peut décider de ne pas déclencher le dispositif de plafonnement des rachats, et par conséquent d'honorer les rachats au-delà de ce seuil. La durée maximale d'application du dispositif de plafonnement des rachats dépend de la périodicité de calcul de la valeur liquidative du FCP et est déterminée dans le prospectus. Les ordres de rachat non exécutés sur une valeur liquidative seront automatiquement reportés sur la prochaine date de centralisation. Des conditions de souscription minimale pourront être fixées selon les modalités prévues par le prospectus. Le fonds peut cesser d'émettre des parts en application du troisième alinéa de l'article L. 214-8-7 du Code monétaire et financier, de manière provisoire ou définitive, partiellement ou totalement, dans les situations objectives entraînant la fermeture des souscriptions telles qu'un nombre maximum de parts émises, un montant maximum d'actif atteint ou l'expiration d'une période de souscription déterminée. Le déclenchement de cet outil fera l'objet d'une information par tout moyen des porteurs existants relative à son activation, ainsi qu'au seuil et à la situation objective ayant conduit à la décision de fermeture partielle ou totale. Dans le cas d'une fermeture partielle, cette information par tout moyen précisera explicitement les modalités selon lesquelles les porteurs existants peuvent continuer de souscrire pendant la durée de cette fermeture partielle. Les porteurs de parts sont également informés par tout moyen de la décision du fonds ou de la société de gestion soit de mettre fin à la fermeture totale ou partielle des souscriptions (lors du passage sous le seuil de déclenchement), soit de ne pas y mettre fin (en cas de changement de seuil ou de modification de la situation objective ayant conduit à la mise en œuvre de cet outil). Une modification de la situation objective invoquée ou du seuil de déclenchement de l'outil doit toujours être effectuée dans l'intérêt des porteurs de parts. L'information par tout moyen précise les raisons exactes de ces modifications.

Date de la mise à jour du règlement : 12 octobre 2023.

Informations spécifiques

Droit de vote

L'exercice des droits de vote attachés aux valeurs inscrites à l'actif du Fonds et la décision de l'apport des titres sont définis dans le règlement du Fonds.

Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la Société de Gestion ou par les entités de son groupe, veuillez-vous reporter aux rubriques des comptes annuels :

- Autres Informations.
- Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le groupe.

Calcul du risque global

- Méthode choisie de calcul du ratio du risque global :
 - Méthode VaR absolue
 - Le pas de calcul est quotidien, les résultats sont présentés annualisés (racine du temps).
 - L'intervalle de calcul proposé est 95% et le 99%.
 - La profondeur d'historique est de 1 an , 261 scénarios et va du 31/12/2022 au 31/12/2023.
- VAR 95 :
 - Maximum : 10,57%
 - Minimum : 6,59%
 - Moyenne : 8,91%
- VAR 99 :
 - Maximum : 15,50%
 - Minimum : 9,33%
 - Moyenne : 13,54%
- Effet de Levier – Fonds pour lesquels la méthode de calcul en risque est appliquée Niveau de levier indicatif : 252,37.

Informations réglementaires

Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Notre société de gestion et sa filiale de « "Négociation » attachent une grande importance à la sélection des prestataires transactionnels que sont les intermédiaires ("brokers") ou contreparties.

Ses méthodes de sélection sont les suivantes :

- Les intermédiaires ("brokers") sont sélectionnés par zone géographique, puis par métier. Les contreparties sont sélectionnées par métier.
- Les intermédiaires ("brokers") et les contreparties se voient attribuer une note interne trimestrielle. Les directions de notre société intervenant dans le processus de notation sont directement concernées par les prestations fournies par ces prestataires. C'est la filiale de « Négociation » de notre société qui organise et détermine cette notation sur base des notes décernées par chaque responsable d'équipe concernée selon les critères suivants :

Pour les équipes de gérants, d'analystes financiers et de stratégistes :

- Relation commerciale générale, compréhension des besoins, pertinence des contacts,
- Qualité des conseils de marchés et opportunités, suivi des conseils,
- Qualité de la recherche et des publications,
- Univers des valeurs couvertes, visites des sociétés et de leur direction.

Pour les équipes de négociateurs :

- Qualité des personnels, connaissance du marché et information sur les sociétés, confidentialité,
- Proposition de prix,
- Qualité des exécutions,
- Qualité du traitement des opérations, connectivité, technicité et réactivité.

Les directions « Compliance » et « Middle Office » de notre société disposent d'un droit de véto.

Accréditation d'un nouveau prestataire (intermédiaire ou contrepartie) transactionnel

La filiale de « Négociation » se charge d'instruire les dossiers d'habilitation et d'obtenir l'accord des directions « Risques » et « Compliance ». Lorsque le prestataire transactionnel (intermédiaire ou contrepartie) est habilité, il fait l'objet d'une notation lors du trimestre suivant.

Comités de suivi des prestataires (intermédiaires et contreparties) transactionnels

Ces comités de suivi ont lieu chaque trimestre, sous l'égide du responsable de la filiale de « Négociation ». Les objectifs de ces comités sont les suivants :

- Valider l'activité écoulée et la nouvelle sélection à mettre en œuvre pour le trimestre suivant,
- Décider de l'appartenance des prestataires à un groupe qui se verra confier un certain nombre de transactions,
- Définir les perspectives de l'activité.

Dans ces perspectives, les comités de suivi passent en revue les statistiques et notes attribuées à chaque prestataire et prennent les décisions qui en découlent.

Rapport sur les frais d'intermédiation

Il est tenu à la disposition des porteurs un rapport relatif aux frais d'intermédiation. Ce rapport est consultable à l'adresse internet suivante : www.amundi.com.

OPCVM AMUNDI PRUDENT

Eligibilité PEA

La société de gestion assure un suivi quotidien du niveau de détention de titres éligibles au régime fiscal PEA afin de s'assurer que le portefeuille est en permanence investi de manière à respecter le seuil minimal exigé par la réglementation.

Politique de Rémunérations

Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de Amundi Asset Management est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « *Directive AIFM* »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « *Directive UCITS V* »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »), intégrant le risque de développement durable et les critères ESG dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes ESG d'un fonds.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 30 janvier 2023, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2022 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2023.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2023, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2023, le montant total des rémunérations versées par Amundi Asset Management (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) à l'ensemble de son personnel (1 923 bénéficiaires⁽¹⁾) s'est élevé à 207 362 471 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 145 346 571 euros, soit 70% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées et non différées versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 62 015 900 euros, soit 30% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

⁽¹⁾ Nombre de collaborateurs (CDI, CDD) payés au cours de l'année.

Par ailleurs, du « carried interest » a été versé au cours de l'exercice 2023, et est pris en compte dans le montant total de rémunérations variables versées ci-dessus.

Sur le total des rémunérations versées sur l'exercice (fixes et variables différées et non différées), 21 370 354 euros concernaient les « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (44 bénéficiaires), 15 185 244 euros concernaient les « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (56 bénéficiaires).

1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

OPCVM AMUNDI PRUDENT

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères quantitatifs que qualitatifs, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères quantitatifs :

- RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Performance brute/absolue/relative des stratégies d'investissement (basées sur des composites GIPS) sur 1,3, 5 ans, perspective principalement axée sur 1 an, ajustée sur le long terme (3,5 ans)
- Performance en fonction du risque basée sur RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Classements concurrentiels à travers les classements Morningstar
- Collecte nette/demande de soumission, mandats réussis
- Performance fees
- Quand cela est pertinent, évaluation ESG des fonds selon différentes agences de notation (Morningstar, CDP...)
- Respect de l'approche ESG « Beat the benchmark », de la politique d'exclusion ESG et de l'index de transition climatique.

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Qualité du management
- Innovation/développement produit
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Engagement commercial incluant la composante ESG dans les actions commerciales
- ESG :
 - Respect de la politique ESG et participation à l'offre Net-zero,
 - Intégration de l'ESG dans les processus d'investissement
 - Capacité à promouvoir et diffuser la connaissance ESG en interne et en externe
 - Participer à l'élargissement de l'offre et à l'innovation en matière ESG
 - Aptitude à concilier la combinaison entre risque et ESG (le risque et le retour ajusté de l'ESG).

2. Fonctions commerciales

Critères quantitatifs :

- Collecte nette, notamment en matière d'ESG et de produits à impact
- Recettes
- Collecte brute
- Développement et fidélisation de la clientèle ; gamme de produits
- Nombre d'actions commerciales par an, notamment en matière de prospection
- Nombre de clients contactés sur leur stratégie Net-zero.

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et des intérêts du client
- Sécurisation/ développement de l'activité
- Satisfaction client
- Qualité du management
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Esprit d'entreprise
- Aptitude à expliquer et promouvoir les politiques ESG ainsi que les solutions d'Amundi.

OPCVM AMUNDI PRUDENT

3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment :

- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V.
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif.
- l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

- Amundi produit une analyse ESG qui se traduit par la notation ESG de plus de 19 000 entreprises dans le monde¹, selon une échelle qui va de « A » (pour les émetteurs aux meilleures pratiques ESG) à « G » (pour les moins bonnes pratiques ESG). Le score ESG obtenu vise à mesurer la performance ESG d'un émetteur : capacité à anticiper et gérer les risques de durabilité ainsi que l'impact négatif potentiel de ses activités sur les facteurs de durabilité. Cette analyse est complétée par une politique d'engagement active auprès des émetteurs, en particulier sur les enjeux importants en matière de développement durable propres à leurs secteurs.
- Dans le cadre de sa responsabilité fiduciaire, Amundi a fixé des normes minimales et des politiques d'exclusion sur des sujets critiques en matière de durabilité². Ces Normes Minimales et cette Politique d'Exclusion sont appliquées aux portefeuilles gérés activement et aux portefeuilles ESG passifs et toujours dans le respect des lois et des réglementations applicables.

Pour la gestion passive, l'application de la politique d'exclusion diffère entre les produits ESG et les produits non ESG³ :

- Pour les fonds passifs ESG : Tous les ETF ESG et fonds indiciaux ESG appliquent les Normes Minimales et la Politique d'Exclusion d'Amundi,
- Pour les fonds passifs non ESG : Le devoir fiduciaire consiste à reproduire le plus fidèlement possible un indice. Le gestionnaire de portefeuille dispose donc d'une marge de manœuvre limitée et doit respecter les objectifs contractuels afin que l'exposition passive soit en parfaite adéquation avec l'indice de référence demandé. Les fonds indiciaux/ETF d'Amundi, répliquant des indices de référence standards (non ESG) n'appliquent pas d'exclusions systématiques au-delà de celles imposées par la réglementation.

¹ Sources Amundi Décembre 2023

² Pour plus de détails se référer à la politique investissement responsable d'Amundi disponible sur le site www.amundi.fr

³ Pour une vue exhaustive du champ d'application de la Politique d'Exclusion d'Amundi, veuillez-vous référer aux tableaux présentés en annexe page 37 de la Politique Générale Investissement Responsable d'Amundi

OPCVM AMUNDI PRUDENT

Exclusions normatives liées aux conventions internationales :

- mines anti-personnel et bombes à sous-munitions⁴,
- armes chimiques et biologiques⁵,
- armes à uranium appauvri,
- violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies⁶.

Exclusions sectorielles :

- armement nucléaire,
- charbon thermique⁷,
- hydrocarbures non conventionnels (représentant plus de 30% du chiffre d'affaires pour l'exploration et la production)⁸,
- tabac (produits complets du tabac générant plus de 5% du chiffre d'affaires des entreprises).

Concernant les politiques d'exclusions sectorielles :

- Charbon thermique

Amundi a mis en œuvre depuis 2016 une politique sectorielle spécifique générant l'exclusion de certaines entreprises et émetteurs. Chaque année depuis 2016, Amundi a renforcé sa politique d'exclusion du charbon (règles et seuils) dans la mesure où son élimination progressive (calendrier 2030/2040) est primordiale pour parvenir à la décarbonation de nos économies. Ces engagements découlent de la stratégie climat du groupe Crédit Agricole.

Amundi exclut :

- Les sociétés d'exploitation minières, de services publics et d'infrastructures de transport qui développent des projets de charbon thermique, bénéficiant d'un statut autorisé, et qui sont en phase de construction,
- Les entreprises générant plus de 20% de leur chiffre d'affaires grâce à l'extraction de charbon thermique,
- Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique est supérieure ou égale à 70 millions de tonnes, sans intention de réduction,
- Toutes les entreprises qui génèrent plus de 50% de leur chiffre d'affaires de l'extraction du charbon thermique et de la production d'électricité à partir de charbon thermique,
- Toutes les entreprises qui génèrent entre 20% et 50% de leur chiffre d'affaires de la production d'électricité à base de charbon thermique et de l'extraction de charbon thermique, et présentant une trajectoire de transition insuffisante⁹.

- Hydrocarbures non conventionnels

L'investissement dans les entreprises fortement exposées aux énergies fossiles entraîne de plus en plus de risques sociaux, environnementaux et économiques. L'exploration et la production pétrolière et gazière non conventionnelles sont exposées à des risques climatiques aigus. Amundi applique une gestion discrétionnaire en la matière et sa politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active, et toutes les stratégies ESG de gestion passive.

Amundi exclut :

- Les entreprises dont l'activité qui est liée à l'exploration et à la production d'hydrocarbures non conventionnels représente plus de 30% du chiffre d'affaires.

- Tabac

Amundi pénalise les émetteurs exposés à la chaîne de valeur du tabac en limitant leur note ESG et a mis en place une politique d'exclusion pour les entreprises productrices de cigarettes. Cette politique touche l'ensemble du secteur du tabac, y compris les fournisseurs, les fabricants de cigarettes et les détaillants.

⁴ Conventions Ottawa (12/03/1997) et Oslo (12/03/2008).

⁵ Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction - 26/03/1972

⁶ Emetteurs qui violent de manière grave et répétée un ou plusieurs des dix principes du Pacte mondial des Nations Unies , sans prendre de mesures correctives crédibles

⁷ Développeurs, extraction minière, entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme escompté

⁸ Sables bitumeux, pétrole de schiste, gaz de schiste

⁹ Amundi effectue une analyse pour évaluer la qualité du plan d'élimination progressive.

OPCVM AMUNDI PRUDENT

Elle est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

Amundi exclut :

- Les entreprises qui fabriquent des produits complets du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieurs à 5%), y compris les fabricants de cigarettes, car aucun produit ne peut être considéré comme exempt du travail des enfants.

Par ailleurs, la note ESG du secteur du tabac est plafonnée à E (sur l'échelle de notation allant de A à G). Cette politique s'applique aux entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieur à 10%).

- *Armement nucléaire*

Amundi limite les investissements dans les entreprises exposées à l'armement nucléaire et notamment celles qui sont impliquées dans la production de composants clés/dédiés à l'arme nucléaire.

Amundi exclut :

- Les émetteurs impliqués dans la production, la vente et le stockage des armes nucléaires des Etats qui n'ont pas ratifié le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, ou des Etats l'ayant ratifié mais n'étant pas membres de l'OTAN,
- Les émetteurs impliqués dans la production d'ogives nucléaires et/ou de missiles nucléaires complets, ainsi que dans les composants qui ont été développés et/ou modifiés de manière significative en vue d'une utilisation exclusive dans des armes nucléaires,
- Les émetteurs réalisant plus de 5% de leur chiffre d'affaires de la production ou de la vente d'armes nucléaires (à l'exception des composants à double usage et des plateformes de lancement).

Pour plus d'informations sur les modalités de prise en compte des enjeux environnementaux (en particulier les enjeux liés au changement climatique), sociaux et de gouvernance (enjeux ESG) dans sa politique d'investissement, Amundi met à la disposition des investisseurs un rapport « Application de l'article 29 », disponible sur <https://legroupe.amundi.com> (Rubrique Documentation légale).

Règlements SFDR et Taxonomie

Article 6

Le fonds ne promeut pas d'investissement durable dans sa stratégie de gestion.

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

OPCVM AMUNDI PRUDENT

Certification du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 29 décembre 2023**

AMUNDI PRUDENT
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion
AMUNDI ASSET MANAGEMENT
90, boulevard Pasteur
75015 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement AMUNDI PRUDENT relatifs à l'exercice clos le 29 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 31/12/2022 à la date d'émission de notre rapport.

.....
PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr



pwc

AMUNDI PRUDENT

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

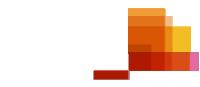
Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur- Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



pwc

AMUNDI PRUDENT

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*



pwc

AMUNDI PRUDENT

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonference, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de la loi, nous vous signalons que nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais réglementaires compte tenu de la réception tardive de certains documents nécessaires à la finalisation de nos travaux.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Raphaëlle Alezra-Cabessa

2024.05.13 17:59:45 +0200

OPCVM AMUNDI PRUDENT

Comptes annuels

OPCVM AMUNDI PRUDENT

Bilan Actif au 29/12/2023 en EUR

	29/12/2023	30/12/2022
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS		
Actions et valeurs assimilées	418 668 110,85	531 916 257,91
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	371 483 455,60	431 579 779,80
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	371 483 455,60	431 579 779,80
Obligations et valeurs assimilées		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif	21 391 062,71	36 376 431,26
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	21 391 062,71	36 376 431,26
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres	6 991 533,51	36 226 531,48
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés	6 991 533,51	36 226 531,48
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	18 802 059,03	27 733 515,37
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	11 834 978,77	27 020 594,33
Autres opérations	6 967 080,26	712 921,04
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	53 699 815,34	65 130 785,96
Opérations de change à terme de devises	6 560 061,45	8 592 063,48
Autres	47 139 753,89	56 538 722,48
COMPTE FINANCIERS	9 484 581,87	51 702 703,09
Liquidités	9 484 581,87	51 702 703,09
TOTAL DE L'ACTIF	481 852 508,06	648 749 746,96

OPCVM AMUNDI PRUDENT

Bilan Passif au 29/12/2023 en EUR

	29/12/2023	30/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	440 400 221,37	593 132 505,74
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)		
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-1 544 090,02	-40 685 810,95
Résultat de l'exercice (a,b)	7 362 079,00	11 111 737,90
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	446 218 210,35	563 558 432,69
* Montant représentatif de l'actif net		
INSTRUMENTS FINANCIERS	20 094 774,35	30 918 316,23
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres	8 201 063,28	3 631 400,88
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés	56,75	12,60
Autres opérations temporaires	8 201 006,53	3 631 388,28
Instruments financiers à terme	11 893 711,07	27 286 915,35
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	11 801 129,85	26 932 234,03
Autres opérations	92 581,22	354 681,32
DETTES	15 539 523,36	54 263 167,94
Opérations de change à terme de devises	6 484 027,65	8 290 933,88
Autres	9 055 495,71	45 972 234,06
COMPTE FINANCIERS		9 830,10
Concours bancaires courants		9 830,10
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	481 852 508,06	648 749 746,96

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

OPCVM AMUNDI PRUDENT

Hors-Bilan au 29/12/2023 en EUR

	29/12/2023	30/12/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
CAC 40 FUT 0124	370 119 450,00	470 728 875,00
CAC 40 FUT 0123		2 797 600,00
DAX 30 IND FU 0323		
NQ USA NASDAQ 0324	3 082 152,72	
Options		
S&P 500 INDEX 02/2023 PUT 3800		2 935 612,09
S&P 500 INDEX 06/2024 PUT 4300	660 647,25	
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
FV CBOT UST 5 0323		53 291 455,20
LIFFE LG GILT 0323		9 345 393,07
XEUR FBTP BTP 0323		29 844 080,00
XEUR EUFF SPA 0323		9 005 250,00
XEUR FOAT EUR 0323		36 789 700,00
EURO BOBL 0323		30 789 500,00
FGBL BUND 10A 0323		7 975 800,00
US 10YR NOTE 0323		55 240 908,30
US TBOND 30 0323		6 811 841,18
CBOT USUL 30A 0323		12 333 216,21
EURO-OAT 0324	38 137 900,00	
EURO BTP 0324	21 447 000,00	
TU CBOT UST 2 0324	5 592 198,31	
SHORT EUR-BTP 0324	72 948 600,00	
FV CBOT UST 5 0324	60 751 293,42	
LIFFE LG GILT 0324	5 922 912,70	
JAP GOVT 10 0324	16 957 039,76	
US TBOND 30 0324	10 405 332,01	
EURO BONO SPA 0324	12 658 000,00	
CBOT USUL 30A 0324	6 893 444,76	
US 10YR NOTE 0324	42 104 682,48	
EURO SCHATZ 0324	52 207 050,00	
RP EURGBP 0324	8 895 483,53	
RY EURJPY 0324	25 394 054,46	
E7 USDEUR 0324	16 103 941,29	
FTSE 100 FUT 0324	5 370 607,58	

OPCVM AMUNDI PRUDENT

Hors-Bilan au 29/12/2023 en EUR

	29/12/2023	30/12/2022
S&P TORONTO 6 0324	2 790 937,80	
MME MSCI EMER 0324	10 387 063,78	
OSE TOPIX FUT 0324	151 926,16	
DJS BAS R FUT 0324	958 485,00	
E-MIN RUS 200 0324	1 390 281,99	
XEUR FSMI SWI 0324	1 072 700,87	
DJS F&B FUT 0324	1 126 230,00	
OMXS30 FUT 0124	733 370,76	
NK NIKKEI 225 0324	1 960 032,59	
SP 500 MINI 0323		41 784 539,70
SP 500 MINI 0324	27 271 081,34	
HHI HANG SENG 0123		2 596 925,51
ICF MSCI BRAZ 0323		1 353 754,04
MME MSCI EMER 0323		11 012 087,14
NK NIKKEI 225 0323		4 949 964,86
S&P TORONTO 6 0323		2 588 900,80
OMXS30 FUT 0123		624 338,48
E-MIN RUS 200 0323		2 737 863,67
XEUR FSMI SWI 0323		971 228,92
OSE TOPIX FUT 0323		134 322,03
EURO STOXX 50 0323		6 926 550,00
EURO STOXX 50 0324	4 679 290,00	
SPI 200 FUT 0323		3 221 096,11
SPI 200 FUT 0324	3 162 564,09	
CN FTSE CHINA 0123		2 856 474,12
FTSE 100 FUT 0323		5 048 858,83
EC EURUSD 0323		8 690 864,37
E7 USDEUR 0323		14 484 773,95
RY EURJPY 0323		21 676 426,29
Options		
S&P 500 INDEX 02/2023 CALL 4350		244 634,34
S&P 500 INDEX 06/2024 PUT 3500	146 810,50	
Engagement sur marché de gré à gré		
Swaps de taux		
FIX/2.993/OISEST/0.0	25 000 000,00	
FIX/2.725/OISEST/0.0	25 000 000,00	
FIX/3.534/OISEST/0.0	52 000 000,00	
FIX/3.2385/OISEST/0.	25 000 000,00	
FIX/2.6305/OISEST/0.	10 000 000,00	
Credit Default Swaps		
CDX NA IG SERIE 39 V		38 416 490,99
ITRAXX EUR XOVER S38		10 700 000,00

OPCVM AMUNDI PRUDENT

Hors-Bilan au 29/12/2023 en EUR

	29/12/2023	30/12/2022
ITRAXX EUROPE S38 V1		39 200 000,00
CDX NA HY SERIE 39 V		12 180 838,61
CDX EM S38 V1 MKT 5Y	5 884 216,72	6 090 419,30
ITRAXX EUROPE S39 V1	39 200 000,00	
ITRAXX EUROPE S39 V1	20 800 000,00	
ITRAXX EUROPE S39 V1	27 000 000,00	
CDX NA IG SERIE 40 V	37 115 828,54	
ITRAXX EUROPE S39 V1	26 000 000,00	
ITRAXX EUR XOVER S39	10 557 262,00	
CDX NA HY SERIE 40 V	11 650 749,11	
Autres engagements		

OPCVM AMUNDI PRUDENT

Compte de Résultat au 29/12/2023 en EUR

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	1 978 808,87	208 882,07
Produits sur actions et valeurs assimilées	11 752 201,76	14 753 855,43
Produits sur obligations et valeurs assimilées		
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	11 219,27	150 146,98
Produits sur instruments financiers à terme		363 272,98
Autres produits financiers		
TOTAL (1)	13 742 229,90	15 476 157,46
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	560 624,85	24 521,80
Charges sur instruments financiers à terme	858 659,74	-493 714,46
Charges sur dettes financières	4 460,69	430 716,85
Autres charges financières		
TOTAL (2)	1 423 745,28	-38 475,81
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	12 318 484,62	15 514 633,27
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	3 259 172,37	3 822 197,33
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	9 059 312,25	11 692 435,94
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-1 697 233,25	-580 698,04
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	7 362 079,00	11 111 737,90

OPCVM AMUNDI PRUDENT

Annexes aux comptes annuels

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

OPCVM AMUNDI PRUDENT

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Les CDS sont valorisés sur la base de modèles mathématiques à partir des courbes de spreads de crédit alimentés par KONDOR.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

OPCVM AMUNDI PRUDENT

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0012202430 - Part AMUNDI PRUDENT O C : Taux de frais maximum de 1% TTC.

FR0010697466 - Part AMUNDI PRUDENT C : Taux de frais maximum de 1% TTC.

FR001400D823 - Part AMUNDI PRUDENT PART R1-C : Taux de frais maximum de 0,45% TTC.

Swing pricing

Mécanisme du Swing Pricing

Les souscriptions et les rachats significatifs peuvent avoir un impact sur la valeur liquidative en raison du coût de réaménagement du portefeuille lié aux transactions d'investissement et de désinvestissement. Ce coût peut provenir de l'écart entre le prix de transaction et le prix de valorisation, de taxes ou de frais de courtage.

Aux fins de préserver l'intérêt des porteurs présents dans l'OPC, la Société de Gestion peut décider d'appliquer un mécanisme de Swing Pricing à l'OPC avec seuil de déclenchement.

Ainsi dès lors que le solde de souscriptions-rachats de toutes les parts ou actions confondues est supérieur en valeur absolue au seuil préétabli, il sera procédé à un ajustement de la Valeur Liquidative. Par conséquent, la Valeur Liquidative sera ajustée à la hausse (et respectivement à la baisse) si le solde des souscriptions-rachats est positif (et respectivement négatif) ; l'objectif est de limiter l'impact de ces souscriptions-rachats sur la Valeur Liquidative des porteurs présents dans l'OPC.

Ce seuil de déclenchement est exprimé en pourcentage de l'actif total de l'OPC.

Le niveau du seuil de déclenchement ainsi que le facteur d'ajustement de la valeur liquidative sont déterminés par la Société de gestion, et ils sont revus a minima sur un rythme trimestriel.

En raison de l'application du Swing Pricing, la volatilité de l'OPC peut ne pas provenir uniquement des actifs détenus en portefeuille.

Conformément à la réglementation, seules les personnes en charge de sa mise en œuvre connaissent le détail de ce mécanisme, et notamment le pourcentage du seuil de déclenchement.

- Commission de surperformance :

Pour la part O : Néant

Pour les parts C et R1 :

Le calcul de la commission de surperformance s'applique au niveau de chaque part concernée et à chaque date d'établissement de la Valeur Liquidative. Celui-ci est basé sur la comparaison (ci-après la « Comparaison ») entre :

- L'actif net calculé au niveau de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) et
- L'actif de référence (ci-après « l'Actif de Référence ») qui représente et réplique l'actif net calculé au niveau de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) au 1er jour de la période d'observation, retraité des souscriptions/rachats à chaque valorisation, auquel est appliquée la performance de l'indicateur de référence (€STR capitalisé) majoré de 2% par an.

OPCVM AMUNDI PRUDENT

Ainsi, à compter du 3 janvier 2022, la Comparaison est effectuée sur une période d'observation de cinq années maximum, dont la date anniversaire correspond au jour d'établissement de la dernière valeur liquidative du mois de décembre. Toutes les périodes d'observations qui s'ouvrent à compter du 3 janvier 2022 intègrent les nouvelles modalités ci-dessous.

Au cours de la vie de la part, une nouvelle période d'observation de 5 années maximum s'ouvre :

- En cas de versement de la provision annuelle à une date anniversaire.
- En cas de sous-performance cumulée constatée à l'issue d'une période de 5 ans.

Dans ce cas, toute sous-performance supérieure à 5 ans ne sera plus prise en compte au cours de la nouvelle période d'observation ; à l'inverse toute sous-performance générée sur les 5 dernières années continuera à être prise en compte.

La période d'observation de la part R1 débute le 31 octobre 2022.

La commission de surperformance représentera 20% de l'écart entre l'actif net calculé au niveau de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) et l'Actif de Référence si les conditions cumulatives suivantes sont remplies :

- Cet écart est positif
- La performance relative, depuis le début de la période d'observation telle que définie ci-dessus, de la part par rapport à l'actif de référence est positive ou nulle.

Les sous-performances passées sur les 5 dernières années doivent ainsi être compensées avant qu'une provision puisse à nouveau être enregistrée.

Cette commission fera l'objet d'une provision lors du calcul de la Valeur Liquidative.

En cas de rachat au cours de la période d'observation, la quote-part de la provision constituée, correspondant au nombre de parts rachetées, est définitivement acquise à la société de gestion. Celle-ci peut être versée à la société de gestion à chaque date anniversaire.

Si, au cours de la période d'observation, l'actif net calculé de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) est inférieur à celui de l'Actif de Référence, la commission de surperformance sera nulle et fera l'objet d'une reprise de provision lors du calcul de la Valeur Liquidative. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

Sur la période d'observation, toutes provisions telles que définies ci-dessus deviennent exigible à date d'anniversaire et seront payées à la Société de Gestion.

La commission de surperformance est perçue par la société de gestion même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'Actif de Référence.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus. Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

OPCVM AMUNDI PRUDENT

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

<i>Part(s)</i>	<i>Affectation du résultat net</i>	<i>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</i>
Part AMUNDI PRUDENT C	Capitalisation	Capitalisation
Part AMUNDI PRUDENT O C	Capitalisation	Capitalisation
Part AMUNDI PRUDENT PART R1-C	Capitalisation	Capitalisation

2. Évolution de l'actif net au 29/12/2023 en EUR

	29/12/2023	30/12/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	563 558 432,69	629 816 132,77
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	24 422 722,38	85 936 292,84
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-172 305 833,37	-90 887 483,92
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	67 094 510,47	9 238 290,11
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-10 957 008,43	-1 560 592,72
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	67 216 726,56	145 129 205,71
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-120 945 946,38	-193 593 081,92
Frais de transactions	-971 234,20	-1 113 795,80
Différences de change	-1 050 717,58	619 448,11
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	15 818 677,02	-55 132 525,25
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>131 843 665,21</i>	<i>116 024 988,19</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-116 024 988,19</i>	<i>-171 157 513,44</i>
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	5 278 568,94	23 414 106,82
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>18 401 101,93</i>	<i>13 122 532,99</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-13 122 532,99</i>	<i>10 291 573,83</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat		
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	9 059 312,25	11 692 435,94
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	446 218 210,35	563 558 432,69

3. Compléments d'information

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Actions	373 862 249,97	83,78
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	373 862 249,97	83,78
AUTRES OPÉRATIONS		
Actions	61 201 382,46	13,72
Change	50 393 479,28	11,29
Crédit	178 208 056,37	39,94
Taux	483 025 453,44	108,25
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	772 828 371,55	173,20

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations	346 025 453,44	77,55					137 000 000,00	30,70

OPCVM AMUNDI PRUDENT

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN^(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées										
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	9 484 581,87	2,13								
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers										
HORS-BILAN										
Opérations de couverture										
Autres opérations					207 747 848,31	46,56	110 751 293,42	24,82	164 526 311,71	36,87

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 JPY		Devise 3 GBP		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts							854 639,95	0,19
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres	43,00				0,83		820,92	
Créances	8 281 555,33	1,86	1 284 902,21	0,29	830 301,77	0,19	4 892 835,39	1,10
Comptes financiers	2 680 174,39	0,60	969 639,45	0,22	1 037 798,49	0,23	1 059 802,88	0,24
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres							854 694,13	0,19
Dettes	4 259 490,47	0,95					2 224 558,68	0,50
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	3 742 799,97	0,84						
Autres opérations	237 656 956,84	53,26	42 503 020,38	9,53	20 189 003,81	4,52	7 759 573,52	1,74

OPCVM AMUNDI PRUDENT

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
CRÉANCES		
Achat à terme de devise	4 342 164,38	
Fonds à recevoir sur vente à terme de devises	2 217 897,07	
Dépôts de garantie en espèces	47 131 754,29	
Autres créances	7 999,60	
TOTAL DES CRÉANCES	53 699 815,34	
DETTES		
Vente à terme de devise	2 224 558,68	
Fonds à verser sur achat à terme de devises	4 259 468,97	
Frais de gestion fixe	290 302,74	
Frais de gestion variable	37,54	
Collatéraux	8 649 694,00	
Autres dettes	115 461,43	
TOTAL DES DETTES	15 539 523,36	
TOTAL DETTES ET CRÉANCES	38 160 291,98	

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part AMUNDI PRUDENT C		
Parts souscrites durant l'exercice	138 678,713	15 780 439,48
Parts rachetées durant l'exercice	-883 554,760	-100 182 510,75
Solde net des souscriptions/rachats	-744 876,047	-84 402 071,27
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	2 532 277,891	
Part AMUNDI PRUDENT O C		
Parts souscrites durant l'exercice	80 492,742	8 642 282,90
Parts rachetées durant l'exercice	-672 564,584	-72 123 322,62
Solde net des souscriptions/rachats	-592 071,842	-63 481 039,72
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 282 179,340	
Part AMUNDI PRUDENT PART R1-C		
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats		
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1,000	

OPCVM AMUNDI PRUDENT

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part AMUNDI PRUDENT C Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part AMUNDI PRUDENT O C Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part AMUNDI PRUDENT PART R1-C Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

OPCVM AMUNDI PRUDENT

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/12/2023
Parts AMUNDI PRUDENT C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	2 991 627,87
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,94
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	
Parts AMUNDI PRUDENT O C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	267 485,68
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,15
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	
Parts AMUNDI PRUDENT PART R1-C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	21,28
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,21
Frais de gestion variables provisionnés	37,54
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,37
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue.»

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

	29/12/2023
Garanties reçues par l'OPC - dont garanties de capital	
Autres engagements reçus Autres engagements donnés	

OPCVM AMUNDI PRUDENT

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/12/2023
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/12/2023
Actions			6 464 361,04
	ES0113900J37	BANCO SANTANDER S.A.	3 548 126,57
	FR0000045072	CREDIT AGRICOLE	2 916 234,47
Obligations			
TCN			
OPC			21 391 062,71
	LU1681046931	AMUNDI CAC 40 UCITS ETF DR - EUR C	449 327,88
	FR0007038138	AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED SRI I	92 605,61
	FR0011210111	AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM SRI S	5 289 191,30
	FR0010173237	AMUNDI SERENITE PEA PEA I-C	7 321 183,06
	FR0010232298	BFTFRANCE MONETAIRE COURT TERME ISR I C	3 054 311,85
	LU1989765984	CPR Invest - Global Gold Mines I EUR A	5 184 443,01
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			27 855 423,75

OPCVM AMUNDI PRUDENT

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau		
Résultat	7 362 079,00	11 111 737,90
Acomptes versés sur résultat de l'exercice		
Total	7 362 079,00	11 111 737,90
Parts AMUNDI PRUDENT C		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	4 244 388,49	6 233 660,11
Total	4 244 388,49	6 233 660,11
Parts AMUNDI PRUDENT O C		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	3 117 502,02	4 878 049,52
Total	3 117 502,02	4 878 049,52
Parts AMUNDI PRUDENT PART R1-C		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	188,49	28,27
Total	188,49	28,27

OPCVM AMUNDI PRUDENT

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-1 544 090,02	-40 685 810,95
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	-1 544 090,02	-40 685 810,95
	29/12/2023	30/12/2022
Part AMUNDI PRUDENT C		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-1 033 001,69	-26 446 515,08
Total	-1 033 001,69	-26 446 515,08
	29/12/2023	30/12/2022
Part AMUNDI PRUDENT O C		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-511 051,16	-14 238 316,49
Total	-511 051,16	-14 238 316,49
	29/12/2023	30/12/2022
Part AMUNDI PRUDENT PART R1-C		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-37,17	-979,38
Total	-37,17	-979,38

3.11. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
Actif net Global en EUR	599 823 024,39	611 479 846,31	629 816 132,77	563 558 432,69	446 218 210,35
Part AMUNDI PRUDENT C en EUR					
Actif net	369 619 928,12	367 899 010,60	394 314 330,26	366 323 692,82	301 402 330,98
Nombre de titres	3 097 004,838	3 022 029,372	3 183 212,581	3 277 153,938	2 532 277,891
Valeur liquidative unitaire	119,34	121,73	123,87	111,78	119,02
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-15,19	5,33	-15,12	-8,06	-0,40
Capitalisation unitaire sur résultat	0,88	0,68	2,19	1,90	1,67
Par AMUNDI PRUDENT O C en EUR					
Actif net	230 203 096,27	243 580 835,71	235 501 802,51	197 224 685,00	144 805 131,63
Nombre de titres	2 099 583,832	2 159 061,046	2 034 774,305	1 874 251,182	1 282 179,340
Valeur liquidative unitaire	109,64	112,81	115,73	105,22	112,93
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-13,87	4,85	-14,06	-7,59	-0,39
Capitalisation unitaire sur résultat	2,53	1,59	2,97	2,60	2,43
Part AMUNDI PRUDENT PART R1-C en EUR					
Actif net				10 054,87	10 747,74
Nombre de titres				1,000	1,000
Valeur liquidative unitaire				10 054,87	10 747,74
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes				-979,38	-37,17
Capitalisation unitaire sur résultat				28,27	188,49

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
FRANCE				
AIR LIQUIDE	EUR	112 217	19 763 658,04	4,43
ALSTOM	EUR	749	9 122,82	
AXA	EUR	410 620	12 109 183,80	2,71
BNP PARIBAS	EUR	251 237	15 724 923,83	3,53
BOUYGUES	EUR	1 858	63 394,96	0,02
CAPGEMINI SE	EUR	35 331	6 668 726,25	1,49
CARREFOUR	EUR	10	165,65	
CREDIT AGRICOLE	EUR	226 909	2 916 234,47	0,65
DANONE	EUR	137 955	8 095 199,40	1,81
DASSAULT SYST.	EUR	143 546	6 349 757,31	1,42
EDENRED	EUR	53 475	2 895 136,50	0,65
ENGIE	EUR	391 327	6 229 143,19	1,40
ESSILORLUXOTTICA	EUR	68 029	12 354 066,40	2,76
HERMES INTERNATIONAL	EUR	6 786	13 020 976,80	2,91
KERING	EUR	15 950	6 364 050,00	1,43
L'OREAL	EUR	51 677	23 288 240,05	5,22
LEGRAND SA	EUR	57 167	5 379 414,70	1,21
LVMH (LOUIS VUITTON - MOET HENNESSY)	EUR	53 783	39 455 208,80	8,85
MICHELIN (CGDE)	EUR	153 003	4 966 477,38	1,12
ORANGE	EUR	398 949	4 110 770,50	0,92
PERNOD RICARD	EUR	43 816	6 999 606,00	1,57
PUBLICIS GROUPE SA	EUR	49 039	4 119 276,00	0,92
RENAULT SA	EUR	44 360	1 637 105,80	0,37
SAFRAN SA	EUR	77 811	12 407 742,06	2,78
SAINTE-GOBAIN	EUR	99 105	6 606 339,30	1,48
SANOFI	EUR	243 835	21 886 629,60	4,91
SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	122 732	22 310 222,96	5,00
SOCIETE GENERALE SA	EUR	158 265	3 802 316,63	0,85
SR TELEPERFORMANCE	EUR	12 757	1 684 561,85	0,38
THALES	EUR	22 519	3 016 420,05	0,68
TOTALENERGIES SE	EUR	535 263	32 972 200,80	7,39
UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD	EUR	2 867	191 859,64	0,04
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	130 283	3 720 882,48	0,83
VINCI SA	EUR	113 869	12 946 905,30	2,90
VIVENDI	EUR	154 465	1 494 603,34	0,33
TOTAL FRANCE			325 560 522,66	72,96
LUXEMBOURG				
ARCELORMITTAL	EUR	82 797	2 125 812,98	0,47
EUROFINS SCIENTIFIC	EUR	15 662	923 744,76	0,21
TOTAL LUXEMBOURG			3 049 557,74	0,68

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
PAYS-BAS				
AIRBUS SE	EUR	127 009	17 753 318,02	3,98
STELLANTIS NV	EUR	507 875	10 741 556,25	2,41
TOTAL PAYS-BAS			28 494 874,27	6,39
SUISSE				
STMICROELECTRONICS NV	EUR	136 640	6 177 494,40	1,38
TOTAL SUISSE			6 177 494,40	1,38
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			363 282 449,07	81,41
TOTAL Actions et valeurs assimilées			363 282 449,07	81,41
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED SRI I	EUR	0,086	92 605,61	0,02
AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM SRI S	EUR	5 170,371	5 289 191,30	1,19
AMUNDI SERENITE PEA PEA I-C	EUR	648,108	7 321 183,06	1,65
BFTFRANCE MONETAIRE COURT TERME ISR I C	EUR	223,2831	3 054 311,85	0,68
TOTAL FRANCE			15 757 291,82	3,54
LUXEMBOURG				
AMUNDI CAC 40 UCITS ETF DR - EUR C	EUR	3 711	449 327,88	0,10
CPR Invest - Global Gold Mines I EUR A	EUR	64 013,3721	5 184 443,01	1,16
TOTAL LUXEMBOURG			5 633 770,89	1,26
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			21 391 062,71	4,80
TOTAL Organismes de placement collectif			21 391 062,71	4,80
Titres reçus en garantie				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ANHEUSER BUSCH INBEV SA/NV	EUR	61 777	3 609 012,34	0,81
BANCO SANTANDER S.A.	EUR	938 782	3 548 126,57	0,79
BANK OF IRELAND GROUP PLC	EUR	23 026	189 227,67	0,05
TEMENOS AG - REG	CHF	10 158	854 639,95	0,19
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			8 201 006,53	1,84
TOTAL Titres reçus en garantie			8 201 006,53	1,84
Dettes représentatives des titres reçus en garantie			-8 201 006,53	-1,84
Créance représentative de titres prêtés				
FRANCE				
ALSTOM	EUR	64 714	788 216,52	0,18
BOUYGUES	EUR	39 005	1 330 850,60	0,29
CARREFOUR	EUR	123 420	2 044 452,30	0,46
UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD	EUR	22 459	1 502 956,28	0,34
TOTAL FRANCE			5 666 475,70	1,27

OPCVM AMUNDI PRUDENT

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
LUXEMBOURG				
ARCELORMITTAL	EUR	26 683	685 086,03	0,15
EUROFINS SCIENTIFIC	EUR	11 238	662 817,24	0,15
TOTAL LUXEMBOURG			1 347 903,27	0,30
TOTAL Crédit représentatif de titres prêtés			7 014 378,97	1,57
Indemnités sur titres prêtés			-22 845,46	-0,01
Indemnités sur titres empruntés			-56,75	

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Instruments financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
CAC 40 FUT 0124	EUR	-4 899	1 837 235,00	0,41
CBOT USUL 30A 0324	USD	57	629 278,79	0,14
DJS BAS R FUT 0324	EUR	33	39 390,00	0,01
DJS F&B FUT 0324	EUR	31	4 340,00	
E7 USDEUR 0324	USD	-257	-327 066,27	-0,07
E-MIN RUS 200 0324	USD	15	107 316,80	0,02
EURO BONO SPA 0324	EUR	100	353 210,00	0,08
EURO BTP 0324	EUR	180	610 200,00	0,14
EURO-OAT 0324	EUR	290	1 183 200,00	0,27
EURO SCHATZ 0324	EUR	490	294 970,00	0,07
EURO STOXX 50 0324	EUR	103	-26 522,50	-0,01
FTSE 100 FUT 0324	GBP	60	148 519,99	0,03
FV CBOT UST 5 0324	USD	617	1 452 022,69	0,33
JAP GOVT 10 0324	JPY	-18	-155 457,83	-0,04
LIFFE LG GILT 0324	GBP	50	402 746,52	0,09
MME MSCI EMER 0324	USD	222	472 072,60	0,11
NK NIKKEI 225 0324	USD	13	16 475,81	0,01
NQ USA NASDAQ 0324	USD	-10	-140 576,65	-0,03
OMXS30 FUT 0124	SEK	34	15 652,37	
OSE TOPIX FUT 0324	JPY	1	1 923,80	
RP EURGBP 0324	GBP	71	44 295,63	0,01
RY EURJPY 0324	JPY	-205	115 180,70	0,03
S&P TORONTO 6 0324	CAD	16	83 042,70	0,02
SHORT EUR-BTP 0324	EUR	684	485 640,00	0,11
SP 500 MINI 0324	USD	125	1 011 349,75	0,22
SPI 200 FUT 0324	AUD	27	60 040,77	0,01
TU CBOT UST 2 0324	USD	30	43 707,27	0,01
US 10YR NOTE 0324	USD	412	1 506 444,35	0,33
US TBOND 30 0324	USD	92	827 637,71	0,19
XEUR FSMI SWI 0324	CHF	9	4 065,83	
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			11 100 335,83	2,49
TOTAL Engagements à terme fermes			11 100 335,83	2,49
Engagements à terme conditionnels				
Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé				
S&P 500 INDEX 06/2024 PUT 3500	USD	-10	-11 994,75	
S&P 500 INDEX 06/2024 PUT 4300	USD	10	46 666,36	0,01
TOTAL Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé			34 671,61	0,01
TOTAL Engagements à terme conditionnels			34 671,61	0,01

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Autres instruments financiers à terme				
Swaps de taux				
FIX/2.6305/OISEST/0.	EUR	10 000 000	183 458,81	0,04
FIX/2.725/OISEST/0.0	EUR	25 000 000	356 349,90	0,08
FIX/2.993/OISEST/0.0	EUR	25 000 000	678 106,60	0,16
FIX/3.2385/OISEST/0.	EUR	25 000 000	423 769,89	0,09
FIX/3.534/OISEST/0.0	EUR	52 000 000	460 938,26	0,10
TOTAL Swaps de taux			2 102 623,46	0,47
Credit Default Swap				
CDX EM S38 V1 MKT 5Y	USD	6 500 000	-92 581,22	-0,02
CDX NA HY SERIE 40 V	USD	12 870 000	730 852,53	0,16
CDX NA IG SERIE 40 V	USD	41 000 000	755 142,98	0,17
ITRAXX EUROPE S39 V1	EUR	20 800 000	427 967,86	0,10
ITRAXX EUROPE S39 V1	EUR	39 200 000	806 554,81	0,18
ITRAXX EUROPE S39 V1	EUR	27 000 000	555 535,20	0,13
ITRAXX EUROPE S39 V1	EUR	26 000 000	534 959,82	0,12
ITRAXX EUR XOVER S39	EUR	10 557 262	1 053 443,60	0,23
TOTAL Credit Default Swap			4 771 875,58	1,07
TOTAL Autres instruments financiers à terme			6 874 499,04	1,54
TOTAL Instruments financier à terme			18 009 506,48	4,04
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	CHF	-3 780	-4 065,83	
APPEL MARGE CACEIS	AUD	-97 200	-60 040,77	-0,01
APPEL MARGE CACEIS	USD	-6 184 564,26	-5 598 664,07	-1,26
APPEL MARGE CACEIS	CAD	-120 960	-83 042,70	-0,02
APPEL MARGE CACEIS	SEK	-174 250	-15 652,37	
APPEL MARGE CACEIS	JPY	5 972 900	38 353,33	0,01
APPEL MARGE CACEIS	EUR	-4 782 484	-4 782 484,00	-1,07
APPEL MARGE CACEIS	GBP	-516 084,35	-595 562,11	-0,14
TOTAL Appel de marge			-11 101 158,52	-2,49
Créances			53 699 815,34	12,04
Dettes			-15 539 523,36	-3,49
Comptes financiers			9 484 581,87	2,13
Actif net			446 218 210,35	100,00

Part AMUNDI PRUDENT C	EUR	2 532 277,891	119,02
Part AMUNDI PRUDENT PART R1-C	EUR	1,000	10 747,74
Part AMUNDI PRUDENT O C	EUR	1 282 179,340	112,93

OPCVM AMUNDI PRUDENT

Annexe(s)

Document d'informations clés

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.

Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

AMUNDI PRUDENT (C)

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0010697466 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers ("AMF") est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n° GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 31/10/2023.

Document
d'informations
clés

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de AMUNDI PRUDENT, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du Fonds est illimitée. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Classification AMF : Non applicable

Objectifs: En souscrivant à AMUNDI PRUDENT, vous accédez à des expertises variées au sein d'un univers large constitué des marchés monétaires, obligataires, d'actions et de devises de toutes zones géographiques.

L'objectif est, sur un horizon de placement de 2 ans, de réaliser une performance annuelle supérieure de 2% à celle de l'ESTR capitalisé, indice représentatif du taux monétaire de la zone euro, à travers une gestion discrétionnaire et flexible d'exposition aux différents marchés internationaux d'actions, de taux et de devises, et après prise en compte des frais courants.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion effectue une sélection d'actions, principalement européennes, de toutes tailles de capitalisations, d'obligations publiques et privées, européennes et internationales, principalement de bonne qualité ("Investment Grade") selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la Société de gestion, et de devises.

Compte tenu de sa gestion active et discrétionnaire, le fonds sera exposé aux marchés de taux entre 70 et 100% de son actif net (l'exposition minimum aux produits de maturité supérieure à 2 ans étant de 20%), aux marchés des actions entre 0 et 20% de son actif net et aux devises entre 0 et 30% de son actif net.

L'exposition cumulée aux marchés d'actions, aux obligations haut rendement et émergentes sera limitée à 30%.

Le fonds est soumis à un risque de change.

Le fonds pourra conclure des opérations d'acquisitions et cessions

temporaires de titres. Des instruments financiers à terme pourront également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition et/ou d'arbitrage.

AMUNDI PRUDENT est éligible au PEA.

L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à postériori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement et à percevoir des revenus sur la période de détention recommandée et qui sont prêts à assumer un niveau de risque élevé sur leur capital initial.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.fr et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur d'actif nette). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de AMUNDI PRUDENT.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

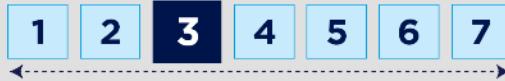
Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce Fonds, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management -91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur d'actif net du Fonds est disponible sur www.amundi.fr.

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 2 Ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprecier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoit pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de AMUNDI PRUDENT.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Scénarios	Période de détention recommandée : 2 Ans		
	Investissement 10 000 EUR		
	Si vous sortez après	1 an	2 Ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	€7 180	€8 310
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	-28,2%	-8,8%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	€8 980	€8 900
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	0,2%	0,7%
		8,6%	3,3%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/12/2021 et 26/10/2023

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/10/2017 et 31/10/2019

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/12/2018 et 31/12/2020

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincts de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Investissement 10 000 EUR

Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	2 Ans*
Coûts totaux	€194	€346
Incidence des coûts annuels**	1,9%	1,7%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,41% avant déduction des coûts et de 0,70% après cette déduction.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (0,50% du montant investi / 50 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 0,50% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 50 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	1,03% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	101,99 EUR
Coûts de transaction	0,22% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	22,34 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	20,00% de la surperformance annuelle de l'actif de référence. Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur Liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. La commission de surperformance est perçue même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence.	19,70 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 2 Ans. Elle est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds.

Ce produit est conçu pour un investissement à court terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 2 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 12:25 France heure le Jour d'évaluation. Veuillez vous reporter au prospectus AMUNDI PRUDENT pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Document d'informations clés

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.

Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit**AMUNDI PRUDENT - O (C)**

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0012202430 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers ("AMF") est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n° GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 02/12/2023.

Document
d'informations
clés

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de AMUNDI PRUDENT, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du Fonds est illimitée. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Classification AMF : Non applicable

Objectifs: En souscrivant à AMUNDI PRUDENT, vous accédez à des expertises variées au sein d'un univers large constitué des marchés monétaires, obligataires, d'actions et de devises de toutes zones géographiques.

L'objectif est, sur un horizon de placement de 2 ans, de réaliser une performance annuelle supérieure de 2% à celle de l'ESTR capitalisé, indice représentatif du taux monétaire de la zone euro, à travers une gestion discrétionnaire et flexible d'exposition aux différents marchés internationaux d'actions, de taux et de devises, et après prise en compte des frais courants.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion effectue une sélection d'actions, principalement européennes, de toutes tailles de capitalisations, d'obligations publiques et privées, européennes et internationales, principalement de bonne qualité ("Investment Grade") selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la Société de gestion, et de devises.

Compte tenu de sa gestion active et discrétionnaire, le fonds sera exposé aux marchés de taux entre 70 et 100% de son actif net (l'exposition minimum aux produits de maturité supérieure à 2 ans étant de 20%), aux marchés des actions entre 0 et 20% de son actif net et aux devises entre 0 et 30% de son actif net.

L'exposition cumulée aux marchés d'actions, aux obligations haut rendement et émergentes sera limitée à 30%.

Le fonds est soumis à un risque de change.

Le fonds pourra conclure des opérations d'acquisitions et cessions

temporaires de titres. Des instruments financiers à terme pourront également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition et/ou d'arbitrage.

AMUNDI PRUDENT est éligible au PEA.

L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à postériori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement et à percevoir des revenus sur la période de détention recommandée et qui sont prêts à assumer un niveau de risque élevé sur leur capital initial.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.fr et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur d'actif nette). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de AMUNDI PRUDENT.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce Fonds, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management -91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur d'actif net du Fonds est disponible sur www.amundi.fr.

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 2 Ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprecier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoit pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de AMUNDI PRUDENT.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Scénarios	Période de détention recommandée : 2 Ans		
	Investissement 10 000 EUR		
	Si vous sortez après	1 an	2 Ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	€6 850 -31,5%	€7 910 -11,1%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	€8 640 -13,6%	€8 690 -6,8%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	€9 640 -3,6%	€9 850 -0,8%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	€10 520 5,2%	€10 450 2,2%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 29/10/2021 et 31/10/2023

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 30/11/2015 et 30/11/2017

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/12/2018 et 31/12/2020

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincts de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Investissement 10 000 EUR

Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	2 Ans*
Coûts totaux	€543	€590
Incidence des coûts annuels**	5,5%	3,0%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,29% avant déduction des coûts et de -0,75% après cette déduction. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (5,00% du montant investi / 500 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 5,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paieriez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 500 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,23% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	22,04 EUR
Coûts de transaction	0,22% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	21,33 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 2 Ans. Elle est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds.

Ce produit est conçu pour un investissement à court terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 2 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 12:25 France heure le Jour d'évaluation. Veuillez vous reporter au prospectus AMUNDI PRUDENT pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Document d'informations clés

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.

Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit**AMUNDI PRUDENT - R1 (C)**

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR001400D823 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers ("AMF") est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n° GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 02/12/2023.

Document
d'informations
clés

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de AMUNDI PRUDENT, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du Fonds est illimitée. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Classification AMF : Non applicable

Objectifs: En souscrivant à AMUNDI PRUDENT, vous accédez à des expertises variées au sein d'un univers large constitué des marchés monétaires, obligataires, d'actions et de devises de toutes zones géographiques.

L'objectif est, sur un horizon de placement de 2 ans, de réaliser une performance annuelle supérieure de 2% à celle de l'ESTR capitalisé, indice représentatif du taux monétaire de la zone euro, à travers une gestion discrétionnaire et flexible d'exposition aux différents marchés internationaux d'actions, de taux et de devises, et après prise en compte des frais courants.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion effectue une sélection d'actions, principalement européennes, de toutes tailles de capitalisations, d'obligations publiques et privées, européennes et internationales, principalement de bonne qualité ("Investment Grade") selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la Société de gestion, et de devises.

Compte tenu de sa gestion active et discrétionnaire, le fonds sera exposé aux marchés de taux entre 70 et 100% de son actif net (l'exposition minimum aux produits de maturité supérieure à 2 ans étant de 20%), aux marchés des actions entre 0 et 20% de son actif net et aux devises entre 0 et 30% de son actif net.

L'exposition cumulée aux marchés d'actions, aux obligations haut rendement et émergentes sera limitée à 30%.

Le fonds est soumis à un risque de change.

Le fonds pourra conclure des opérations d'acquisitions et cessions

temporaires de titres. Des instruments financiers à terme pourront également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition et/ou d'arbitrage.

AMUNDI PRUDENT est éligible au PEA.

L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à postériori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement et à percevoir des revenus sur la période de détention recommandée et qui sont prêts à assumer un niveau de risque élevé sur leur capital initial.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.fr et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur d'actif nette). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de AMUNDI PRUDENT.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce Fonds, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management -91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur d'actif net du Fonds est disponible sur www.amundi.fr.

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 2 Ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprecier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoit pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de AMUNDI PRUDENT.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Scénarios	Période de détention recommandée : 2 Ans		
	Investissement 10 000 EUR		
	Si vous sortez après	1 an	2 Ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	€6 850 -31,5%	€7 910 -11,1%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	€8 640 -13,6%	€8 690 -6,8%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	€9 640 -3,6%	€9 840 -0,8%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	€10 510 5,1%	€10 450 2,2%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 29/10/2021 et 31/10/2023

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 30/11/2015 et 30/11/2017

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/12/2018 et 31/12/2020

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincts de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Investissement 10 000 EUR

Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	2 Ans*
Coûts totaux	€550	€603
Incidence des coûts annuels**	5,5%	3,1%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,31% avant déduction des coûts et de -0,80% après cette déduction. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (5,00% du montant investi / 500 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 5,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 500 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,30% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	28,50 EUR
Coûts de transaction	0,22% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	21,33 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	20,00% de la surperformance annuelle de l'actif de référence. Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur Liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. La commission de surperformance est perçue même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 2 Ans. Elle est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds.

Ce produit est conçu pour un investissement à court terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 2 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 12:25 France heure le Jour d'évaluation. Veuillez vous reporter au prospectus AMUNDI PRUDENT pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 5 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Amundi Asset Management, Société par actions Simplifiée - SAS au capital de 1 143 615 555 €.
Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le numéro GP 04 000 036.
Siège social : 91-93 boulevard Pasteur - 75015 Paris - France - 437 574 452 RCS Paris - www.amundi.com

